La Voix de l'Est

GROUPE CAPITALES MÉDIAS

SAMEDI 15 DÉCEMBRE 2018

GRANBY | 84e ANNÉE, N° 149

lavoixdelest.ca



PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

OPÉRATION D'ENVERGURE

Important déploiement policier à Granby pour arrêter quatre suspects d'invasion de domicile PAGE 3

Agression sexuelle
Un propriétaire de camping acquitté
PAGE 2

Facturé pour des soins qu'il n'a pas reçus
Le commissaire aux plaintes recommande l'annulation de la facture de Ghislain Tremblay
PAGE 4

Pink Colibri
Des foulards de soie à la portée de tous
PAGE W3

J.Claude Quintal
THERMOPOMPES MURALES
à partir de 1695$ + tx
Garantie 10 ans sur toutes les pièces. Installation comprise, électricité en sus.
www.jclaudequintal.ca
450 378-4241 384 Principale, Granby R.B.Q.: 8103-4126-01
5250517

SEULEMENT CHEZ HYUNDAI COWANSVILLE
ELANTRA PREFERRED AUTOMATIQUE 2019
57$*/SEMAINE EN LOCATION 60 MOIS
1,99%* EN LOCATION 60 MOIS AVEC 0$ COMPTANT
Principales caractéristiques de l'Elantra Preferred automatique 2019 :
★ Alerte de collision dans les angles morts avec alerte de collision transversale arrière ★
★ Volant chauffant gainé de cuir ★
★ Écran tactile de 7 po avec Android Auto/Apple Carplay et caméra de recul ★
★ Détection des angles morts avec alerte de circulation transversale arrière ★
★ Jantes en alliage de 16 po ★
POUR 499$ OBTENEZ L'ENSEMBLE SOLEIL ET SÉCURITÉ (Valeur de 1500$)
Caractéristiques de l'ensemble Soleil et Sécurité :
★ Clé à capteur de proximité et démarrage à bouton-poussoir ★
★ Coffre intelligent mains libres et éclairage des poignées ★
★ Toit ouvrant électrique à glissement/bascule ★
★ Assistance d'évitement de collision frontale ★
HYUNDAI Cowansville Là où le prix et le service font la différence!
120, rue Bell, Cowansville 450 266.3000 hyundaicowansville.com
*Offres de location sur approbation du crédit des Services financiers Hyundai sur le modèle neuf suivant : Elantra Preferred 2019 automatique, 261 paiements de 57$ par semaine pour 60 mois à un taux d'intérêt de 0,49 %. 0$ comptant initial et premier versement exigé. Cette offre ne peut être transférée ni cédée. Aucun échange de véhicule nécessaire. Kilométrage annuel de 16 000 km, 12 ¢ par km additionnel. *Offres d'une durée limitée pouvant être modifiées ou annulées sans avis préalable. Les frais de livraison et de destination comprennent les frais de transport et de préparation et un réservoir plein de carburant. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Les stocks sont limités. Le concessionnaire pourrait devoir commander le véhicule. ^Hyundai Auto Canada Corp. se réserve le droit de modifier cette offre ou d'y mettre fin, en tout ou en partie, à tout moment, sans avis préalable. Visitez www.hyundaicanada.com ou un concessionnaire pour tous les détails.
5309790

2,10$ + tx

SOMMAIRE

affaires	30 et 32
cahier week-end	W1 à W20
carrières et professions	31
horoscope	W2
jeux	W18
le kid	44
loterie	17
nécrologie	37-39
observateur	43
opinions	16
petites annonces	34
politique	18
sports	42

NOUS JOINDRE

ADRESSE
76, rue Dufferin
Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL
450-375-4555

ÉVÉNEMENTS URGENTS
450-375-9081

RÉDACTION
redaction@lavoixdelest.ca
Téléc. 450-777-4865

PUBLICITÉ
publicite@lavoixdelest.ca
Téléc. 450-777-7221

ANNONCES CLASSÉES
450-375-8888
classees@lavoixdelest.ca

ABONNEMENT ET LIVRAISON
450-375-4555, option 2
abonnement@lavoixdelest.ca

SANS FRAIS
1-800-420-3214

lavoixdelest.ca
facebook/lavoixdelest
@lavoixdelest

AGRESSION SEXUELLE D'UN MINEUR

Propriétaire de camping acquitté



PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

LONGUEUIL — Le propriétaire du camping Wigwam d'Upton a été acquitté, vendredi, des accusations d'attouchements et d'agression sexuelle envers un mineur qui pesaient contre lui.



La preuve déposée contre Christian Savoie n'était « pas suffisamment fiable », a déclaré le tribunal. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« Je ne suis pas convaincue que l'accusé est coupable », a déclaré la juge de la Cour du Québec Magali Lepage au terme de l'audience.

La preuve présentée au procès « n'est pas suffisamment fiable pour engager la responsabilité criminelle » de Christian Savoie, 50 ans, a-t-elle ajouté.

Selon la poursuite, six infractions auraient été commises à l'été 2012 au centre de villégiature de la rue Principale.

Or, bien que deux autres témoins aient comparu de façon crédible, il en va autrement du plaignant aujourd'hui âgé de 18 ans, a dit la juge Lepage.

Son témoignage a été « laborieux », il s'est contredit plus d'une fois et s'est montré « peu fluide » sur les détails des agressions reprochées.

« Il peine à répondre à des questions très simples sur les attouchements », a mentionné la juge, et « une phrase qu'il a dite à la fin est inconciliable avec le reste ».

« Son manque de transparence devant la cour est inquiétant. Au terme de son récit, je ne suis certaine de rien. »

PIERRE ANGULAIRE

Comme M. Savoie n'a pas témoigné, les déclarations de la présumée victime « sont la pierre angulaire de cette affaire ».

Et bien que la juge reconnaisse que le plaignant souffre d'un trouble anxieux, « quand il témoigne, son comportement non verbal indique un malaise qui ne s'est jamais atténué ».

Elle a ajouté ne pas penser que le plaignant ait délibérément menti, mais qu'il a relaté une réalité qui s'est peut-être modifiée, avec le temps, dans son esprit.

En vertu de quoi, M. Savoie, qui n'a pas d'antécédents criminels, a été acquitté. Il a enlacé ses proches, dont plusieurs avaient la larme à l'œil, à sa sortie de la salle d'audience.

Quant au plaignant, il était absent de la salle du palais de justice de Longueuil où se tenait exceptionnellement l'audience.

L'accusé était représenté par Me Marie-Ève d'Anjou et la poursuite par Me Marie-Claude Morin, du bureau de la Couronne au palais de justice de Saint-Hyacinthe.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

AVENT, *nom masculin*

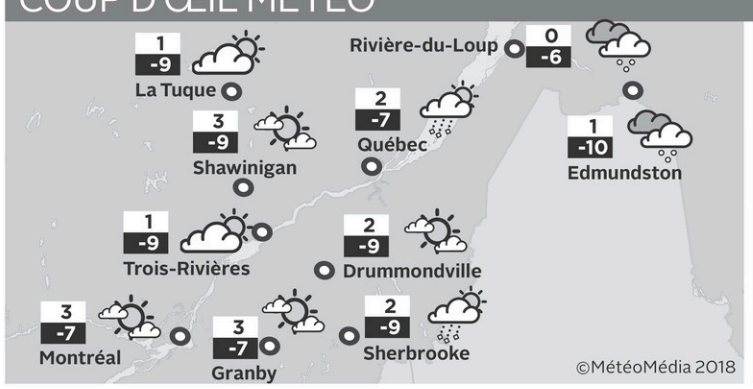
Définition – [Religion] Période liturgique où l'Église se prépare à la fête de Noël. *Les quatre dimanches de l'avent.*
Étymologie – Du latin *adventus*, 'venue (de Jésus Christ)'.
Champ lexical – calendrier, décembre, antienne, nativité, épiphanie, liturgie, crèche, tradition ; prêcher...
Homonyme – Comme le montre son étymologie, ce nom n'a aucun lien avec la préposition *avant*, même si cette période vient « avant » Noël.


Votre nouveau complice :
Antidote 10
WINDOWS • MAC • LINUX
www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS
leSoleil leDroit leNouvelliste laTribune leQuotidien leProgrès laVoixdel'Est

5321623

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 1
Min. -3
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %

Lundi
Max. 0
Min. -8
Faible neige
Précipitations : 70 %

Mardi
Max. -7
Min. -14
Nuageux avec averses de neige dispersées
Précipitations : 40 %

Mercredi
Max. -6
Min. -8
Ensoleillé avec passages nuageux
Précipitations : 20 %

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Ave neige	0	-5
Bromont	Beau	2	-7
Chibougamau	Ave neige	-2	-9
East Angus	Plu ou nei	2	-10
Gaspé	Ave neige	2	-5
Gatineau	Ensoleillé	2	-7
Îles-de-la-Mad.	Plu ou nei	2	-1
Joliette	Ensoleillé	3	-8
La Grande	Ave neige	-4	-6
La Malbaie	Variable	1	-4
Maniwaki	Beau	2	-11
Rimouski	Ave neige	0	-6
Saguenay	Ave neige	1	-7
Saint Georges	Ave neige	1	-11
Victoriaville	Ave neige	2	-10

LE SOLEIL

7h23 16h08
Durée du jour: 8h45

LA LUNE
Lever : 12h31 Coucher pas
15 déc. 22 déc. 29 déc. 05 janv.

ALMANACH

Maximum hier	4,0°
Minimum hier	-6,0°
Normale le jour	-1,9°
Normale la nuit	-9,5°
Record max	11,1°/1975
Record min	-27,0°/1980

Précipitations (avant-hier)

Ce mois-ci	20,0 mm
Ce mois-ci l'an dernier	29,7 mm
Cette saison	1006,1 mm
La saison dernière	1255,7 mm

1 mm d'eau = environ 1 cm de neige

LEVEZ-VOUS TÔT AVEC MÉTÉO MATIN
Soyez à l'écoute, tous les matins dès 6 H
Météo Média

INVASION DE DOMICILE À GRANBY

Quatre suspects arrêtés



KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — Trois hommes et une femme ont été arrêtés lors d'une opération policière d'envergure, vendredi matin, à Granby. Le quatuor est soupçonné d'être impliqué dans une invasion de domicile perpétrée dans une résidence de la rue de Vaudreuil, jeudi soir.

Les policiers ont été appelés vers 23 h 30 à se rendre dans la résidence où quatre personnes ont été menacées avec une arme de poing par des individus qui voulaient les voler. Certaines d'entre elles ont été frappées, mais leurs blessures n'ont pas nécessité d'hospitalisation. Les victimes sont un homme âgé de 61 ans, un autre de 20 ans et deux adolescentes.

« Pour l'instant, les quatre individus sont questionnés en lien avec cette histoire-là. »

— Guy Rousseau, porte-parole du Service de police de Granby.

L'enquête policière a rapidement progressé. Un premier suspect âgé de 18 ans a été arrêté à bord d'un véhicule dans le secteur de la rue du Corbusier, en début de nuit. L'investigation a ensuite conduit les policiers dans le même secteur où les autres suspects, soit deux hommes âgés de 20 et 23 ans et une adolescente de 16 ans, se terraient dans un appartement situé à l'intersection des rues du Corbusier et Simonds Sud. Ils ont aussitôt bouclé le secteur puisque les policiers avaient des informations selon lesquelles une arme était impliquée dans l'invasion de domicile.



Quatre personnes ont été arrêtées en lien avec une invasion de domicile perpétrée jeudi soir à Granby. Trois d'entre elles se terraient dans un logement situé à l'intersection des rues du Corbusier et Simonds Sud. — PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU-DION

CODE JAUNE

L'opération policière s'est déroulée à quelques pas de l'école secondaire J.-H.-Leclerc. Par mesure préventive, de nombreux policiers étaient présents à proximité de l'établissement. Un code jaune a d'ailleurs été lancé à l'école, ce qui signifie que toutes les personnes présentes dans l'établissement y étaient confinées et ne pouvaient pas en sortir.

Peu après 9 h, les trois suspects ont finalement accepté de se rendre, ce qui a mis fin à l'opération policière. Ils ont été conduits au poste de police où ils ont tous été interrogés. « Pour l'instant, les quatre individus sont questionnés en lien avec cette histoire-là », explique Guy Rousseau, porte-parole du Service de police de Granby.

Les suspects sont connus du corps policier.

On ignore pour l'instant la nature des accusations qui seront déposées contre eux. La comparution téléphonique des suspects devait possiblement avoir lieu vendredi soir.

Une perquisition a été réalisée dans le logement occupé par le trio. Un pistolet a été découvert.

Un maître-chien de la Sûreté du Québec a participé à l'opération.

EN BREF

360 conducteurs interpellés

La Sûreté du Québec a interpellé environ 360 conducteurs dans le cadre de deux contrôles routiers effectués sur le territoire de la MRC de la Haute-Yamaska, jeudi soir. Un barrage a été érigé à Roxton Pond, à l'intersection de la route 139 et de la rue Stanley et un autre à Shefford, à l'intersection de la route 112 et du chemin Saxby. Deux personnes ont dû se soumettre à un test de détection afin de vérifier si leurs capacités étaient affaiblies par l'alcool, mais l'opération n'a mené à aucune arrestation. La SQ rappelle que les interventions policières de ce type vont se poursuivre régulièrement jusqu'au 3 janvier. **MICKAEL LAMBERT**



5362265

SOINS ET FACTURATION INADÉQUATS À VILLA-BONHEUR

Le CHSLD critiqué par le commissaire aux plaintes



JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

GRANBY — Après des mois d'attente concernant sa dénonciation pour mauvais traitement et facturation erronée à la suite d'un séjour au CHSLD Villa-Bonheur, le Granbyen Ghislain Tremblay a eu gain de cause. Le commissaire adjoint aux plaintes du CIUSSS de l'Estrie, Yves Bélanger, lui donne raison sur presque toute la ligne.

Le 20 novembre, *La Voix de l'Est* relatait les déboires de Ghislain Tremblay, qui se bat non seulement contre la maladie, mais également pour faire valoir ses droits comme usager dans le réseau de la santé. C'est avec un « grand soulagement » que l'homme a accueilli le verdict dans son dossier. « Je pensais que ça allait s'étirer encore et encore. C'était déjà assez pénible comme ça. Je commençais à me dire que j'allais passer le temps des Fêtes sans savoir ce qui allait arriver. Vraiment, je suis bien content que ce soit du passé », a-t-il confié.

Tout a commencé à la fin juillet, lorsque M. Tremblay a été admis à l'hôpital de Granby pour une pneumonie. L'homme atteint d'une maladie pulmonaire obstructive chronique (MPOC) doit être constamment branché à un concentrateur d'oxygène. Une fois son état stabilisé, on l'a transféré au CHSLD Villa-Bonheur « sans son consentement », a-t-il affirmé en entrevue. Dès son arrivée au centre d'hébergement, Ghislain Tremblay constate que les lieux ne sont pas adaptés à sa condition. « Dans la chambre, quand je suis arrivé, il faisait environ 90°F (32°C). Il n'y avait pas de climatisation, pas de ventilateur. Je suffoquais. Et le pire, c'est qu'on avait perdu ma bonbonne d'oxygène de transport me permettant de me déplacer. Et il n'y avait pas de concentrateur dans la salle à manger. J'étais donc confiné à ma chambre. Ça n'avait pas de bon sens », a-t-il clamé.

Son calvaire a duré trois jours. Le 11 août, l'homme à la santé précaire a été admis d'urgence au centre hospitalier de Granby (CHG), car il était en détresse respiratoire. Il y resta neuf jours. L'équipe médicale a finalement accepté qu'il retourne à la maison le 21 août, après avoir refusé d'être envoyé de nouveau à Villa-Bonheur.

DÉCEPTIONS

Quelques jours plus tard, celui qui se bat contre le cancer a eu une nouvelle déception. Cette fois en ouvrant une missive de la Régie de l'assurance maladie du Québec. Il s'agissait d'une facture pour son séjour à Villa-Bonheur. Celle-ci s'élevait à 871,50 $. Or, l'état de compte englobait la période du 8 au 22 août. M. Tremblay a donc envoyé une lettre au centre d'hébergement, signée le 24 septembre, contestant les frais et mettant en lumière le traitement reçu à Villa-Bonheur, qu'il juge inadéquat.

Une correspondance du bureau du commissaire adjoint aux plaintes et à la qualité des services, Yves Bélanger, datée du 4 octobre, a mis le patient hors de lui. Celle-ci relate que le temps requis pour le traitement de sa plainte irait au-delà du délai maximal de 45 jours prévu par la loi, en raison d'un nombre élevé de dossiers.

« On étire la sauce jusqu'à ce que je lève les pieds. Ensuite, les héritiers n'auront peut-être plus la volonté de se battre. C'est inhumain », a déploré M. Tremblay.



Le commissaire adjoint aux plaintes du CIUSSS de l'Estrie, Yves Bélanger, donne raison à Ghislain Tremblay sur presque tous les points. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

ANALYSE

Après avoir analysé le dossier de M. Tremblay, Yves Bélanger lui a donné raison sur la majorité des points, sauf celui concernant son transfert au CHSLD. « Vous précisez que la travailleuse sociale vous a envoyé à Villa-Bonheur sans votre autorisation. Or, malgré vos réticences, le 27 juillet 2018, vous avez signé un consentement à quitter transitoirement l'hôpital de Granby pour une ressource d'hébergement. J'estime donc que vous avez donné votre accord à ce transfert », a indiqué le commissaire adjoint dans son rapport daté du 29 novembre.

La suite est sans équivoque. « Considérant vos problèmes respiratoires et votre vulnérabilité à la chaleur; considérant que la température de votre chambre a atteint 40 degrés Celsius, considérant la défectuosité du système de climatisation du CHSLD Villa-Bonheur qui fut remis en fonction seulement à la fin août, considérant que nous avons égaré votre bonbonne d'oxygène de transport, considérant que sans votre bonbonne de transport, vous n'avez pu quitter votre chambre pour vous rafraîchir dans un endroit climatisé ni même vous rendre à la toilette, considérant que votre capacité respiratoire a lourdement été affectée lorsque l'infirmière auxiliaire a débranché votre concentrateur pour vous déplacer dans un endroit climatisé, considérant que les éléments précédents ont causé la dégradation de votre santé et que vous avez dû être transporté en ambulance et hospitalisé de nouveau le 11 août dernier, j'estime que l'endroit de votre transfert et les soins offerts n'étaient pas optimum[s] à vos besoins », a-t-il conclu.

RECOMMANDATIONS

Le commissaire émet donc trois recommandations. Deux d'entre elles sont adressées à la chef de service du CHSLD Villa-Bonheur. La première consiste à « revoir les pratiques d'accueil afin d'éviter la perte ou l'égarement du matériel (bonbonne de transport) nécessaire à la qualité de vie des usagers. » La seconde tient au fait « d'analyser » le séjour de M. Tremblay « afin de voir comment on aurait pu fournir de l'oxygène pour faciliter [ses] déplacements et améliorer [ses] conditions de vie. » Finalement, M. Bélanger suggère à la responsable des « comptes clients » au CHSLD d'annuler la facture du patient.



5355403

NOYADE DANS UNE PISCINE MUNICIPALE

La famille poursuit pour 1,5 million $

STÉPHANIE MARIN
La Presse canadienne

MONTRÉAL — La Commission scolaire de Montréal et la Ville de Montréal sont poursuivies pour 1,5 million $ par la famille de Blessing Claudevy Moukoko, mort noyé dans la piscine de son école en février dernier.



La mère de Blessing, Evelyne Mavoungou-Tsonga — PHOTO LA PRESSE

Le garçon de 14 ans s'est noyé dans la piscine du Centre Père-Marquette, adjacent à l'école Père-Marquette où il étudiait.

Treize membres de la famille poursuivent la commission scolaire et la Ville, jugeant qu'elles ont été négligentes.

Alors qu'il ne savait pas nager, l'adolescent a assisté le 15 février à son troisième cours de natation, donné dans le cadre du programme d'éducation physique de son école, est-il écrit dans la procédure.

Le cours était offert par le professeur d'éducation physique de l'École Père-Marquette, bien qu'il n'ait pas la formation requise, est-il allégué. Il était assisté d'une sauveteuse, employée de la Ville de Montréal. Elle devait surveiller les élèves du cours, mais a fini par participer activement à l'enseignement.

Ce matin-là, à la fin du cours, les élèves sont tous sortis de l'eau. Sauf Blessing.

Son absence est remarquée par l'enseignant, mais il ne fait rien, croyant que le jeune garçon s'était rendu directement au vestiaire, est-il écrit dans la poursuite.

Il a passé près de 40 minutes sous l'eau avant que quelqu'un ne le sorte de la piscine. Et il est mort quelques jours plus tard.

La famille reproche à la commission scolaire d'avoir été négligente, en assignant un enseignant qui n'avait pas les compétences requises pour donner le cours de natation. De plus, les préposés qu'elle a mandatés pour surveiller les enfants et la piscine ont fait défaut d'assurer la sécurité de Blessing, notamment en n'ayant aucune réaction à son absence à la fin du cours.

Quant à la Ville de Montréal, il lui est reproché d'avoir assigné des employés à la piscine qui ont fait défaut d'assurer la surveillance et la sécurité du jeune garçon.

La poursuite a été déposée vendredi au greffe du palais de justice de Montréal, par l'avocat Jean-Pierre Ménard du cabinet Ménard Martin.

« La réclamation est chiffrée à 1,5 million $ en tenant compte des faits particuliers de ce dossier. D'abord, il y a 13 demandeurs, qui font partie de la famille proche qui a été affectée par la perte de Blessing. Ce montant prend également en compte les importants dommages psychologiques subis par les parents de Blessing de même que leurs importantes pertes de revenus en raison du travail manqué », a expliqué celui-ci dans un courriel.

Les membres de la famille ont détaillé le chagrin qui les accable depuis la mort de Blessing.

CHOC POST-TRAUMATIQUE

Sa mère a notamment subi et subit toujours un profond choc post-traumatique, pour lequel elle a été transportée à plusieurs reprises à l'hôpital, et elle a dû cesser toute activité en lien avec son entreprise alimentaire qu'elle venait de lancer. Son père est en arrêt de travail depuis la mort de Blessing. Son frère Best Devy a dû recommencer sa deuxième année de cégep, étant trop affecté pour aller à l'école, est-il détaillé dans la procédure.

MORT DE CHRISTINE ST-ONGE

Une campagne pour soutenir ses enfants

La Presse canadienne

MONTRÉAL — Une campagne de sociofinancement est en cours depuis quelques heures afin de soutenir deux jeunes enfants qui viennent de perdre leur mère dont le cadavre mutilé a été localisé au Mexique, plusieurs jours après qu'elle ait été portée disparue.

L'initiative www.gofundme.com/Pour-la-famille-de-Christine-St-Onge : http://www.gofundme.com/Pour-la-famille-de-Christine-St-Onge a été créée par Nathalie Tardif, qui présente la victime, Christine St-Onge, comme ayant été sa meilleure amie.

Mme Tardif explique que rien ne pourra remplacer la présence de leur mère pour les deux garçons de Christine St-Onge, âgés de 7 et 11 ans. Elle ajoute qu'elle tente néanmoins de trouver une façon d'aider à leur permettre de passer quelques doux moments en cette période des Fêtes, de mettre un peu de magie dans leurs journées grises.

Nathalie Tardif conclut son message en offrant aux lecteurs de bien profiter de la présence des gens qui leur sont chers, car c'est le plus beau des cadeaux de Noël.

Quelques centaines de personnes ont jusqu'à présent fait un don ou mis en ligne un message de solidarité ou de condoléances ; plus de 12 200 $ avaient été recueillis en milieu d'après-midi vendredi.

Christine St-Onge était employée d'une agence de voyages. Il semble qu'elle fréquentait depuis quelques mois l'homme avec lequel elle est partie en voyage à Los Cabos, un lieu touristique du Mexique situé dans la péninsule de la Basse-Californie du Sud.

Son cadavre a été retrouvé près de l'hôtel mexicain où elle avait séjourné.

Mme St-Onge devait rentrer au Canada avec son ami, le 6 décembre. Or, celui-ci est revenu seul le 5 décembre et s'est enlevé la vie le lendemain, à Mont-Tremblant. Ce suicide apparent fait partie des éléments de l'enquête, selon la Sûreté du Québec.



Christine St-Onge — PHOTO TIRÉE D'INTERNET

ELLES SONT DE RETOUR LES CARTES-CADEAUX INTERPLUS
12 visites
Carte TENNIS TOUT INCLUS
Réservation 24 h
149,95 $* taxes incluses
*Carte transférable et sans date d'expiration. Date limite d'achat 31 décembre 2018
40 visites
Carte GYM TOUT INCLUS
Incluant racquetball, squash et cours de groupe réguliers
DEUX CARTES À PARTAGER ENTRE AMIS | FAMILLES | VOISINS | COLLÈGUES
575, rue Dufferin, Granby 450 375-2552 www.interplus.qc.ca/shop Offre d'une durée limitée seulement, faites vite!
5360703

CONGESTION ROUTIÈRE AUTOUR DU ZOO DE GRANBY

Une amélioration observée



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les mesures mises en place pour améliorer la fluidité de la circulation en période de pointe estivale autour du Zoo de Granby ont porté leurs fruits, estiment le maire Pascal Bonin et le directeur général du Zoo, Paul Gosselin. Les efforts se poursuivront, mais l'été 2019 présentera néanmoins son lot de défis.



Le maire Pascal Bonin et le directeur général du Zoo, Paul Gosselin, dressent un bilan positif des mesures mises en place pour atténuer les problèmes de congestion routière en période de pointe. — PHOTO CHRISTOPHE BOISSEAU DION

La première phase du chantier de réfection de la rue Saint-Hubert, qui nécessite un investissement de 3,4 millions de dollars, aura un impact assuré sur l'intersection névralgique de cette rue avec le boulevard David-Bouchard (route139), situé à deux pas du Zoo, a reconnu le maire, Pascal Bonin, vendredi à l'occasion d'un point de presse.

« On parle d'environ 16 semaines de travaux. Ça va prendre une bonne partie de l'été. On est conscient des contraintes qu'on a avec le Zoo, mais aussi avec l'école [Joseph-Poitevin]. [...] Pour ce qui est du Zoo, on entend commencer les travaux dès la fin de la période de dégel, donc vers la mi-mai, et donner un échéancier assez serré pour qu'aux alentours du 1er juillet on ait terminé les travaux à proximité de l'intersection. Ça devrait aussi libérer les commerces », a relevé l'ingénieur de projets au service de la planification et de la gestion du territoire à la Ville, Martin Cloutier.

Selon lui, le chantier se déploiera au cours de l'été et de l'automne dans la section de la rue Saint-Hubert comprise entre le boulevard David-Bouchard et la rue Mont-Royal.

EFFICACES

Reste que les gestes posés l'été dernier pour atténuer les problèmes de congestion autour du Zoo de Granby durant la période de pointe, soit de la mi-juillet à la mi-août, ont été probants, confirme le directeur général, Paul Gosselin.

Et, selon lui, ce n'est pas parce que les visiteurs n'étaient pas au rendez-vous. Au contraire. « C'est un beau travail d'équipe. On a vécu une saison quand même significative : c'est la deuxième meilleure de l'histoire du Zoo! On est en mesure dans les journées de fort achalandage de voir les résultats des différentes actions qui ont été portées », assure-t-il. Selon lui, le Zoo a accueilli quelque 703 000 visiteurs durant l'été.

Neuf rencontres, réunissant autant des représentants de la Ville, que du service de police, du Zoo et du ministère des Transports du Québec (MTQ), ont par ailleurs eu lieu au cours de la dernière année afin de mettre en place des solutions.

Des modifications à l'affichage routier ont été apportées. Des affiches permanentes visant à maximiser le déplacement des véhicules vers les stationnements alternatifs ont été mises en place. Le débarcadère a été déplacé et le parcours des navettes, revu. Des modifications au site web du Zoo ont aussi été effectuées pour ajouter une alerte en temps réel sur la page d'accueil.

AUTRES MESURES

S'il y a quelques années, la congestion était parfois observée sur la route 139 jusqu'à pratiquement 14 h, 14 h 30, la circulation était plutôt fluide à partir de 11 h les journées de forte affluence cet été, souligne Benoit Desautels, inspecteur-chef à la surveillance du territoire et des relations communautaires au service de police.

« Les portes du Zoo ouvrent à 10 h et à 11 h, la route 139 était libérée. C'est quand même assez raisonnable. Ce n'est pas la finalité. Il y aura d'autres choses qui seront annoncées. Mais je crois qu'on est sur la bonne voie », dit-il.

Le conseiller municipal du district, Robert Vincent, confirme que les appels des citoyens mécontents des problèmes liés à la congestion se sont fait beaucoup moins nombreux cette année.

D'autres changements sont par ailleurs à prévoir, alors que le Zoo travaille présentement à revoir son offre de stationnement en vue d'en augmenter la capacité.

Autant Pascal Bonin que Paul Gosselin se réjouissent de la participation du MTQ aux discussions. Il s'agit d'un partenaire important alors que la Ville de Granby veut entre autres qu'un tunnel soit aménagé à l'intersection du boulevard David-Bouchard et de la rue Saint-Hubert pour sécuriser le passage des piétons et des cyclistes.

Ultimement, l'élargissement de la route 139 se concrétisera également. « M. Bonnardel [François, député de Granby et ministre des Transports] s'est engagé à ce qu'il se passe quelque chose d'ici les quatre prochaines années », relève Pascal Bonin.



5 353 981

Des dinos aux lions, en passant par l'hiver

MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU
marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca

GRANBY — Le Village du Zoo de Granby a été bonifié pour créer une « ambiance festive », alors que la nouvelle saison hivernale débutera à compter du 26 décembre prochain. Il est aussi déjà prévu que les dinosaures seront de retour à l'été 2019, annonce le directeur général, Paul Gosselin.

La popularité de l'exposition Dinozoo ne s'est pas démentie au cours des deux dernières années, alors que des records d'achalandage ont été établis. « Il faut savoir quand s'arrêter. Mais ça ne sera pas de trop une troisième année. On a évalué que la demande est encore là. On s'est dit : pourquoi pas ? », fait valoir M. Gosselin.

Selon lui, les dinosaures grandeur nature et animés, qui font l'objet d'une location, étaient encore disponibles et l'aménagement peut encore, pour le moment, demeurer en place. L'été 2019 ne sera cependant pas celui des dinosaures, mais bien celui des lions, « le roi de la jungle, une espèce charismatique », lance le directeur général.

Un nouvel habitat, qui promet une plus grande proximité avec les lions, est en cours d'aménagement au coût de quelque 3 millions de dollars. « On va maintenant pouvoir les voir à l'année, ce qui n'est pas le cas en ce moment. On vise le zoo à l'année, il faut rendre nos animaux visibles à l'année », note Paul Gosselin.

SAISON FROIDE

D'ici à ce que les nouveautés de la saison estivale 2019 puissent être dévoilées, une nouvelle saison hivernale sera néanmoins lancée au lendemain de Noël.

Pour ajouter à l'ambiance, un château sera aménagé au Village, avec des glissades pour les enfants, laisse savoir M. Gosselin. « Il va y avoir de l'animation. On va même avoir une association avec les films Séville. Les mascottes des personnages de *La Course des tuques* vont être présentes sur le site », dit-il.

L'aménagement d'aires de repos avec de petits feux de camp, ainsi que la présence de naturalistes-interprètes avec des animaux font aussi partie de la recette du Zoo l'hiver. « Il y a toujours évidemment nos vedettes : les tigres, les léopards des neiges, les léopards de l'Amour, les wallabies, les macaques. Ça va encore être une belle saison hivernale », lance Paul Gosselin.



Le Zoo de Granby ouvrira ses portes pour l'hiver à compter du 26 décembre. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Selon lui, la saison froide est loin de freiner les ardeurs des visiteurs. « On commence à atteindre un niveau de notoriété intéressant. Il y a quatre, cinq ans, on accueillait 40 000, 45 000 visiteurs l'hiver. Là, on dépasse les 100 000 depuis deux saisons », dit-il.

Comme le Zoo sera, dans un avenir pas si lointain, accessible à l'année, il ouvrira ainsi ses portes le 26 décembre pour ne les refermer qu'à la fin octobre, à l'instar de l'année dernière. La direction souhaite trouver une façon originale d'animer le site et d'offrir une expérience nouvelle aux visiteurs en novembre et en décembre avant de prendre la décision de demeurer ouvert après l'Halloween, souligne Paul Gosselin.



5 362 294

BILAN DE SESSION PARLEMENTAIRE DU DÉPUTÉ DE SHEFFORD

Breton revient sur l'accord de libre-échange

CYNTHIA LAFLAMME
cynthia.laflamme@lavoixdelest.ca

Pierre Breton a quitté pour la dernière fois, jeudi au terme de la session parlementaire, le bâtiment central du parlement d'Ottawa, qui fera l'objet d'importants travaux de rénovation au cours de la prochaine décennie. Le député de Shefford en a profité pour dresser son bilan de l'automne, vendredi.

Parmi tous les éléments relevés, il retient la signature du nouvel accord de libre-échange entre le Canada, le Mexique et les États-Unis (AEUMC) dans les points forts de la session automnale. M. Breton assure que le nouvel accord est favorable aux industries exportatrices de la circonscription de Shefford qui représentent 50 % des 500 entreprises manufacturières.

« Sans entente de libre-échange, ça aurait voulu dire que ces produits-là n'auraient plus été achetés par les États-Unis parce que, tout d'un coup, les taxes auraient été trop importantes. On a un tissu industriel tellement dynamique et diversifié dans notre région que ça aurait eu des impacts catastrophiques. »

L'épine dans cette nouvelle entente est la question de la gestion de l'offre. Le défi demeure présent, avoue M. Breton, qui se montre toutefois optimiste que les producteurs laitiers auront leur juste part.

Le député libéral rappelle que, dès le départ, Donald Trump ne voulait plus de la gestion de l'offre au Canada et que, au final, ce système est resté en place, même s'il est ébréché.

« Ce qu'il est important de retenir, c'est qu'on travaille avec les producteurs laitiers au moment où on se parle. On était conscient qu'il y avait des impacts pour nos producteurs laitiers et c'est la raison pour laquelle notre premier ministre s'est levé et a dit qu'il y aura des compensations pleines et entières suite aux concessions faites dans le cadre de la renégociation. Et l'autre chose, c'est de parler de pérennité de l'industrie laitière. On veut parler de relève agricole, on veut parler de tous les sujets qui touchent nos producteurs laitiers. »

Quand, combien et comment sont des questions toujours en discussion.

LE GOÛT DU LAIT AMÉRICAIN

Trois mois presque jour pour jour après une importante manifestation des producteurs laitiers et de leurs alliés dans les rues de Granby, Pierre Breton assume et défend toujours son geste d'avoir recraché une gorgée de lait américain sur scène, devant les 350 manifestants et les représentants des médias. L'image avait fait le tour du Québec. Questionné à ce sujet, le député répète que ce geste en était un de solidarité et qu'il a eu des répercussions inattendues, mais positives.

Il explique avoir voulu montrer aux producteurs qu'il écoutait leurs préoccupations. « J'ai ramené à Ottawa les récriminations des producteurs laitiers. Un point qui était important pour moi était de leur dire qu'on a toujours le choix d'acheter un lait qui est canadien. Même chose quand on a des fraises américaines sur une tablette à côté de fraises locales. Si on est capable, on va acheter des fraises locales. »

Il était au courant de la planification de la manifestation plusieurs jours avant la tenue de celle-ci. Les organisateurs lui avaient demandé d'être sur scène avec eux et lui avaient assuré qu'il n'aurait rien à faire contre son gré. Par contre, M. Breton se doutait qu'une surprise l'attendait et il a compris laquelle lorsqu'il a vu le président des producteurs de lait du Québec, Yvon Boucher, recracher du lait américain.

« C'était un geste d'impact et je savais bien ce que ça pouvait faire. C'était réfléchi en dedans d'une minute et demie. De ne pas le faire, ça aurait pu fâcher les 300 personnes devant moi. J'ai eu plus de félicitations que je pensais et les reproches, je les compte sur les doigts d'une main. »

Pierre Breton est également revenu sur l'énoncé économique du ministre Morneau — le taux de chômage au Canada n'a jamais été aussi bas depuis 40 ans —, sur la première stratégie canadienne de réduction de la pauvreté, qui vise à réduire la pauvreté de 20 % d'ici 2020 et de 50 % d'ici 2030, et sur la lutte aux changements climatiques.

2019 est une année électorale et M. Breton est déjà prêt à s'y atteler. Les principaux dossiers sont réunis et l'équipe presque complète.



Pierre Breton a dressé son bilan de session parlementaire, vendredi. — PHOTO CATHERINE TRUDEAU

laVoixdel'Est
CONCOURS
Guide-cadeaux



À gagner
l'une des 6 cartes-cadeaux
BUROPRO Citation
valeur de 250$ chacune!

COMMENT PARTICIPER
REMPLISSEZ LE COUPON CI-DESSOUS EN RÉPONDANT À LA QUESTION DU JOUR
(la réponse se trouve dans le Guide-Cadeaux inséré dans La Voix de l'Est du samedi 1er décembre 2018). Vous pouvez également consulter le Guide-Cadeaux sur lavoixdelest.ca

POSTEZ-LE OU VENEZ LE PORTER EN PERSONNE À :
Concours « Guide-Cadeaux »
Casier postal 277, 76, rue Dufferin,
Granby QC J2G 9L4

CONCOURS Guide-cadeaux

Nom : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. : _____
Courriel : _____
Question du jour : Qu'est-ce qui est arrivé au Centre de musique Victor?
Réponse : _____

Le 20 décembre prochain, 6 cartes-cadeaux de BuroPro Citation d'une valeur de 250 $ chacune seront tirées au sort parmi tous les coupons reçus avant 10 h le 20 décembre 2018. À noter que pour être déclarés gagnants, les participants devront avoir répondu correctement à la question inscrite sur le coupon de participation. Le règlement du concours est disponible à La Voix de l'Est. Seuls les coupons découpés suivant ce pointillé seront acceptés.

5355127

GÉNIE-CONSEIL : MAINTIEN DE 650 EMPLOIS AU QUÉBEC

UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

FNX-INNOV ACQUIERT LE GROUPE S.M.

C'est maintenant officiel, le Groupe S.M. a été acquis par la firme québécoise FNX-INNOV. Plusieurs observateurs se sont réjouis de voir un fleuron aussi important de notre économie demeurer une propriété entièrement québécoise. De fait, il s'agit de la plus importante transaction des dernières années pour garder une société de génie-conseil au Québec, ce qui permettra de consolider quelque 650 emplois de haut niveau dans les grands centres, mais aussi dans plusieurs régions du Québec.

Rappelons que le Groupe S.M., qui collaborait à des mégaprojets, tels que la construction du nouveau pont Champlain et à la réfection de l'échangeur Turcot, s'était placé sous la protection de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers* le 24 août dernier. Au terme d'une restructuration, la Cour a autorisé la vente de la quasi-totalité des actifs du Groupe S.M. à FNX-INNOV détenue par les actionnaires fondateurs de Thornhill Capital, François Gaudreau et Pierre-Yves Méthot.

Le capital humain

Les nouveaux actionnaires ont indiqué que l'acquisition avait été motivée en grande partie par le savoir-faire des équipes en place. « Lors du processus d'évaluation, nous avons été à même de constater la grande qualité du talent et de l'expertise des employés du Groupe S.M. Ils ont un talent singulier et une capacité d'innovation enviable», explique Richard Hélie, un ingénieur et gestionnaire chevronné à qui a été confiée la direction de FNX-INNOV.

De nouvelles valeurs

Les actionnaires de FNX-INNOV possèdent une vaste expérience en consolidation stratégique d'entreprises et en gestion de la croissance. Ils entendent faire croître l'entreprise et lui redonner ses lettres de noblesse. Pour ce faire, guidés par des valeurs d'intégrité et de transparence, ils ont procédé à un redressement et à une restructuration en profondeur des activités et de la haute direction.



L'équipe de spécialistes de FNX-INNOV réalise le contrôle de la qualité des matériaux pour la construction des nouveaux paddocks au circuit Gilles-Villeneuve.



Richard Hélie, chef de la direction de FNX-INNOV

« Nous avons la ferme intention d'opérer un changement en instituant une culture d'excellence sans compromis et en proposant une nouvelle offre de service intégrée, où la chaîne d'imputabilité ira de la conception à la réalisation des projets », précise Richard Hélie.

À titre de deuxième plus importante société québécoise de génie-conseil, FNX-INNOV compte en effet mieux répondre aux besoins de ses clients en adoptant une stratégie globale qui inclut l'ingénierie, mais pouvant aussi aller jusqu'à l'approvisionnement et la construction dans certains marchés de niche. « Il s'agit de maintenir une présence aux étapes de l'approvisionnement et de la construction pour s'assurer que tout est conforme aux plans et devis en termes de qualité, de coûts et d'échéanciers, indique le chef de la direction. »

Un nom à retenir

FNX-INNOV possède déjà les autorisations requises par l'Autorité des marchés financiers lui permettant de conclure des contrats publics. La société de génie-conseil mettra à profit la créativité de ses spécialistes et le savoir-faire de ses équipes multidisciplinaires dans de nombreux champs d'activité. Au cours des prochaines années, FNX-INNOV entend miser sur l'innovation de ses équipes pour se positionner encore plus solidement dans la réalisation des projets d'envergure.

FNX-INNOV, C'EST :

- Environ 650 employés
- 17 bureaux au Canada

CHAMPS D'EXPERTISE

- Infrastructures, mobilité et aménagement
- Bâtiment
- Efficacité énergétique
- Télécommunications
- Environnement et aménagement
- Énergie
- Sciences de la terre
- Ingénierie des matériaux

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE À FARNHAM

Une coordonnatrice embauchée

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

FARNHAM — Une nouvelle coordonnatrice au développement touristique entrera en fonction prochainement à Farnham. Elle sera entre autres responsable du Marché public de la Station gourmande et pilotera les dossiers qui seront mis de l'avant pour que Farnham devienne le berceau de l'agrotourisme.

« En arrivant à la barre de la ville, on disait qu'il fallait trouver un *branding* à Farnham. Je donne souvent comme exemple que Sutton et Bromont ont leur montagne, que Dunham a ses vignobles. Notre marque de commerce c'est qu'on est la porte de l'Estrie et la porte d'entrée de la route des vins. Je veux qu'on devienne le berceau de l'agrotourisme », affirme Patrick Melchior, le maire de Farnham.

C'est dans cette optique que le poste de coordonnatrice au développement touristique a été créé. « Son mandat sera de nous dire quel chemin on doit prendre pour aller chercher ce *branding*-là », poursuit le maire.

Le nouveau poste sera à l'essai pendant un an. Une cinquantaine de candidats ont fait parvenir leur curriculum vitae. Huit d'entre eux ont été retenus, mais le choix du comité de sélection s'est arrêté sur Maëva Lucas.

PARC AGROTOURISTIQUE

Les élus ont déjà fait un premier pas en annonçant la construction d'une rue située près de la brasserie Farnham Ale & Lager en 2019. Celle-ci accueillera de petites et moyennes entreprises qui œuvrent dans un secteur qui cadre avec cette vision.

Le secteur pourrait ainsi devenir un parc agrotouristique. « On a des projets qui s'en viennent. Ça bourdonne », affirme le maire, qui ne pouvait toutefois pas en dire davantage à ce sujet.

La nouvelle coordonnatrice devra également assurer la gestion du Marché public de la Station gourmande qui sera bientôt sous la responsabilité de la Ville. Afin d'en assurer la pérennité, la Coopérative de solidarité a demandé aux autorités municipales de prendre la relève.



Une nouvelle coordonnatrice au développement touristique a été embauchée à Farnham. Un de ses mandats sera d'assurer la gestion du Marché public de la Station gourmande. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Mme Lucas sera aussi responsable des activités qui se déroulent au Marché, comme le combat des chefs qui devrait être de retour en 2019.

La nouvelle coordonnatrice débutera son mandat en janvier.



Le Centre de transfert d'entreprise du Québec
guide et coordonne le processus de transfert d'entreprise pour favoriser la pérennité des entreprises et des emplois du Québec.

INFORMATION
FORMATION
MAILLAGE
COORDINATION
RÉFÉRENCEMENT

Centre de transfert d'entreprise du Québec

1 844-200-CTEQ (2837)
ctequebec.com

5350802

CHANGEMENTS AUX COLLECTES
DÈS LE 1er JANVIER 2019

Les zones et les jours de collecte ainsi que la fréquence de certaines collectes seront modifiés.

Consultez votre calendrier des collectes que vous avez reçu au début du mois de décembre afin de savoir quelles matières sont collectées chaque semaine !

C'est simple... vous aurez
un seul jour de collecte à retenir!

NOUVEAU – Trouvez maintenant votre jour et votre horaire de collectes dans le nouveau calendrier interactif au www.haute-yamaska.ca.

Quels seront les changements apportés aux collectes à compter de 2019?

Arbres de Noël

Au retour des Fêtes, vous devrez placer votre arbre de Noël en bordure de rue le dimanche 6 janvier 2019. Il sera collecté au cours de la semaine.

Matières organiques

Pour que vous soyez fin prêts à commencer la collecte des matières organiques dès la semaine du 20 mai, la MRC se chargera de faire livrer les bacs bruns et les minibacs de cuisine gratuitement à compter d'avril. Les matières organiques seront collectées chaque semaine jusqu'en novembre, puis une fois par mois de décembre à avril.

Vous recevrez toute l'information relative à la livraison des bacs, aux matières acceptées et les autres conseils pratiques au printemps 2019.

Ordures

Parmi les matières résiduelles générées par une famille, 40 % sont compostables. Ainsi, avec l'arrivée du bac brun, les ordures seront dorénavant collectées aux deux semaines à l'année.

Encombrants (gros rebuts)

La première collecte des encombrants aura lieu au mois de mai, suivra une collecte en juillet et une en octobre. Les produits électroniques (ordinateurs, téléviseurs, écrans, etc.) seront interdits, mais pourront être apportés aux écocentres.

Matières recyclables

Les surplus déposés à côté du bac ne seront plus ramassés. Vous pourrez maintenant apporter vos surplus occasionnels de matières recyclables aux écocentres.

COMPOSTER
RÉCUPÉRER
RECYCLER
HAUTE-YAMASKA

INFORMATION :
www.haute-yamaska.ca ou 450 378-9976, poste 2231

mrc La Haute-Yamaska
Prospère de nature

5349171

UNE RÉALISATION DU SERVICE DE LA PROMOTION

50 ans Le réseau de l'Université du Québec 1968 2018

10 établissements partout au Québec

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC CÉLÈBRE SES 50 ANS

Série 8 de 8

Accessibilité, ancrage, innovation : trois valeurs fondamentales, 50 bougies. Créé en 1968 par le gouvernement, le réseau de l'Université du Québec (UQ) regroupe aujourd'hui 10 établissements. Leur mission : offrir aux Québécoises et Québécois l'accessibilité à l'enseignement supérieur, tout en contribuant au développement scientifique du Québec et à l'essor de ses régions.

DIX ÉTABLISSEMENTS ANIMÉS PAR L'EXCELLENCE :

- Université du Québec à Montréal (UQAM)
- Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR)
- Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
- Université du Québec à Rimouski (UQAR)
- Université du Québec en Outaouais (UQO)
- Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)
- Institut national de la recherche scientifique (INRS)
- École nationale d'administration publique (ENAP)
- École de technologie supérieure (ÉTS)
- Télé-université (TÉLUQ)

Agir ensemble... pour

Comptant le plus grand nombre d'étudiants universitaires au Canada et ayant le plus haut revenu de recherche pour les universités canadiennes sans faculté de médecine, l'Université du Québec célèbre ses 50 ans. Créée dans le contexte d'une société en pleine transformation, elle aspire toujours à accompagner celle-ci en actualisant ses bases. Les dix établissements du réseau souhaitent relever collectivement les défis de l'avenir, forts d'une collaboration interinstitutionnelle accrue à la grandeur du territoire.



Seul établissement universitaire au Québec dédié exclusivement à la recherche et à la formation d'étudiants aux 2e et 3e cycles, l'INRS contribue au développement de la société québécoise par ses découvertes et ses innovations scientifiques, sociales et technologiques. – Photo : Laëtitia Boudaud

TOUJOURS L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS LES TALENTS

À l'Université du Québec, la démocratisation et l'accessibilité aux études universitaires sont au cœur de la mission. Cinquante ans plus tard, les efforts sont maintenus entre autres pour offrir aux étudiants un environnement de grande qualité, pour mieux soutenir la réussite de leur parcours universitaire, pour mettre au point de nouvelles formes numériques d'accès au savoir et à la formation.

« Beaucoup a déjà été fait en quelque 50 ans. Que l'on pense simplement à la formidable hausse des inscriptions universitaires au Québec depuis 1970 et à l'accès des femmes à l'université, qui représentent aujourd'hui 63 % de la population étudiante au 1er cycle à l'UQAM, tout comme à celui de groupes traditionnellement non desservis par l'université, entre autres les adultes sur le marché du travail. Nous travaillons aussi activement à renforcer l'inclusion d'autres groupes, dont les Autochtones et les personnes issues de l'immigration. Il s'agit ici d'une responsabilité à laquelle nous sommes collectivement conviés. »

Magda Fusaro, rectrice de l'UQAM

« La présence de femmes en génie et en sciences représente un enjeu important. Pourquoi ? Parce que les entreprises qui accueillent une plus grande diversité, et qui accueillent des femmes, sont mieux gérées. Ces entreprises font davantage de profits et sont plus innovantes. Or, l'innovation est un pilier important de la croissance économique. Nous avons donc élaboré une stratégie visant à faire de l'ÉTS l'école de génie préférée des étudiantes et des professeures. »

Pierre Dumouchel, directeur général de l'ÉTS

- **Un étudiant sur trois au Québec est inscrit dans l'un des dix établissements de l'Université du Québec.**
- **600 étudiants autochtones sont inscrits annuellement, dont 11 % aux cycles supérieurs.**
- **700 000 diplômes décernés par les établissements en 50 ans.**
- **En 2016, un étudiant sur quatre n'aurait pas fait d'études universitaires sans l'existence de l'établissement du réseau où il a étudié.**

BRANCHÉ SUR LES MILIEUX ET OUVERT SUR LE MONDE

Le réseau de l'Université du Québec a permis aux populations de toutes les régions d'accéder à l'enseignement supérieur, d'exprimer de façon particulière leurs besoins et attentes. Des formations et des créneaux de recherche originaux y sont développés, en collaboration avec divers partenaires des régions et d'autres pays, contribuant à la science en français.

« L'Université du Québec a toujours été l'antithèse du concept de tour d'ivoire. Nous avons des antennes partout et nous travaillons en symbiose. Bien connectés, nous sommes à l'écoute et capables de construire, de coconstruire avec les milieux et d'arriver avec de la recherche et de la formation pertinentes aux besoins actuels et futurs. Nous avons aussi la préoccupation d'amener la connaissance dans tous les milieux desservis par le réseau afin que ceux-ci puissent s'en servir comme levier. »

Jean-Pierre Ouellet, recteur de l'UQAR

« Il y a une coconstruction à faire avec les collèges avec lesquels on doit développer encore plus de partenariats. Pour l'accessibilité aux études, particulièrement dans les régions, les deux grands réseaux d'établissements en enseignement supérieur doivent être encore plus en phase. Il faut être capable de faire preuve d'ouverture et c'est de cette manière qu'on va continuer à se démarquer et à réaliser notre mission dans un contexte toujours très actuel pour les cinquante prochaines années. »

Denis Martel, recteur de l'UQAT

- **Les personnes formées à l'Université du Québec contribuent au développement de toutes les régions, la moitié des diplômés travaillant à l'extérieur des centres urbains de Québec et de Montréal.**
- **10 $ en retombées économiques générées par l'Université du Québec pour chaque dollar net investi par le gouvernement du Québec.**
- **Plus de 200 M$ obtenus en subvention de recherche.**
- **Un article scientifique sur deux est signé avec un chercheur d'un autre pays.**

UNE UNIVERSITÉ POUR LA VIE

Les études universitaires sont généralement perçues comme un passage. L'Université du Québec souhaite cependant faire en sorte que les individus s'associent au réseau de façon durable en misant entre autres sur des modèles flexibles.

«Aujourd'hui, les citoyens québécois ont besoin d'une formation de pointe tout au long de leur vie. Nous devons être présents pour développer les connaissances, permettre aux personnes d'actualiser leurs compétences et également accompagner les organisations. Il est question ici de formation créditée et de formation continue ou sur mesure. Lorsqu'on observe les populations étudiantes, on constate qu'il y a beaucoup de gens qui retournent aux études.»

André G. Roy, directeur général par intérim de la TÉLUQ

l'avenir

« Comme toutes les autres, l'Université du Québec devra s'adapter aux nouvelles générations, aux technologies émergentes et aux nouvelles compétences qui seront requises pour occuper les emplois du futur. La formation à distance, y compris en formule hybride, doit faire partie des méthodes d'enseignement pour améliorer la pédagogie et l'expérience étudiante. De même, il nous faut miser de plus en plus sur l'internationalisation de l'Université du Québec et de ses constituantes. »

Denis Harrisson, recteur de l'UQO

- **Plus de 1300 programmes d'études offerts aux trois cycles.**
- **Plus de 100 000 étudiants, dont près de la moitié sont inscrits à temps partiel.**
- **Le tiers des étudiants sont soutien de famille.**

LE GOÛT DE LA CONNAISSANCE

Une société qui avait soif de savoir est à l'origine de la création de l'Université du Québec. Le défi consiste maintenant à redonner au Québec ce goût de la connaissance, un intérêt qui doit être développé bien avant les études universitaires.

« Notre environnement est en bouleversement. Tant en formation qu'en recherche, nous devons repenser nos façons de faire et nous tourner vers la richesse des collaborations que peuvent apporter nos partenaires en enseignement supérieur. Le principal défi est donc celui de se réinventer en préservant les fondements de notre système universitaire. Pour ce faire, il faut oser explorer de nouvelles avenues qui mettent à profit toutes les connaissances de notre communauté. »

Nicole Bouchard, rectrice de l'UQAC

« Nous avons l'obligation d'innover aussi dans le discours de légitimation de l'éducation. Nous pouvons, en travaillant mieux ensemble, peser davantage sur les orientations que la société et les gouvernements vont se donner dans les prochaines décennies, notamment en accordant une plus grande priorité à l'éducation et à l'enseignement supérieur. Résolument tournés vers l'avenir, nous sommes conscients du fait que nous représentons un espoir pour le dynamisme de la société québécoise. »

Guy Laforest, directeur général de l'ENAP

- **Trois étudiants du réseau sur cinq, inscrits au baccalauréat, sont de première génération, c'est-à-dire issus de familles dont les parents n'ont pas fréquenté d'établissement d'enseignement supérieur.**

D'AUTRES SOUHAITS POUR LE RÉSEAU...

« Il est impératif que le nouveau gouvernement poursuive le réinvestissement entrepris par le gouvernement précédent lors du dernier budget et le bonifie. Pour les prochaines années, la mission fondamentale du réseau doit se poursuivre. La place des Autochtones, la recherche en santé, le rôle de leader régional joué par l'Université du Québec constituent des incontournables. Dans l'avenir, il faut souhaiter que la valeur ajoutée du réseau soit plus largement et mieux reconnue. »

Daniel McMahon, recteur de l'UQTR

« Quand on pense à l'Université du Québec, aucun geste posé par un gouvernement n'a autant changé une société. Elle est à l'origine d'un véritable bouleversement de la société québécoise. On peut dire qu'on a plus que dépassé le mandat qui avait été donné au départ. Le défi, c'est que la société québécoise reconnaisse que l'Université du Québec a contribué à faire du Québec une société moderne et qu'elle soit fière de ce réseau unique. Forts de cet appui, nous aurons les conditions requises pour mener à l'innovation qui, rappelons-le, naît d'un processus qu'on ne connaît pas à l'avance. »

Luc-Alain Giraldeau, directeur général de l'INRS

« Nous devrons faire preuve d'audace pour continuer à rendre accessible la connaissance à tous, en inventant de nouvelles formes de transfert de connaissance, en phase avec les demandes des milieux et les modes de vie des générations montantes. Pour que l'université soit ouverte et inclusive à tous les talents, assurons-nous de refléter encore plus la diversité de notre société. Et le travail commence dès l'école primaire, en donnant aux jeunes le goût d'apprendre. Un de nos premiers mandats est lié à la formation des maîtres et a toujours toute sa pertinence. En disposant de leur autonomie et de moyens suffisants, les universités sont des acteurs de changement au service du bien commun. »

Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec



1



2



3



4

1. À l'avant: Nicole Bouchard, rectrice de l'UQAC, Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec, Luc-Alain Giraldeau, directeur général de l'INRS et, Magda Fusaro, rectrice de l'UQAM. À l'arrière : Pierre Dumouchel, directeur général de l'ÉTS, André G. Roy, directeur général par intérim de la TÉLUQ, Jean-Pierre Ouellet, recteur de l'UQAR, Daniel McMahon, recteur de l'UQTR, Denis Martel, recteur de l'UQAT, Guy Laforest, directeur général de l'ENAP, et Denis Harrisson, recteur de l'UQO. – Photo : Jocelyn Bernier
2. Des étudiantes à l'œuvre dans le Laboratoire d'hydraulique et d'hydrologie, du Département de génie de la construction de l'ÉTS. – Photo : ÉTS
3. Gabriel Côté-Castonguay est étudiant au baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale à l'UQAR. – Photo : Stéphanie Moreau
4. Le professeur Stéphane Bouchard, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en cyberpsychologie clinique dans la voûte immersive PSYCHÉ à l'UQO. – Photo : Sarah Scott

POUR SUIVRE CETTE SÉRIE :

14 avril : Un réseau universitaire à la grandeur du Québec

12 mai : Un réseau et une collectivité en santé !

16 juin : Un rôle de premier plan dans le développement de l'entrepreneuriat

18 août : Des acteurs de leur milieu

15 septembre : Un rôle capital en environnement et développement durable

13 octobre: Tisser des liens avec les peuples autochtones

17 novembre : Un réseau ouvert sur le monde

Aujourd'hui: Agir ensemble... pour l'avenir

MAISON DE LA CULTURE DE WATERLOO

Des travaux de structure en vue

ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

L'état de la Maison de la culture de Waterloo exige que la municipalité s'y penche sérieusement. L'ancienne église universaliste, qui date de 1870, devra subir des travaux de maçonnerie.



La présence de fissures oblige la Ville à pousser plus loin son expertise de la structure de la Maison de la culture de Waterloo. — PHOTO ALAIN DION

Des fissures apparentes observées sur les murs extérieurs et intérieurs de la bâtisse avaient d'abord sonné l'alerte. Convoqué sur place en octobre dernier, un ingénieur en structure avait relevé quelques problèmes, dont le poids de l'ancien clocher, jugé trop lourd, explique le directeur général de Waterloo, Louis Verhoef, en précisant que des interventions y ont déjà été faites dans le passé.

Le mois suivant, une inspection par l'architecte Sylvain Pomerleau avait révélé que des briques porteuses se désagrégeaient et que le mur surplombant le pignon s'était déplacé.

Devant ce constat, le conseil municipal a accepté, cette semaine, une soumission de 6323,63 $ de la firme ADSP Architecture + Design incluant l'expertise pour intervenir sur le clocher et l'enveloppe du bâtiment, l'expertise sur la structure du clocher et l'évaluation de la charge occupante de la mezzanine.

« Ce mandat vise à faire une analyse plus complète de la situation pour mieux connaître la nature des travaux qui seront nécessaires, ajoute M. Verhoef. À partir du rapport, on verra si la Ville ira en appel d'offres public, sur invitation ou de gré à gré. »

Selon lui, le rapport devrait être déposé en janvier ou février prochain.

Louis Verhoef ne prévoit pas des travaux de grande ampleur.

« Mais si on veut ajouter des choses ou apporter des modifications, ce pourrait être l'occasion de le faire », dit-il, sans fournir plus de détails.

SANS DANGER

Ce dernier assure toutefois que les travaux de maçonnerie visent d'abord à empêcher la détérioration du bâtiment. « On nous a assuré qu'il n'y avait aucun danger pour le public. »

L'avenir du lieu de diffusion n'est aucunement compromis, affirme le gestionnaire.

Propriété de la Ville de Waterloo, le 441 de la Cour est loué à l'organisme de la Maison de la culture au coût annuel de 1 $. Toutes les dépenses liées au bâtiment sont aux frais de la municipalité.

Depuis que la salle de spectacle y est installée, en 1989, l'édifice a maintes fois fait l'objet de travaux, soit pour le mettre à niveau ou pour l'agrandir de l'intérieur comme de l'extérieur. Aujourd'hui, la Maison offre une salle de spectacles principale pouvant accueillir jusqu'à 275 personnes, et une plus intime au sous-sol, jumelée à une salle d'exposition.

MERCREDIS CHAUDS

Par ailleurs, c'est à la Maison de la culture que la Ville confiera désormais l'organisation des Mercredis chauds. Ces spectacles extérieurs, qui se tiennent au centre-ville durant la saison estivale, étaient jusqu'ici sous la responsabilité de Tourisme Waterloo.

« On pense que la Maison de la culture a les contacts pour bonifier le concept des Mercredis chauds, en approchant des artistes connus. Pour nous, c'était un mariage naturel », estime le directeur général.

Cette nouvelle association permettra également à la Ville de présenter les spectacles à l'intérieur de l'ancienne église, lorsque le temps sera moins clément, l'endroit possédant déjà les équipements techniques nécessaires.

AVIS DE CONVOCATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le *Groupe Estrie-Richelieu*, compagnie d'assurance, convoque, par la présente, ses membres et ses assurés à son **assemblée générale annuelle** qui se tiendra le :

JEUDI, LE 21 MARS 2019

11 H 30 : Cocktail et dîner
13 H 00 : Assemblée générale annuelle
15 H 00 : Conférencier John Parisella

Centre de congrès de Saint-Hyacinthe
1325, rue Daniel-Johnson Ouest, Saint-Hyacinthe

Lors de cette assemblée, les membres pourront prendre connaissance du rapport annuel incluant, entre autres, les états financiers et le rapport des vérificateurs, élire les administrateurs ainsi que les vérificateurs. L'assemblée générale annuelle aura également pour objet d'adopter les modifications apportées au *Règlement Numéro 4 – Règlements généraux* et traiter de tout autre sujet inscrit à l'ordre du jour.

ACTUALITÉS POLITICO-ÉCONOMIQUES
RENCONTRE AVEC JOHN PARISELLA



John Parisella est une figure connue et respectée dans l'univers québécois, ayant occupé, au cours de sa carrière, de multiples fonctions sur la scène publique, notamment à titre de directeur de cabinet de premiers ministres, d'auteur, de gestionnaire en affaires, d'analyste politique et de délégué général du Québec à New York. M. Parisella a été nommé membre de l'Ordre du Canada en 2017, Officier de l'Ordre national du Québec en 2016. Depuis plus de 40 ans, M. Parisella conseille les leaders de notre pays. Dans les dernières années, il est devenu un observateur privilégié de la politique américaine.

estrie richelieu
MUTUELLE D'ASSURANCE AGRICOLE

ÉLECTIONS

Les mandats des administrateurs occupant les sièges 9 à 13 prendront fin le **21 mars 2019**. Tout membre désirant siéger comme administrateur doit transmettre, au plus tard le 20 janvier 2019, le bulletin de candidature et les déclarations d'intérêts dûment signés et complétés, ainsi qu'un curriculum vitæ. Les documents doivent être adressés au secrétaire du conseil d'administration et sont disponibles au siège social situé au 770, rue Principale à Granby et sur le site Internet de la compagnie au **www.estrierichelieu.com**

ATTENTION

Pour être membre, vous devez être **l'assuré nommé en premier lieu** sur un contrat d'assurance en vigueur émis par *Estrie-Richelieu*.
Dans le cas d'une **personne morale** (compagnie) **nommée en premier lieu** sur un contrat d'assurance en vigueur émis par *Estrie Richelieu*, un dirigeant et / ou un mandataire dûment autorisé doit désigner un fondé de pouvoir par procuration.

PROCURATIONS

Conformément avec l'article 5.8 du *Règlement Numéro 4 – Règlements généraux*, tout membre peut exercer son droit de vote en nommant un fondé de pouvoir par procuration. Il n'est pas nécessaire qu'un fondé de pouvoir soit un membre habile à voter. Le formulaire de procuration, disponible au siège social et par le biais du site Internet de la compagnie, doit être déposé dûment complété au plus tard le dimanche, **10 mars 2019**, soit dix (10) jours avant l'assemblée. Un fondé de pouvoir ne peut représenter plus de trois (3) membres en plus de voter pour lui-même s'il y a lieu.

PLUSIEURS PRIX TOTALISANT 5 250 $ SERONT TIRÉS PARMI LES MEMBRES PRÉSENTS.

Chers membres, veuillez confirmer, si possible, votre présence avant le **14 mars 2019** auprès de notre réceptionniste **à icloutier@estrierichelieu.com ou par téléphone 1-800-363-8971 poste 0**.

Mélanie McMillan
Secrétaire du conseil d'administration

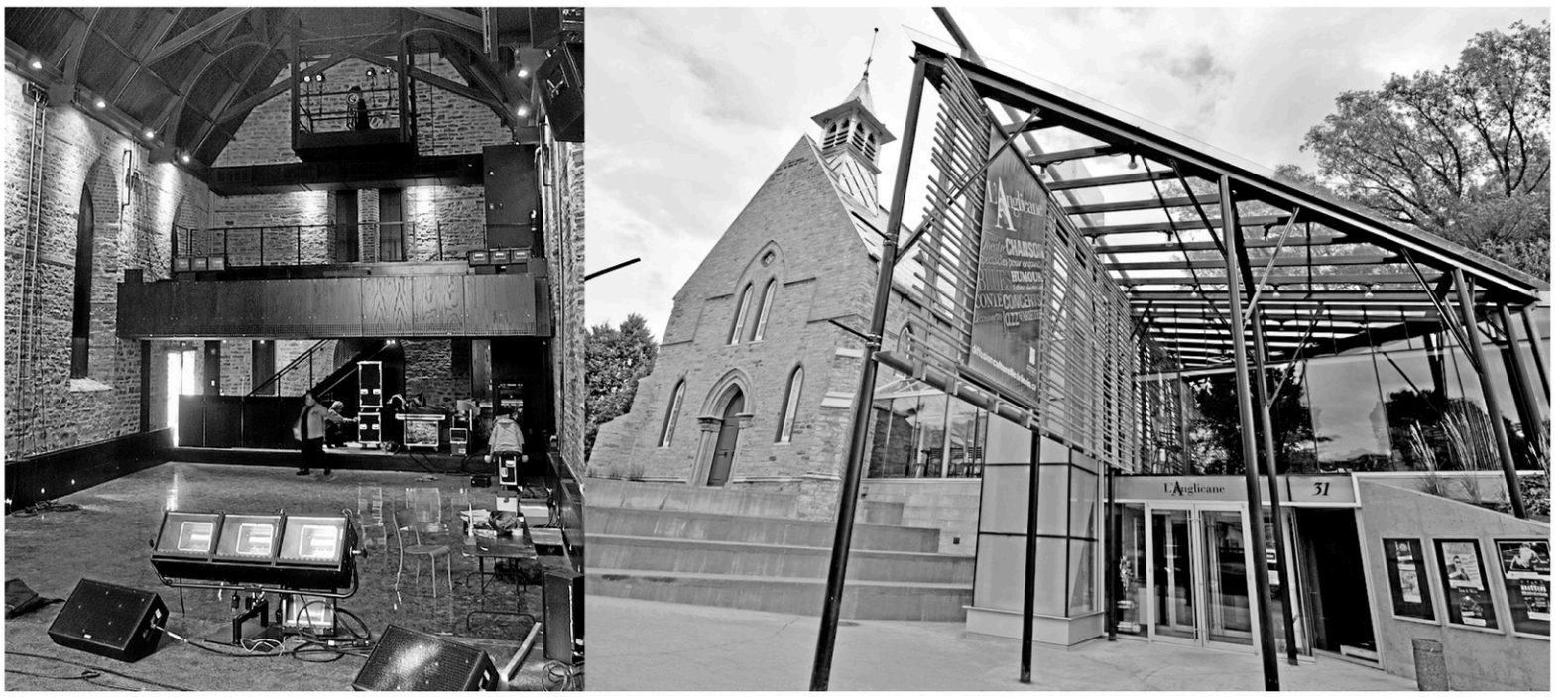
Diffusé le 15 décembre 2018

5354233

RÉFECTION DU CENTRE CULTUREL ST-JOHN

En mode expansion

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca



Bromont s'inspire des travaux réalisés à l'église anglicane de Lévis pour son projet au centre culturel St-John. — PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

BROMONT — Le centre culturel St-John, bâtiment patrimonial emblématique de la rue Shefford à Bromont, aura non seulement droit à sa cure de rajeunissement, mais aussi à un agrandissement. La capacité d'accueil de la salle de spectacles sera alors doublée, passant de 94 à 200 places.

Les deux prochaines années seront fastes à Bromont en terme de réalisation de projets. Par ailleurs, plusieurs de ces initiatives rendront ses lettres de noblesse à l'artère principale du Vieux-Village et en périphérie. « La culture est un aspect très important à Bromont et on veut la mettre en valeur. Le centre culturel St-John et la place publique seront donc deux attraits de premier plan sur la rue Shefford », a indiqué le maire de Bromont, Louis Villeneuve.

Le projet du centre culturel se déroulera en deux phases. La première consiste à remettre en état la maçonnerie de l'ancienne église anglicane. « Ce n'est pas un choix, mais une obligation de la refaire pour éviter un effondrement », a précisé Louis Villeneuve. On parle également du remplacement de la toiture, des fenêtres et des portes. L'appel d'offres pour la phase 1 sera lancé cet hiver. L'objectif est de boucler les travaux en 2019.

La seconde étape, prévue en 2020, s'articulera autour de l'agrandissement d'environ 2500 pieds carrés du bâtiment du côté de la rue John-Savage. La réfection de la maçonnerie, qui aura au préalable été faite sur les trois autres faces de l'immeuble, sera alors complétée. L'ajout d'infrastructures permettant une meilleure accessibilité aux personnes handicapées, ainsi que la mise à niveau du système d'éclairage, des dalles et de l'isolation de l'ancien lieu de culte datant de la fin des années 1800, sont aussi dans les cartons. Les locaux administratifs seront relocalisés dans ce nouvel espace. Notons que Bromont s'inspire des travaux réalisés dans l'église anglicane de Lévis, transformée en salle de spectacles.

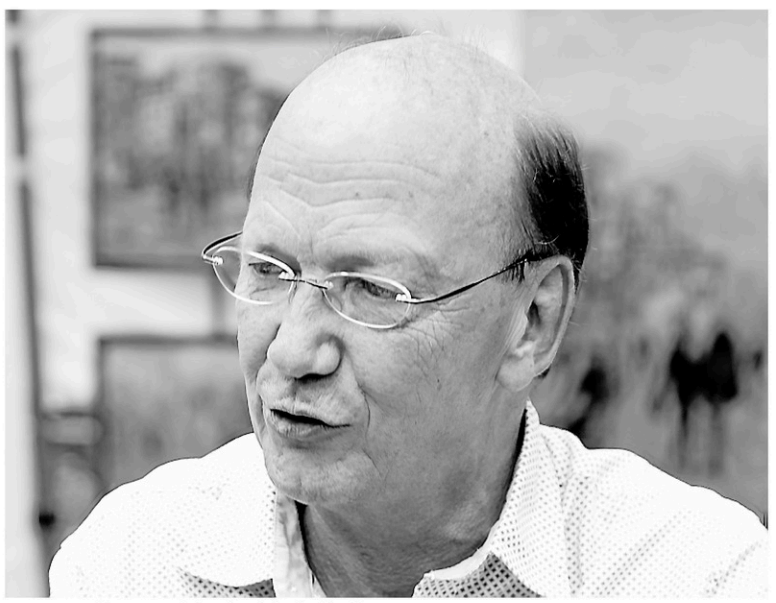
CAMPAGNE

Le projet d'ensemble du centre culturel St-John est estimé à près de 2,9 millions de dollars. La Ville prévoit dans son programme triennal d'immobilisations (2019-2021) des sommes totalisant environ 2,6 millions de dollars.

Or, la municipalité est d'avis que le projet pourra être en partie subventionné afin de diminuer le montant à injecter. À ce chapitre, les élus ont adopté le 3 avril lors de la séance du conseil une résolution autorisant le dépôt d'une demande d'aide financière auprès d'Ottawa, via le Fonds du Canada pour les espaces culturels.

Le programme, doté d'une enveloppe de 54 millions pour la période 2018-2028, « appuie des projets de rénovation et de construction ainsi que l'acquisition d'équipement spécialisé et la réalisation d'études de faisabilité reliées aux espaces culturels ». Une nouvelle requête sera présentée par la Ville sous peu, a indiqué le directeur général Éric Sévigny.

En parallèle, une campagne de financement sera lancée en septembre 2019 pour boucler le budget. La collecte de fonds grand public sera pilotée par les Amis de la culture de Bromont, a indiqué le conseiller municipal Michel Bilodeau. « On veut vraiment se diriger vers une autonomie culturelle à Bromont, a indiqué celui qui est responsable de ces dossiers. Et on a un superbe projet pour y arriver. »



Le conseiller municipal Michel Bilodeau — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

VISIONNAIRE

Le Centre culturel St-John a célébré ses 10 ans d'existence en 2017. Rappelons que la Ville avait acquis le bâtiment patrimonial pour la somme symbolique de 1 $. Des travaux de l'ordre de trois millions de dollars étaient déjà envisagés à cette époque, a fait valoir M. Bilodeau. Toutefois, aucun investissement majeur n'a été réalisé au cours de la dernière décennie.

Malgré tout, l'offre du centre culturel monte crescendo depuis son ouverture. L'organisation est donc à un moment charnière. « Les spectacles présentés sont presque toujours complets. De son côté, la Ville verse annuellement 43 000 $ pour les activités culturelles. Il y a un retour de 70 % [de ce montant] au niveau de la billetterie. Agrandir le centre culturel permettra à l'établissement de s'autosuffire financièrement dans les années suivantes », a soutenu Michel Bilodeau.

Selon ce dernier, l'étude de faisabilité « a démontré que la rénovation, la mise à niveau et l'agrandissement coûteraient 25 000 $ de moins » que la facture initiale.

« On peut donc dire que la Ville a été visionnaire dans le dossier. Sans compter que ça nous permettra de présenter des spectacles de plus grande qualité en raison des cachets que l'on pourra verser aux artistes avec 200 places. »

BYE BYE STUCCO
Faire **disparaître** ses plafonds de stucco
Sans démolition, sans poussière
C'est magique!
Serge Paquin 450 525-0795
Entrepreneur spécialisé
Estimation gratuite R.B.Q. 5750-6982-24
5345247

Débutez l'année avec
la résolution de **prendre soin de vous et de vos proches**,
faites un pas concret
vers **le mieux-être**.
Chèques-cadeaux disponibles

osteopathiegranby.com
450 775-5226
Pour toute la famille
SYLVIE LEMIEUX, OSTÉOPATHE
Do #09024, Membre d'Ostéopathie Québec
407, rue du Nénuphar, Granby
5362120

opinions

Président et éditeur **ALAIN TURCOTTE** Directeur général **CHRISTIAN MALO** Rédacteur en chef **MARC GENDRON**

LA VOIX DES LECTEURS

Tourisme de masse : quelles solutions ?

Le tourisme de masse est une problématique reliée à l'industrie du tourisme. En effet, elle est caractérisée par des déplacements massifs de touristes vers un même lieu (plage, site touristique, ville, région géographique), et ce, pour une courte durée. Il est parfois difficile pour les touristes de voir les côtés néfastes de leurs actions, puisqu'ils sont en visite à un endroit pour peu de temps.

Selon un rapport de l'Organisation mondiale du tourisme, le tourisme est l'une des causes du réchauffement climatique. Le nombre de touristes ne cesse d'augmenter avec les années. En 2017, il y avait environ 1,323 millions de voyageurs dans le monde soit 88 millions de plus qu'en 2016. En 2007, l'OMT a mentionné que le tourisme causait 1,3 milliard de tonnes par an d'effet de serre, soit 5 %. Cependant, il pourrait augmenter à 150 % dans les 30 prochaines années. Il est vrai de dire que le tourisme de masse crée des impacts néfastes sur l'environnement, l'écosystème et sur les populations locales à long terme. En fait, il est un secteur économique important au niveau mondial, mais aussi il est important pour l'économie de certains pays. Le tourisme est un marché florissant et ne cessera d'augmenter avec les années. C'est donc pour cela qu'il est important de s'informer et de se sensibiliser sur les impacts que nous causons lorsque nous voyageons.

Mais faut-il interdire le tourisme ? C'est la solution qui a été adoptée ce printemps par l'île Boracay aux Philippines. Depuis plusieurs années, une série d'initiatives ont eu lieu à travers le monde pour limiter l'impact souvent négatif du tourisme, mais peu sont efficaces.

Il existe donc des solutions pour réduire nos empreintes !

Le tourisme durable représente tous les types de tourisme alternatif qui sont dans une démarche de préservation, de respect et de mise en valeur des ressources présentes sur un territoire, qu'elles soient naturelles, culturelles ou sociales.

L'écotourisme pour sa part est une forme de tourisme respectueuse de l'environnement et du bien-être des populations. Il se pratique exclusivement en milieu naturel et doit être une source financière viable pour les communautés d'accueil.

Ensuite, le slow tourisme qui consiste à découvrir une destination à son propre rythme. Plus qu'une simple forme de tourisme, cette activité est un mode de vie qui va à la rencontre des populations locales et des nouveaux sentiers.

Le tourisme solidaire ou communautaire consiste à voyager dans des petits villages, où les communautés d'accueil s'occupent de vous en échange de donner de l'aide ou bien en enseignant. Cette façon de voyager favorise les échanges culturels et apporte aide et soutien aux populations qui vivent avec des difficultés.

L'agrotourisme est une activité touristique de plus en plus pratiquée. C'est une forme de tourisme visant à découvrir et à partager les savoir-faire d'un milieu à vocation agricole. L'agrotourisme se pratique de plusieurs manières : visite de l'exploitation, hébergement, restauration et vente de produits agroalimentaires. Il est possible d'aller dans des fermes et d'y habiter sans frais, en échange d'aide.

Les voyages dans les tout-inclus ne sont pas près de disparaître. Encore aujourd'hui, la plupart des gens préfèrent voyager dans les « resorts » à la place de voyager en « sac à dos » même si ça devient de plus en plus populaire. Afin de diminuer l'impact environnemental lorsque l'on voyage, voici quelques étapes que nous devons suivre pour aider à maintenir une bonne empreinte.

1. Faire attention à nos déchets ;
2. Essayer de ne pas gaspiller ! Consommer de la nourriture et de l'eau dont nous avons besoin. Plusieurs pays possèdent une population locale qui souffre parfois de famine ou qui nécessite ses ressources ;
3. Encourager la population locale plutôt que les multinationales en mangeant dans les restaurants en ville ;
4. Choisir des activités touristiques qui n'engendrent pas des conséquences néfastes sur la nature.

Il ne faut pas oublier que les petites intentions peuvent aider à la santé de la planète.

Luisa Tarazona
Granby



Banaliser la violence

De nos jours, la banalisation de la violence dans le sport se fait de plus en plus sentir. En effet, il s'agit maintenant d'un grave problème dans notre société. Au Québec, peu d'outils sont disponibles afin de déterminer s'il y a des progrès concernant la diminution de la violence dans le sport. J'ai donc décidé de me pencher sur le fait qu'aucun relevé des blessures n'est disponible dans la ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ), alors que ce genre de relevé est disponible dans toutes les autres grandes ligues sportives. Ce genre de relevé permettrait de voir si le sport au Québec va dans la bonne direction concernant la violence ou bien de voir si les mesures qui sont utilisées pour l'enrayer sont assez efficaces.

Alors que l'on sait que les gestes de violence dans le sport n'ont plus leur place en raison des conséquences que cela peut causer, tels que : des fractures aux os, des lésions aux muscles et aux tendons et des commotions cérébrales. Ces blessures peuvent avoir des conséquences pour le reste d'une vie. Par exemple, l'incident Donald Brashear lorsqu'il a été la victime d'un coup de bâton de Marty McSorley qui lui a laissé une commotion cérébrale de 3e degré. Il y a aussi Marc Savard qui a dû mettre fin abruptement à sa carrière en 2011 alors que Matt Cooke l'avait violemment frappé a la tête. De plus, les blessures peuvent aussi causer de grands problèmes psychologiques tels que la dépression et des troubles anxieux. À la suite de la mise en échec à la tête qu'il a reçue, Marc Savard a sombré dans une dépression, en plus de subir des maux de tête, une perte de mémoire et des étourdissements. Ce genre de statistiques est primordial dans une société comme la nôtre puisque cela permettrait de faire le compte des blessures et des gestes violents dans le sport.

Ne trouvez-vous pas cela anormal que l'une des plus grandes ligues sportives au Québec ne prenne pas tous les moyens qui sont nécessaires afin d'enrayer le plus possible la violence dans le sport ?

Antoine Dumas
Granby

Une opinion ?

Les lecteurs sont invités à partager leur opinion sur des sujets d'actualité. Les lettres doivent être transmises par courriel à ***opinions@lavoixdelest.ca***, et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Seuls le nom et la municipalité seront publiés. Nous ne donnons pas suite aux lettres anonymes. **Ces commentaires ne doivent pas excéder les 500 mots. *La Voix de l'Est* se réserve le droit d'abréger et de refuser des lettres.**

La maison de Régis

MARIE-ÈVE MARTEL
CHRONIQUE
marie-eve.martel@lavoixdelest.ca



Vu d'même

Je suis tombée là-dessus par hasard, cette semaine.

Un média que je ne nommerai pas a publié les photos de la maison du maire de Québec, Régis Labeaume, qui vient d'être mise en vente. Les clichés sont facilement accessibles via l'annonce de l'agence immobilière qui gère la vente, mais le nom du propriétaire n'y est pas mentionné.

Ainsi, en quelques clics, il était possible de faire le tour du propriétaire, une somptueuse résidence du secteur Sillery avec vue sur le fleuve pour laquelle le premier magistrat de la Capitale nationale demande 1,4 million de dollars via la prestigieuse agence Sotheby's.

On ne parlera pas de la décoration de la maison Labeaume.

D'abord, parce que les goûts, ça ne se discute pas.

Ensuite, parce que vraiment, ça me fait une belle jambe de savoir s'il y a encore du tapis dans le salon de Monsieur le maire ou s'il préfère le prélart, la céramique, le flottant ou le bois franc.

Toujours est-il que M. Labeaume s'est froissé quand le journaliste du média en question s'est mis à lui poser des questions sur la mise en vente de sa demeure — de son manoir, que dis-je!

Avec raison.

Les versions subséquentes du texte — qui comptaient de moins en moins de photos — dévoilent les intentions du journaliste, qui souhaitait savoir si le maire Labeaume conserverait sa résidence principale dans la ville de Québec afin de demeurer en règle avec la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

C'est un peu tiré par les cheveux, mais il y a un brin d'intérêt public là-dedans, même si la démarche semblait un peu prématurée, étant donné que M. Labeaume n'a ni vendu ni racheté de propriété. On sait qu'il a un pied à terre sur la Côte-de-Beaupré, mais il aurait été plus délicat, à mon avis, d'attendre de voir s'il se met les pieds dans les plats avant d'aborder le sujet.

Par exemple, si M. Labeaume avait embauché des cols bleus de la Ville de Québec pour rénover son patio, s'il faisait déneiger son *driveway* par les souffleuses de l'appareil municipal ou s'il avait payé son hypothèque à l'aide du fonds de roulement de la capitale, ce serait d'intérêt public. Il aurait été toutefois possible d'en parler sans y ajouter une galerie qui expose tous les recoins de la demeure de l'élu.

INTÉRÊT OU CURIOSITÉ?

Il n'y a pas d'intérêt public à voir l'intérieur de sa résidence: le spectacle ne sert qu'à assouvir la curiosité de certaines personnes. Imaginons un instant que les maires Pascal Bonin, à Granby, ou Louis Villeneuve, à Bromont, décidaient de vendre leur propriété. J'aurais une petite gêne à en faire un reportage dans les pages de *La Voix de l'Est*. Les caméras ont leur place dans la maison du peuple, mais elles ne devraient pas entrer chez celui-ci, à moins d'y être invitées pour des raisons légitimes.

Régis Labeaume, comme tous les autres élus et même nos *veuuudettes* québécoises, a beau être une personnalité publique dans le cadre de son métier, il a droit à sa vie privée comme Monsieur et Madame Tout-le-monde. Notre foyer est en quelque sorte un havre de paix dans lequel on se retire après une longue journée pour être à l'abri de tous les stress et autres facteurs qui nous assaillent au quotidien. Il faut que cela demeure.

Mais quand même ta salle de bain est *on display* sur les Internet, tout simplement parce que tes foufounes plus célèbres que celles de tes voisins y ont trôné, disons que de l'intimité, il ne t'en reste plus bien bien.

Nous, les médias, nous plaignons souvent du cynisme et de la perte de confiance du public face à notre travail. Pourtant, je ne peux m'empêcher de me dire qu'à quelque part, collectivement, nous sommes un peu responsables de nos malheurs avec des contenus racoleurs comme ceux-là.

Ça me rappelle le malaise que j'ai ressenti il y a quelques mois, après le décès du chanteur Patrick Bourgeois. Le même quotidien n'avait pas perdu de temps à trouver l'annonce de la mise en vente de sa dernière demeure, dont il avait publié les photos pour montrer un aperçu de là où l'idole passait ses nuits...

On aurait pu se garder une petite gêne.



Régis Labeaume s'est froissé quand le journaliste en question s'est mis à lui poser des questions sur la mise en vente de sa demeure – de son manoir, que dis-je! Avec raison: c'est du pur voyeurisme. — PHOTO ARCHIVES LE SOLEIL

SUR LE WEB
SUIVEZ-NOUS SUR
lavoixdelest.ca
facebook.com/lavoixdelest
@lavoixdelest

MARIO BÉDARD
À l'écoute de vos besoins!
GRANBY VOLKSWAGEN INC. (1998)
Représentant des ventes
1133, rue Principale, Granby
450 522-2915
5266032

Dr André Savard
CHIRURGIEN DENTISTE
■ Dentisterie familiale ■ Esthétique ■ Réhabilitation
Toute notre équipe vous attend avec un accueil chaleureux et un service personnalisé.



300, rue de l'Hôtel-de-Ville Nord, Farnham | 450 293-5381
www.dentistesavardfarnham.com
5350297

LOTO QUÉBEC — RÉSULTATS DU : JEUDI 13 DÉCEMBRE 2018

Celebration 2019
Audi A3
480C355
(non décomposable)



*Le gagnant d'une Audi A3 pourra choisir entre le véhicule ou l'équivalent en argent de 35 000 $.

Grande VIE: 04 20 28 34 49 — Grand NUMÉRO (GN): 4

Lotto-D: 2 2 1 2 5 1 6 3

Quotidienne: 2 67 — 3 532 — 4 8543

Sprint: 08 19 24 33 40

Lotto Poker: 3♠ 5♡ 5♠ 7♠ R♢

Extra: 7389801

Astro: Jour - Mois - Année - Signe: 19 DÉCEMBRE 67 BÉLIER

Banco: 07 09 12 19 26 30 33 34 38 39 46 48 51 53 54 56 59 61 64 70

Turbo x 2

Tout ou Rien: 02 04 06 07 08 09 10 16 18 19 20 22

Triplex: 04 10 11 18 21

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com

5353220

politique

La ministre Joly reporte son voyage en Chine

MÉLANIE MARQUIS
La Presse canadienne

OTTAWA — L'un des deux Canadiens détenus en Chine, Michael Kovrig, a reçu la visite de l'ambassadeur du Canada à Pékin, John McCallum, vendredi. Les autorités canadiennes tentent toujours d'offrir des services consulaires à l'autre ressortissant, Michael Sparov.

« Le Canada a obtenu que Michael Kovrig ait accès à des services consulaires. L'ambassadeur McCallum l'a rencontré à Pékin. Les agents consulaires canadiens continuent de lui fournir des services consulaires, ainsi qu'à sa famille », a déclaré Affaires mondiales Canada.

Les agents « continueront de chercher à communiquer davantage avec lui », a-t-on ajouté, sans fournir plus de détails « en raison des dispositions de la Loi sur la protection des renseignements personnels ».

L'autre homme détenu en Chine, Michael Spavor, n'a pas encore eu la même chance. « Le Canada continue de faire des pressions afin que Michael Spavor ait accès à des services consulaires », a indiqué Affaires mondiales Canada.

En entrevue à *La Presse canadienne*, le premier ministre fédéral Justin Trudeau a dit s'attendre à ce que M. Spavor soit bientôt rencontré par les agents consultaires canadiens.

UN VOYAGE REPORTÉ

On apprenait peu auparavant que la ministre du Tourisme, Mélanie Joly, reportait le voyage qu'elle devait effectuer la semaine prochaine en Chine, alors que la relation entre Ottawa et Pékin traverse une période tumultueuse.

« Le Canada et la Chine ont conjointement décidé de remettre la cérémonie de clôture de l'Année du tourisme Canada-Chine à une date ultérieure, ce qui nous permettra de mieux atteindre nos objectifs communs », a indiqué son attaché de presse, Jérémy Ghio.

« Nous avons hâte à la prochaine rencontre afin de continuer à bâtir des relations solides et d'accroître le tourisme entre le Canada et la Chine », a-t-il ajouté.

La ministre Joly devait être à Pékin en compagnie d'une petite délégation du 17 au 20 décembre pour célébrer la fin de l'année du tourisme Canada-Chine.

AFFAIRE HUAWEI

Les États-Unis montrent leur soutien au Canada

FRANCESCO FONTEMAGGI
Agence France-Presse

WASHINGTON — Les États-Unis et le Canada ont promis vendredi de « respecter l'État de droit » dans l'affaire Huawei à l'origine d'une crise diplomatique avec la Chine, alors même que Donald Trump n'a pas exclu d'« intervenir » dans ce dossier judiciaire pour favoriser les négociations commerciales avec Pékin.

« Nous sommes tous convenus que la chose la plus importante à faire est de respecter l'État de droit » et « que le processus judiciaire en cours au Canada reste apolitique », a déclaré la ministre canadienne des Affaires étrangères Chrystia Freeland lors d'une conférence de presse à Washington avec son homologue américain Mike Pompeo.

Les autorités chinoises ne décolèrent pas depuis l'arrestation au Canada le 1er décembre, à la demande des États-Unis, de Meng Wanzhou, directrice financière du géant chinois des télécoms.

Elle a été libérée sous caution par la justice canadienne mardi, dans l'attente d'une procédure d'extradition vers les États-Unis qui pourrait prendre plusieurs mois. Washington la soupçonne de complicité de fraude pour contourner les sanctions américaines contre l'Iran, et elle encourt plus de 30 ans de prison si elle est jugée devant un tribunal américain.

Dans ce qui est apparu comme une possible riposte, la Chine a arrêté cette semaine deux Canadiens officiellement soupçonnés de mener des « activités menaçant » sa « sécurité nationale » : Michael Kovrig, ex-diplomate actuellement employé par un centre de réflexion, et Michael Spavor, consultant vivant au Liaoning, une province du nord-est chinois.

Selon plusieurs observateurs, le gouvernement canadien de Justin Trudeau se retrouve en fait au cœur de cette crise diplomatique majeure un peu malgré lui, otage de la guerre commerciale que se livrent les États-Unis et la Chine depuis plusieurs mois.



La ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, rencontrait le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

SOUPÇONS D'INGÉRENCE

Le président Trump, qui a fait de ce conflit à coups de taxes douanières un des axes forts de sa politique, a ainsi confirmé qu'il songeait à se servir de l'arrestation de la dirigeante de Huawei pour avancer ses pions sur le front commercial, alors que les deux grandes puissances rivales se sont donné jusqu'à début mars pour parvenir à un accord global.

> **« Nous respectons l'État de droit à chaque étape »**
>
> — Mike Pompeo, secrétaire d'État américain

« J'interviendrais sûrement si je pensais que c'était nécessaire », notamment si « c'est bon » pour conclure un accord commercial avec le président chinois Xi Jinping, a-t-il lâché cette semaine.

Des déclarations qui ont fortement déplu à Ottawa. « Il est très important pour le Canada que les accords d'extradition ne soient pas utilisés pour des raisons politiques », a prévenu Chrystia Freeland en présence de Mike Pompeo. « Le Canada n'agit pas de telle façon et il me semble évident que des pays démocratiques comme les États-Unis, notre partenaire, agissent de la même manière », a-t-elle insisté, après avoir assuré que l'arrestation de Meng Wanzhou répondait aux obligations judiciaires internationales.

Le chef de la diplomatie américaine a nié pour sa part que le Canada puisse être une victime collatérale de la guerre commerciale sino-américaine, et a tenté de balayer les soupçons d'ingérence dans les affaires judiciaires nés des propos du président Trump. « Nous respectons l'État de droit à chaque étape », a-t-il martelé.

Mike Pompeo, qui se montre souvent ferme à l'égard de Pékin, a aussi apporté son soutien à l'allié canadien en jugeant « inacceptable » l'arrestation « illégale » des deux Canadiens en Chine, promettant de « travailler » pour assurer leur « retour ».

L'ambassadeur du Canada en Chine a rencontré vendredi un de ces deux détenus, Michael Kovrig, a annoncé la diplomatie canadienne, précisant qu'elle cherchait en revanche toujours à entrer en contact consulaire avec l'autre, Michael Spavor.

La rencontre entre Mike Pompeo et Chrystia Freeland était prévue de longue date dans le cadre de leur dialogue annuel sur les questions de politique étrangère et de sécurité, avec également les ministres de la Défense, l'Américain Jim Mattis et le Canadien Harjit Sajjan.

Les quatre ministres ont salué les relations entre les deux pays voisins, qui ont connu une embellie grâce à la conclusion d'un nouvel accord de libre-échange nord-américain, après une phase de tensions inédites entre Donald Trump et Justin Trudeau. Mais Chrystia Freeland a tenu à rappeler qu'Ottawa continuait de juger « injustes et illégales » les taxes douanières américaines sur l'acier et l'aluminium canadiens.

GROUPE
ST-LOUIS



NISSAN
COWANSVILLE

TOYOTA
COWANSVILLE

MAZDA
COWANSVILLE

Joyeuses fêtes

ET MERCI DE VOTRE CONFIANCE !

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours:	100$	500$	1000$
Si votre solde quotidien moyen est de:			
Au taux d'intérêt de:	19,9%	19,9%	19,9%
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de:	1,64$	8,18$	16,36 $

Exemple de frais de crédit pour un cycle de facturation de 30 jours:	100$	500$	1000$
Si votre solde quotidien moyen est de:			
Au taux d'intérêt de:	13,5%	13,5%	13,5%
Les frais de crédit pour une période de 30 jours seront de:	1,11$	5,55$	11,10$

*Termes et conditions du programme de financement «paiements mensuels égaux» et informations importantes concernant les modalités du crédit : Sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous les taux d'intérêts annuels indiqués sont sujets à changement. Il n'y a aucuns frais d'adhésion ou de renouvellement liés à la conclusion de ce contrat. L'achat par versements égaux est assujetti à des intérêts annuels de 13,5 %, calculés depuis la date de l'achat, jusqu'à ce qu'il soit intégralement acquitté. Les versements mensuels égaux sont déterminés en divisant le montant financé, plus les intérêts annuels de 13,5 %, les taxes de vente et les ÉcoFrais si applicables pendant toute la période de la promotion, par le nombre de mois que comporte la promotion; le montant des versements mensuels apparaîtra sur les relevés de compte mensuels qui vous seront acheminés à compter de votre achat. Au plus tard à la date d'échéance indiquée au relevé de compte indiquée au relevé de compte relatif à une période de facturation, vous devez verser, en un seul paiement, le ou les versements mensuels de la période visée par le relevé de compte auxquels s'ajoutent, le cas échéant, les autres sommes incluses au paiement minimum du de la carte EconoMax, tel que prévu par le contrat. Si le paiement minimum ainsi exigible n'est pas versé intégralement à sa date d'échéance, des intérêts annuels de 19,9 % courront sur les sommes exigibles et impayées, et ce, jusqu'à ce qu'elles soient intégralement acquittées. Si vous faites défaut d'effectuer tout paiement à échéance, la Fédération des caisses Desjardins du Québec pourra, sous réserve de la Loi sur la protection du consommateur, exiger le remboursement immédiat de toutes les sommes dues qu'elles soient exigibles ou non. Vous pouvez rembourser avant échéance, sans pénalité, partiellement ou en totalité les montants dus, incluant les intérêts accumulés. Voir le contrat de crédit variable de la Fédération des caisses Desjardins du Québec présenté en magasin pour plus de détails.

Offres en vigueur du jeudi 13 décembre au mercredi 19 décembre 2018. Quantité limitée sur certains articles. Valables sur les produits en inventaire seulement. Ces offres ne peuvent être jumelées à aucune autre promotion. Détails en magasin. †Voir prix en magasin. **Voir détails au www.economax.com

ATTENTION! DERNIER WEEK-END POUR EN PROFITER!

EconoMax plus

Des meubles à **prix d'entrepôt**

Garantie du meilleur prix**

Blitz d'Avant-Noël

RCA
Téléviseur courbé 4K de 55 po
WEB 00375649



603,99$
15,98$* | 60 mois
Incluant taxes et intérêts
ÉcoFrais de 24$ inclus

FRIGIDAIRE
Réfrigérateur de 18 pi³
WEB 00377181



749$
19,82$* | 60 mois
Incluant taxes et intérêts

Cuisinière
WEB 00371807

649$
17,17$* | 60 mois
Incluant taxes et intérêts

Modulaire
WEB 00362383



499$
13,20$* | 60 mois
Incluant taxes et intérêts

Mobilier de cuisine
WEB 00393278



†Table ronde aussi disponible



†Chaises aussi offertes

399$
10,56$* | 60 mois
Incluant taxes et intérêts

Blitz d'Avant-Noël

Mirabel MATELAS • MATTRESS
Matelas 2 places Armani
WEB 00377540
1 place 169$
Grand lit 249$



199$
5,26$* | 60 mois
Incluant taxes et intérêts

Blitz d'Avant-Noël

Mobilier de chambre grand lit
WEB 00300186
Comprend : bureau double, miroir, 1 table de nuit et tête de lit



359$
9,50$* | 60 mois
Incluant taxes et intérêts

†Aussi offert

Heures d'ouverture
Lundi au mercredi **9h à 18h** / Jeudi et vendredi **9h à 21h**
Samedi **9h à 17h** / Dimanche **10h à 17h**

Financement* en ligne aussi disponible jusqu'à **60 mois**

633, rue Dufferin
Granby
450 360-0050

EconoMax.com
Pour magasiner en ligne

Livraison rapide
Flex-O-max
Blocs de 4 heures

Suivez-nous

5355361

LIVRAISON DES COLIS CHEZ POSTES CANADA

La situation s'améliore

La Presse canadienne

OTTAWA — À l'approche de Noël, la direction de Postes Canada soutient que des progrès ont été enregistrés au chapitre de la livraison des colis, une opération ayant récemment été perturbée par la tenue de grèves tournantes.

Elle affirme que ces avancées ne sont pas du tout étrangères au fait que ses employés traitent moins de paquets que prévu à quelques jours du début de la période des Fêtes.

C'est vrai pour les colis provenant du Canada, mais aussi pour ceux qui arrivent de l'étranger.

Récemment, alors que des débrayages sporadiques se déroulaient un peu partout au pays, la direction de la société d'État avait demandé à ses partenaires internationaux d'arrêter momentanément d'envoyer des paquets vers le Canada.

Les expéditions en provenance de l'étranger avaient pu reprendre le 27 novembre dernier dans la foulée de l'adoption par le gouvernement fédéral d'une loi spéciale ayant mis un terme à ces moyens de pression.

Dans un communiqué publié par Postes Canada, il est possible de lire que « les volumes internationaux [de paquets] entrant au pays sont nettement moins importants que prévu ».

En misant sur ce facteur ainsi que sur les délais nécessaires pour que les colis arrivent de nouveau au Canada, la main-d'œuvre de la société d'État a pu enregistrer des progrès cette semaine.

Toutefois, les garanties habituelles au plan des délais de livraison des paquets n'ont pas été remis en place pour le moment.

À l'heure actuelle, les employés de Postes Canada se voient offrir la possibilité d'effectuer des heures supplémentaires pour que la société d'État puisse reprendre sa vitesse de croisière dès que possible.

De plus, près de 4000 travailleurs saisonniers supplémentaires ont été embauchés et environ 200 véhicules ont été ajoutés à la flotte de livraison.

Plus tôt cette semaine, Ottawa a demandé à la médiatrice Elizabeth MacPherson de tenter de conclure une entente en compagnie des négociateurs de Postes Canada et du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes, une organisation regroupant approximativement 50 000 membres.

Mercredi dernier, les deux parties ont tenu une première rencontre avec Mme MacPherson qui a déjà présidé le Conseil canadien des relations industrielles.

Cette dernière doit tenter de les inciter à conclure une entente d'ici le 17 décembre.

En cas de besoin, cette date butoir pourrait être repoussée d'une semaine.

Si l'impasse perdure toujours, Elizabeth MacPherson pourra lancer un processus d'arbitrage exécutoire dès le mois de janvier.



Postes Canada a embauché 4000 travailleurs saisonniers pour reprendre sa vitesse de croisière — PHOTO ARCHIVES PC





5361866

CHEZ KIA GRANBY ET KIA COWANSVILLE

FAITES VITE! C'EST POUR UNE DURÉE LIMITÉE!

PROFITEZ DÈS MAINTENANT DE JUSQU'À 2000$ DE BONI SUPPLÉMENTAIRE | DE LA VENTE D'APRÈS NOËL



SPORTAGE LX 2019

24 995$

AU COMPTANT

INCLUANT UN **BONI DE 1000$**

FAITES VITE!
C'EST POUR UNE DURÉE LIMITÉE!



SORENTO LX TA 2019

SIÈGES CHAUFFANTS
APPLE CAR PLAY-ANDROID AUTO
CAMÉRA DE RECUL ET PLUS!

26895$

AU COMPTANT

INCLUANT UN **BONI DE 1000$**



STINGER GT-LINE 2019

TRACTION INTÉGRALE
MOTEUR TURBO / CUIR
APPLE CAR PLAY-ANDROID AUTO
CHARGEUR DE TÉLÉPHONE SANS FIL
ET BEAUCOUP PLUS!

38995$

AU COMPTANT PRIX RÉGULIER 41 895$

INCLUANT UN **BONI DE 1200$**

5 ANS / GARANTIE 100 000 KM / ASSISTANCE ROUTIÈRE KM ILLIMITÉS°

- GARANTIE COMPLÈTE
- GARANTIE SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR
- 100 % TRANSFÉRABLE
- ASSISTANCE ROUTIÈRE PARTOUT EN AMÉRIQUE DU NORD

KIA
Le pouvoir de surprendre

KIACOWANSVILLE.com
403, rue de la Rivière • 450 263-6000

KIAGRANBY.com
1348, rue Principale • 450 777-0332

Sportage LX AWD 2019 / Sorento LX TA 2019 = achat comptant incluant tous rabais. Stinger GT-line 2019 = achat comptant. Boni de la vente d'après Noël peut varier selon le modèle. 2000$ de boni sur Stinger 2018. Taxes et frais de couleur en sus. Détails sur place.

5360100

› VITRINE SUR LES NOËLS D'ANTAN



Lors d'une prochaine promenade au centre-ville de Granby, la vitrine de la Société d'histoire de la Haute-Yamaska pourrait bien attirer votre attention. Pour souligner le temps des Fêtes, l'organisme a puisé dans ses archives et en a ressorti quelques photographies témoignant des Noëls d'autrefois. Datant des années 50 et 60, ces clichés familiaux mettent en vedette sapins naturels, promenade en traîneau, habits «du dimanche», chœurs d'enfants et faux père Noël... De quoi faire sourire et rappeler de nombreux souvenirs. Voilà une bonne raison de ralentir le pas et de s'attarder un moment devant l'immeuble du Palace de Granby, où logent la Société d'histoire et ses trésors d'antan. **ISABEL AUTHIER** — PHOTO FLORAND LALIBERTÉ, ARCHIVES SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA HAUTE-YAMASKA

› QUATRE FLEURONS POUR FARNHAM



Les efforts déployés pour embellir le paysage farnhamien ont permis à la Ville de conserver ses quatre fleurons, une reconnaissance offerte par la Corporation des Fleurons du Québec. Le travail des employés municipaux a été souligné lors du dévoilement de la classification horticole des municipalités, en novembre, à Drummondville. Farnham conserve ainsi pour une troisième année ses quatre fleurons. Sur la photo, les deux horticultrices de la Ville de Farnham, Suzanne Dubuc et Élyssa Tanguay, qui ont reçu l'attestation des mains du président de la Corporation, Gaston Arcand. **LA VOIX DE L'EST** — PHOTO FOURNIE

LAMOUREUX & FRÈRE



Courez la chance de gagner un aspirateur SEBO E1 d'une valeur de 500 $, avec tout achat de 20 $ ou plus en magasin

SEBO
Marchant autorisé SEBO

HEURES D'OUVERTURE
Lundi : 8 h 30 à 17 h 30
Mardi : 8 h 30 à 17 h 30
Mercredi : 8 h 30 à 17 h 30
Jeudi : 8 h 30 à 19 h
Vendredi : 8 h 30 à 19 h
Samedi : fermé
Dimanche : fermé

Garantie 10 ans

NOUVELLE ADRESSE
295, rue Robinson Sud, Granby
450 378-9000 | lamoureux@lamoureuxetfrere.ca

DEMAIN, DANS LA SECTION

SCIENCE

Est-ce que l'ADN garde une trace du stress, et est-ce qu'on peut le transmettre à nos enfants ?



LA CHRONIQUE DE
JEAN-FRANÇOIS CLICHE

laVoixdel'Est
On n'a pas fini de vous surprendre !

EN BREF

CANNABIS

Vente autorisée en magasin à Toronto et à Ottawa

Les conseillers municipaux de Toronto et d'Ottawa ont voté jeudi pour autoriser la vente de marijuana par des magasins privés. Les conseillers torontois ont voté jeudi soir à 20 voix contre 4 pour un feu vert aux détaillants privés. La décision a été dans le même sens à Ottawa, alors que la veille, les conseillers de deux municipalités voisines de Toronto avaient voté contre l'ouverture de tels commerces sur leur territoire. Les conseillers de Mississauga et de Markham ont décidé mercredi de ne pas héberger de magasins de vente au détail privés de cannabis, qui devraient ouvrir leurs portes en Ontario au printemps prochain. Le maire de Toronto, John Tory, a affirmé pour sa part qu'empêcher la vente par des détaillants privés dans la ville ne ferait qu'encourager le marché illicite. Peu de temps après que les conseillers de Toronto eurent voté pour la vente au détail de marijuana, le gouvernement provincial a annoncé qu'il adopterait un «système progressif» pour autoriser les détaillants privés, faisant valoir des pénuries d'approvisionnement dans tout le pays. À l'heure actuelle, un détaillant en ligne géré par le gouvernement est le seul moyen d'acheter de la marijuana à des fins récréatives dans la province.

LA PRESSE CANADIENNE

AGRESSIONS SEXUELLES

Justin Trudeau se dit prêt à revoir le Code criminel

MYLÈNE CRÊTE
La Presse canadienne

OTTAWA — Le premier ministre Justin Trudeau se dit ouvert à revoir le Code criminel pour que davantage de plaintes de viols et d'agressions sexuelles mènent à des accusations.



Le premier ministre canadien Justin Trudeau — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

«Oui, certainement», a-t-il affirmé vendredi lors d'une entrevue accordée à *La Presse canadienne*.

«On est toujours ouvert à faire des améliorations, des changements au Code criminel, a-t-il ajouté. Mais je pense qu'un des plus grands défis qu'on commence à comprendre, c'est qu'il n'y a jamais de solution [simple] à des enjeux comme ça et ce n'est pas juste de changer la loi qui va tout régler.»

Il prône un changement de culture et cite en exemple l'appui que les libéraux ont donné au projet de loi de l'ex-chef intérimaire du Parti conservateur, Rona Ambrose, qui rendrait obligatoire une formation sur les agressions sexuelles pour les futurs juges.

Le projet de loi, adopté par la Chambre des communes en mai, est bloqué dans un comité du Sénat depuis.

L'affaire Gilbert Rozon a soulevé l'indignation au Québec au cours des derniers jours. Sur les 14 plaintes reçues par la police, une seule a été retenue par le Directeur des poursuites criminelles et pénales. Le fondateur du festival Juste pour rire a été accusé de viol et d'attentat à la pudeur sur une femme pour des gestes qu'il aurait commis il y a 40 ans.

La Presse canadienne n'a pas demandé au premier ministre de commenter le cas précis de Gilbert Rozon, mais plutôt la possibilité de changer le Code criminel pour qu'il soit plus facile de porter des accusations.

Des voix se sont élevées au Québec dans la foulée de l'affaire Rozon pour demander des modifications législatives. Le nouveau chef du Service de police de la Ville de Montréal, Sylvain Caron, suggérait dans une entrevue au *Devoir* vendredi qu'il fallait revoir le Code criminel «sur l'approche en matière d'agressions sexuelles», notamment sur le fardeau de la preuve et les exigences pour corroborer la version des victimes.

Bien qu'il soit ouvert «à faire des améliorations», M. Trudeau a évité de se prononcer sur l'allégement ou le renversement du fardeau de la preuve.

«Je ne suis pas assez expert dans ça pour pouvoir me prononcer directement là-dessus, mais j'écouterais les avis de bien des gens qui s'y connaissent», a-t-il offert.

Il a réfléchi à voix haute sur le sentiment qu'ont certaines personnes de devoir être une victime parfaite, avec un souvenir impeccable des événements traumatisants qu'elles ont vécus, pour que leur plainte chemine dans l'appareil judiciaire.

«On commence à comprendre que cette victime parfaite qui se souvient de tout, ce n'est pas la norme, ce n'est pas la réalité et c'est même quelque chose qui des fois est un signe que peut-être l'histoire n'est pas aussi véridique, a-t-il avancé en faisant référence aux témoignages et analyses rapportés dans les médias. Si tout le monde se souvient de tous les détails, ça peut même venir affaiblir le plaidoyer ou la défense.

«Il faut réfléchir et comprendre tous les différents facteurs, a-t-il ajouté. Alors, oui s'il y a des solutions plus faciles, je suis très ouvert à les chercher.»

En début d'année, le premier ministre avait donné son appui indéfectible aux mouvements #moiaussi et #timesup et avait salué le courage des femmes qui dénoncent le harcèlement et les agressions sexuelles.



BLOC QUÉBÉCOIS

Deux nouveaux appuis pour Blanchet

MYLÈNE CRÊTE
La Presse canadienne



Yves-François Blanchet — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

OTTAWA — Ce sont maintenant neuf des dix députés du Bloc québécois qui se rangent derrière la candidature d'Yves-François Blanchet pour la direction du parti, alors que débute officiellement la course.

Les députés Xavier Barsalou-Duval et Marilène Gill en ont chacun fait l'annonce vendredi sur Twitter, se disant fiers d'appuyer l'ex-ministre péquiste. Les deux députés étaient restés fidèles à Martine Ouellet jusqu'au bout, lors de la crise qui a secoué le parti et qui s'est soldée par la démission de la chef en juin.

Yves-François Blanchet, alors commentateur politique, n'avait pas ménagé ses critiques envers Mme Ouellet, ce qui pourrait déplaire à certains militants. Le chef intérimaire Mario Beaulieu a tenté depuis de rapprocher les deux camps qui se sont opposés durant des mois.

La course à la direction du Bloc québécois ressemble de plus en plus à un couronnement. Yves-François Blanchet ne fait face à aucun adversaire. Le député Michel Boudrias, qui semblait intéressé à porter sa candidature, a décidé la semaine dernière de ne pas se présenter.

Il est le seul député du caucus bloquiste à ne pas s'être rangé derrière M. Blanchet. Dans une entrevue à *La Presse canadienne*, le député de Terrebonne avait affirmé il y a une semaine qu'il ne donnerait « aucun chèque en blanc » tout en ne fermant pas la porte à soutenir la candidature de l'ex-commentateur politique.

Yves-François Blanchet lancera sa campagne à la direction du Bloc québécois samedi à Montréal. Celui-ci veut rassembler toutes les forces souverainistes. L'invitation a été lancée au Parti québécois et à Québec solidaire, mais le parti de Manon Massé et de Gabriel Nadeau-Dubois n'avait toujours pas répondu au moment d'écrire ces lignes.

M. Blanchet prévoit amasser les 500 signatures requises pour officialiser sa candidature d'ici une semaine. Il prépare également une tournée en Gaspésie pour rencontrer les militants indépendantistes la semaine prochaine.

Dans l'éventualité où il y aurait d'autres candidatures, le chef serait choisi le 24 février.

EN BREF

COUPES EN FRANCOPHONIE

L'option judiciaire prend forme

La riposte judiciaire aux affronts de Doug Ford se prépare chez les Franco-Ontariens. L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) a confirmé vendredi qu'elle avait confié à deux avocats bien connus le mandat d'analyser la possibilité de s'adresser aux tribunaux pour faire renverser la décision d'arrêter le financement de l'Université de l'Ontario français. L'organisation a retenu les services de deux juristes spécialisés en droits linguistiques, soit Mark Power et Ronald Caza. Ce dernier a mené, avec succès, la bataille judiciaire contre la fermeture de l'hôpital Montfort. Les avocats seront également chargés de formuler un avis juridique sur la disposition de la loi 57, adoptée la semaine dernière à Queen's Park, qui retire l'indépendance du Commissariat aux services en français en le plaçant sous l'égide de l'Ombudsman de l'Ontario, a précisé l'AFO. L'Université de l'Ontario français devait ouvrir ses portes le 15 janvier prochain à Toronto. Le président de l'AFO, Carol Jolin, voudrait que le fédéral finance les quatre premières années de l'université, pour donner le temps à la province de se remettre sur pied, financièrement parlant. La ministre fédérale des Langues officielles, Mélanie Joly, s'est montrée ouverte à cette possibilité. Elle a cependant précisé que le gouvernement ontarien devait lui en faire la demande et proposer un plan chiffré avant qu'Ottawa ne délie les cordons de sa bourse. **LA PRESSE CANADIENNE**



5360548

NOUVEL ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE

Vers l'impunité des géants du web?

JOËL-DENIS BELLAVANCE
La Presse

OTTAWA — Le gouvernement Trudeau a avalisé un article litigieux dans le nouvel accord de libre-échange avec les États-Unis et le Mexique qui aura pour effet d'accorder une impunité aux géants du web comme Facebook, Google et Twitter devant les tribunaux canadiens, et ce, même s'ils diffusent des informations jugées fausses et diffamatoires.



Le sénateur conservateur Claude Carignan — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Cet article, qui ne faisait pas partie de la première mouture de l'Accord de libre-échange nord-américain entré en vigueur en 1993, époque où l'internet en était à ses balbutiements, a été inscrit dans la section portant sur le commerce numérique à la demande des États-Unis. Il constitue un recul important pour le droit canadien, selon certains experts.

Si les concessions arrachées par les négociateurs américains dans le dossier de la gestion de l'offre pour les produits laitiers ont fait les manchettes depuis la conclusion du nouvel Accord Canada—États-Unis—Mexique (ACEUM) le 30 septembre, et si le gouvernement Trudeau a été louangé pour avoir réussi à protéger le chapitre 19 sur le mécanisme de règlement des différends commerciaux et pour avoir également préservé l'exception culturelle, l'article 19.17 de l'entente est passé sous le radar même s'il aura de graves conséquences.

Pour le sénateur conservateur Claude Carignan, cet article est totalement inacceptable, car il accorde une protection sans précédent aux géants du web installés aux États-Unis, qu'il décrit d'ailleurs comme « des parasites » qui menacent l'avenir de la presse écrite au pays et ailleurs dans le monde.

« Ces plateformes numériques que sont Google et Facebook prennent le contenu des médias écrits qui font des enquêtes, qui paient des journalistes et qui vérifient les sources et ils le font sans payer un sou et sans redevance, comme des parasites. En plus, ils vont chercher la publicité qui allait autrefois aux médias sans produire de contenu. Et voilà que le gouvernement Trudeau, dans le traité de libre-échange, adopte une clause qui protège ces plateformes numériques de poursuites éventuelles s'il y a une faute dans l'information qu'elles publient, parce qu'elles n'ont pas produit le contenu. On évite de rendre imputables les plateformes numériques », a affirmé M. Carignan.

L'alinéa 2 de l'article 19.17 en question stipule : « [...] aucune des Parties n'adopte ou ne maintient des mesures qui traitent un fournisseur ou un utilisateur d'un service informatique interactif comme un fournisseur de contenu informatif pour déterminer la responsabilité en cas de préjudices liés aux renseignements stockés, traités, transmis, distribués ou mis à disposition par le service, sauf dans la mesure où le fournisseur ou l'utilisateur a, en tout ou partie, créé ou développé ce contenu ».

Résultat : « Les médias écrits perdent sur tous les fronts », a tonné le sénateur conservateur, qui a contribué à consolider la liberté de la presse au pays en faisant adopter au Sénat et à la Chambre des communes l'an dernier une loi protégeant les sources journalistiques.

« On s'engage à modifier le droit canadien pour plaire à ces plateformes numériques. C'est indécent. Cette clause ne devrait pas être dans le traité. Je me pose la question suivante: pourquoi le gouvernement Trudeau veut tant protéger toujours les plateformes numériques, que ce soit au niveau fiscal, au niveau des redevances aux médias écrits, ou encore en leur accordant une telle impunité », a ajouté M. Carignan.

« C'est épouvantable. On accorde de nouveaux passe-droits à ces plateformes », s'est pour sa part indigné le député du NPD Pierre Nantel, qui talonne le gouvernement Trudeau depuis des mois aux Communes pour qu'il serre la vis à ces géants du web.

Le bureau de la ministre des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, n'a pas donné suite aux questions de *La Presse* vendredi au moment d'écrire ces lignes. Mme Freeland a dirigé l'équipe des négociateurs canadiens.

UN CADEAU AUX GÉANTS

Selon l'avocat torontois Howard Winkler, qui oeuvre dans le domaine du droit et plaide dans des causes de diffamation depuis 30 ans, et qui a écrit une analyse de cet article dans le *Law Times*, le gouvernement Trudeau a fait un véritable cadeau aux géants du web comme Google en acceptant une telle disposition.

« Les Canadiens doivent s'inquiéter au plus haut point des conséquences de cet article. S'il entre en vigueur, cela représente une altération fondamentale de nos traditions de *common law*. Mais il y a eu peu de discussions sur ces changements importants qui sont proposés. Des pays comme l'Australie continuent de tenir responsable un diffuseur secondaire si un contenu diffamatoire se retrouve sur son site internet », a affirmé M. Winkler à *La Presse*.

Il a souligné que cette disposition était essentiellement « le miroir » du contenu du Communication Decency Act des États-Unis. « Certains commentateurs ont affirmé que cette disposition constitue une victoire importante des États-Unis dans les négociations parce que cela a pour effet d'arrimer les lois canadiennes à celles en vigueur aux États-Unis. Et les grands bénéficiaires de ces changements sont des sociétés comme Google, Facebook et Twitter. »

M. Winkler a souligné que le droit canadien visait à trouver un équilibre entre la liberté d'expression et le droit de protéger sa réputation. « À titre d'exemple, les entreprises doivent composer avec des évaluations de leurs produits sur Google. Il est possible de démontrer qu'une évaluation en particulier était fausse, que la personne qui l'a rédigée n'a jamais été un client. La loi canadienne permet actuellement d'envoyer une mise en demeure pour retirer cette évaluation fausse et diffamatoire du site Google. Mais la nouvelle clause ne permettra plus cela », a dit M. Winkler.

S'il convient que cet article protège les géants du web, le professeur et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en droit d'Internet et du commerce électronique à l'Université d'Ottawa, Michael Geist, estime qu'il est tout de même nécessaire afin de favoriser la liberté d'expression sur l'internet. « Cela va permettre aux sociétés de l'internet de résister aux pressions de retirer du contenu qui touche l'évaluation de produits, les blogues et les commentaires sur les médias sociaux qui pourraient être la cible de plaintes injustifiées », a-t-il dit.

Nouveautés!
Enseignement individualisé
Temps partiel jour/soir
Horaire flexible

Deviens le spécialiste de l'Usinage
Viens étudier au CRIF !

Inscris-toi !

MACHINISTE
(DEP en techniques d'usinage)
Dès le 14 janvier 2019

MACHINISTE SPÉCIALISÉ EN COMMANDE NUMÉRIQUE
Dès le 21 janvier 2019

CRIF
CENTRE RÉGIONAL INTÉGRÉ DE FORMATION



700 rue Denison Ouest, Granby
crif.csvdc.qc.ca
450 378-8544

Commission scolaire des Val-des-Cerfs

Avec la participation financière
Québec

5364004

MAZDA DE GRANBY

L'ÉVÉNEMENT

FIN D'ANNÉE

MAZDA

OPTEZ POUR NOS MODÈLES

À TRACTION INTÉGRALE I-ACTIV



MAZDA CX-3 2019

60$ /SEM.

2,49% LOCATION **60 MOIS**

995$ COMPTANT

PRIX DE VENTE
22 790$

+ **11$** /SEM.
- TRACTION INTÉGRALE
- BOITE AUTOMATIQUE



LE TOUT NOUVEAU MAZDA CX-5 2018

69$ /SEM.

3,25% LOCATION **60 MOIS**

2295$ COMPTANT

PRIX DE VENTE
27 895$

+ **11$** /SEM.
- TRACTION INTÉGRALE
- MOTEUR 2.5L
- BOITE AUTOMATIQUE



MAZDA CX-9 2019

118$ /SEM.

1,79% LOCATION **60 MOIS**

0$ COMPTANT

PRIX DE VENTE
38 695$

+ **11$** /SEM.
- TRACTION INTÉGRALE

JUSQU'À
750$ EN RABAIS
SUR VOS PNEUS D'HIVER

SUR MODÈLES SÉLECTIONNÉS





MAZDA 3 2018

47$ /SEM.

1,49% ACHAT **84 MOIS**

995$ COMPTANT

PRIX DE VENTE
17 695$

GARANTIE KILOMÉTRAGE ILLIMITÉ



MAZDADEGRANBY.COM

1280, RUE PRINCIPALE - **450 378-6222**

CX-3 2019 / CX-5 2018 / CX-9 2019 = location à 2,49% / 3,25% /1,79% pendant 60 / 60 / 48 mois = paiement de 60$ par semaine / 69$ par semaine / 118$ par semaine avec 995$ / 2295$ / 0$ de comptant initial exigé. CX-3 2019 / CX-5 2018 / CX-9 2019= ajoutez 11$ par semaine pour obtenir la version à traction intégrale, ce qui revient à des paiements de 71$ / 80$ / 129$ par semaine. Limite de 20 000km/an, 0,12$ du km excédentaire. Mazda 3 2018 = prix de vente de 17 200$ en achat à 1,49% pendant 84 mois = 47$ par semaine avec 995$ de comptant initial exigé. Frais d'intérêts totaux encourus = 890$. Frais de transport et préparation inclus. 4 pneus d'hiver sans frais pour un maximum de 750$ selon le modèle sélectionné, ce montant peut être offert aussi sous forme de rabais au client (ce rabais est inclus dans les offres en location du CX-3 et CX-5 et l'offre en achat de la Mazda 3). Offres sujettes à changement sans préavis. Modèles illustrés à titre indicatif. Taxes en sus.

5360182

PÉNALITÉS FINANCIÈRES POUR LES MALFAITEURS

Une loi jugée inconstitutionnelle

TERESA WRIGHT
La Presse canadienne

OTTAWA — La Cour suprême du Canada vient d'infirmer une loi dont l'objectif était de forcer les individus, qui avaient été condamnés pour divers délits et crimes, à payer automatiquement une suramende compensatoire fédérale.



Le plus haut tribunal du pays a indiqué que la suramende équivalait à une peine cruelle et inusitée. — PHOTO ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Cette pénalité pécuniaire était imposée directement aux contrevenants à l'étape de la détermination de la peine.

L'argent ainsi recueilli servait à financer des programmes et des services offerts aux victimes d'actes criminels.

Or, le plus haut tribunal du pays a indiqué que la suramende équivalait à une peine cruelle et inusitée.

Dans une décision partagée ayant été rendue vendredi matin, la Cour suprême du Canada a soutenu que cette pénalité exerçait une pression financière indue sur les contrevenants les plus démunis qui étaient exposés au risque d'être arrêtés et à la menace d'être emprisonnés s'ils n'étaient pas en mesure de verser l'argent dû.

La juge Sheilah Martin a fait valoir que les magistrats étaient obligés d'imposer une pénalité universelle qui ne prenait aucunement en considération les moyens financiers des différents délinquants.

Pour les malfaiteurs les plus démunis devant souvent composer avec des troubles mentaux et diverses dépendances, la suramende compensatoire fédérale correspondait, à son avis, à une punition à la fois « odieuse et intolérable ».

Cette mesure avait été mise en place en 1988.

Cependant, il y a cinq ans, l'ancien gouvernement conservateur avait retiré aux juges la liberté de renoncer à imposer cette pénalité de même que la possibilité de la revoir à la baisse.

La suramende devait équivaloir à 30 pour cent du montant de n'importe quelle punition financière.

Par ailleurs, quand aucune pénalité monétaire n'avait été imposée, les sommes minimales exigées étaient de 100 $ pour un délit mineur et de 200 $ pour un crime plus sérieux.

Ces dispositions déplaisaient à de nombreux juges.

Dans plusieurs provinces, des magistrats avaient pris sur eux d'imposer des amendes minimes à certains contrevenants particulièrement pauvres ou encore de carrément les dispenser d'avoir à éponger de tels frais.

Sans surprise, ces décisions avaient ultérieurement été infirmées.

SEPT CAUSES

Le jugement venant d'être rendu par la Cour suprême du Canada repose notamment sur la cause d'Alex Boudreault.

En septembre 2013, ce décrocheur n'ayant jamais pu conserver un emploi avait plaidé coupable à une poignée d'accusations après avoir violé des ordonnances de probation. Quelques mois plus tard, il avait enregistré un autre plaidoyer de culpabilité lié à des affaires d'introduction par effraction, de possession de biens volés et de voies de fait.

En 2015, Alex Boudreault avait été condamné à purger une peine d'emprisonnement de 36 mois et à une punition financière de 1400 $.

Ce dernier avait alors tenté sans succès de faire valoir que cette dernière pénalité était inconstitutionnelle.

Par la suite, la Cour suprême du Canada avait accepté d'entendre la cause du Québécois de même que six autres similaires.

Ce sont ces causes qui ont mené au jugement rendu vendredi.

Dans le cadre de ces différentes affaires, les accusés avaient tous indiqué ne pas avoir les moyens d'éponger les punitions financières qui leur avaient été imposées. Ils avaient argué qu'ils vivaient dans des conditions de pauvreté et qu'ils étaient atteints de maladies physiques et de troubles mentaux.

La décision du plus haut tribunal du pays vient de les libérer de l'obligation de payer les pénalités financières qui avaient été jugées adéquates par les magistrats ayant analysé leurs divers dossiers.

De plus, elle signifie qu'il est désormais interdit d'imposer la suramende compensatoire obligatoire fédérale dans toute affaire, et ce, peu importe les revenus de l'accusé.

PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES...
Un métier qui s'apprend à temps partiel de soir!
INSCRIS-TOI MAINTENANT!
Début des cours : 14 janvier 2019
(Assistance à la personne en établissement de santé)
crif.csvdc.qc.ca
450 378-8544
Commission scolaire du Val-des-Cerfs
CRIF Centre régional intégré de formation
COMPLICE DE VOTRE RÉUSSITE
Avec la participation financière
Québec
5364003

POUR UNE HYPOTHÈQUE...
PIERRE CÔTÉ 450 777-8317
Courtier hypothécaire agréé
HYPOTHECA
COURTIER HYPOTHÉCAIRE SSM INC.
380 Principale, Granby
LE PLUS BAS TAUX
SERVICE GRATUIT!
PIERRECOTE.CA
5262153

NISSAN

Innover pour exalter

CHEZ NISSAN GRANBY
LE GRAND SOLDE DES FÊTES

PNEUS D'HIVER SANS FRAIS
SUR TOUS LES MODÈLES



DERNIÈRE CHANCE!



ROGUE S 2018
AUTOMATIQUE, APPLE CARPLAY,
CAMÉRA DE RECUL, SIÈGES CHAUFFANTS ET ++

199$** /MOIS | PDSF : **28 208$

LOCATION 0% / 39 MOIS AVEC 2995$ DE COMPTANT



DÉMOS
SENTRA SV 2018
QUANTITÉS LIMITÉES!

LOCATION 0% / 39 MOIS AVEC 2995$ DE COMPTANT

AUTOMATIQUE, BLUETOOTH, SIÈGES CHAUFFANTS,
CLIMATISEUR, RÉGULATEUR DE VITESSE

159$** /MOIS | PRIX DE VENTE **19 866$



QASHQAI 2018

JUSQU'À
3 000$ DE RABAIS



NOUVEAUTÉ 2019
REMPLIE DES DERNIÈRES TECHNOLOGIES!
ALTIMA S 2019 AWD

LOCATION 3,9% / 60 MOIS AVEC 1995$ DE COMPTANT

AVEC TRACTION INTÉGRALE DE SÉRIE!

79$** /MOIS OU PRIX DE VENTE **29 908$



ACHETEZ VOTRE LEAF 2019 avant qu'il ne soit trop tard!

5 EN STOCK, LIVRAISON IMMÉDIATE!

8000$
DE REMISE GOUVERNEMENTALE!
TOUJOURS EN VIGUEUR!

NISSAN GRANBY
1376, RUE PRINCIPALE · **450 378-9088** · **NISSANGRANBY.COM**

Rogue S 2018 démos / Sentra SV 2018 démos / Altima S 2019 = prix de vente de 27 708$ / 19 866$ / 29 908$, en location 39 / 39 / 60 mois à 199$ par mois / 159$ par mois / 79$ par semaine, avec comptant de 2995$ / 2995$ / 1995$. Limite de 16 000km par année, 0,10$ du km excédentaire. Frais de transport et préparation inclus. Taxes en sus. Sujet à approbation du crédit. Leaf 2019 : la remise de 8000$ taxes incluses est offert par le gouvernement provincial durant le programme « roulez électrique ». 3000$ de rabais sur modèles Qashqai 2018 sélectionnés. L'offre des pneus d'hiver s'applique aux clients admissibles a l'achat au comptant, au financement ou a la location des modèles Micra / Versa Note / Sentra / Qashqai / Rogue / Pathfinder 2018, et est valable pour les modèles de pneus sélectionnés uniquement. L'installation, les jantes et la mise au point des pneus ne sont pas incluses dans cette offre. Cette offre n'a pas de valeur d'echange au comptant. La valeur maximale des pneus d'hiver couverte par le concessionnaire est de 960 $ / 780 $ / 980 $ / 910 $ / 1 080 $ / 1 100 $, taxes en sus, les montants varient selon le modèle. Si le client choisit des pneus d'hiver d'une valeur plus élevée, il devra payer la différence. Modèles illustrés à titre indicatif seulement. Sujet à approbation du crédit. Taxes en sus. Tous les détails sur place.

5360060

PLAINTE À L'OMC CONTRE BOMBARDIER

Le Brésil présente ses arguments

JULIEN ARSENAULT
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Malgré son importante victoire obtenue en janvier aux dépens de Boeing aux États-Unis, le programme né de la C Series de Bombardier demeure au cœur d'un litige commercial loin d'être réglé entre le Canada et le Brésil.

La plainte déposée auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2017 par le pays d'Amérique du Sud franchira finalement de nouvelles étapes l'an prochain, puisque les audiences doivent débuter en mai.

Dans le résumé de son mémoire déposé auprès de l'organisation établie à Genève, Brasilia calcule que l'avionneur québécois a reçu 4 milliards $ US en « subventions » grâce à 19 programmes afin de mener à terme son projet — contrôlé par Airbus depuis le 1er juillet.

« L'avion vole déjà et des dommages ont été causés », a expliqué le chef de division des différends commerciaux au ministère brésilien des Affaires étrangères, Marcus Vinícius da Costa Ramalho, au cours d'un entretien téléphonique. Nous espérons voir l'OMC se ranger derrière nos arguments et le gouvernement canadien changer ses façons de faire. »

Vendredi après-midi, le gouvernement canadien — qui a jusqu'au 6 mars pour soumettre ses arguments auprès de l'OMC — n'avait pas commenté les allégations avancées par Brasilia.

Le Brésil allègue que la C Series, rebaptisée A220, a provoqué des « distorsions » dans le secteur aéronautique, au détriment des intérêts brésiliens — soit Embraer. Le constructeur brésilien, derrière la famille d'appareils E-Jets, qui peuvent rivaliser avec l'avion qui émane de la C Series, est en voie de passer sous l'aile de Boeing.

À l'instar de Boeing dans sa plainte, Brasilia évoque comme exemple la commande décrochée par Bombardier auprès de Delta Air Lines en 2016 grâce à des prix « artificiellement bas ».



Dans le résumé de son mémoire déposé auprès de l'OMC, Brasilia calcule que l'avionneur québécois a reçu 4 milliards $ US en « subventions » grâce à 19 programmes afin de mener à terme son projet, contrôlé par Airbus depuis le 1er juillet. – PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« Grâce aux importantes subventions gouvernementales, Bombardier a été en mesure de vendre 75 C Series à Delta en octroyant des rabais oscillant entre 65 à 75 pour cent par rapport aux prix catalogues », peut-on lire.

Bombardier se trouvait dans une situation précaire et c'est grâce à ces aides financières, qui contreviennent aux règles internationales, que l'entreprise a pu terminer le développement de la C Series, allègue le Brésil.

L'AIDE DE QUÉBEC ET D'OTTAWA

Selon ce pays, les aides financières indues comprennent notamment des prêts des 350 millions $ et de 117 millions $ octroyés respectivement par Ottawa et Québec dans le passé. L'injection de 1,3 milliard $ effectuée par le gouvernement québécois en 2015 est également évoquée.

On cite également le montant de 1,5 milliard $ US allongé par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) pour acquérir une participation d'environ 30 pour cent dans Bombardier Transport, même s'il s'agit d'un investissement.

Sans ces appuis, la poursuite du programme aurait peut-être été abandonnée, affirme le Brésil, soulignant au passage que le président et chef de la direction de l'avionneur, Alain Bellemare, a déjà affirmé que l'entreprise avait frôlé la faillite.

Certains des arguments évoqués avaient été repris par Boeing dans sa plainte déposée auprès du département américain du Commerce, ce qui avait entraîné l'imposition temporaire de tarifs massifs sur les C Series envoyés aux États-Unis. La Commission américaine sur le commerce international (USITC) avait ultimement tranché en faveur de la C Series, estimant que l'appareil ne portait pas préjudice au géant américain.

Selon M. Ramalho, il y a une différence entre le litige survenu en territoire américain et celui en cours devant l'OMC.

« Si la USITC a estimé que la C Series ne nuisait pas à Boeing, le département du Commerce avait néanmoins conclu que les aides financières canadiennes constituaient des subventions indues », a-t-il affirmé.

Par voie de communiqué, le président-directeur général d'Embraer, Paulo Cesar de Souza e Silva, a salué la démarche du gouvernement brésilien, espérant que l'OMC puisse « rétablir des conditions de concurrence équitables ».

Un porte-parole de Bombardier, Simon Letendre, avait une autre analyse.

« Bien que le cas relève de la responsabilité du gouvernement du Canada et d'Airbus, Bombardier s'objecte fermement aux interprétations erronées apparaissant dans le document déposé par le Brésil et appuie le gouvernement canadien », a-t-il indiqué, par courriel.

Ce n'est pas la première fois que des subventions destinées au secteur aéronautique provoquent de la discorde entre le Canada et le Brésil, puisque les deux pays se sont mutuellement affrontés devant les tribunaux commerciaux dans les années 1990.



5349361

En 2019, gérez mieux votre temps !

KATIA VERMETTE
37e AVENUE

Vous rêvez d'être plus productif en 2019 ? Voici une stratégie de gestion du temps des plus efficaces qui vous permettra de commencer l'année du bon pied.

En 1954, le président des États-Unis Dwight D. Eisenhower affirmait être confronté à deux types de problèmes au quotidien : ceux qui sont importants et les autres, qui sont urgents. De son avis, les problèmes urgents n'étaient pas importants, et ceux qui étaient importants... jamais urgents !

On dit que c'est d'après ce principe que le 34e président américain maximisait sa productivité au travail. Des décennies plus tard, on en tire une stratégie de gestion du temps des plus efficaces : la matrice d'Eisenhower.

SE CONCENTRER SUR CE QUI EST IMPORTANT

La matrice d'Eisenhower vous aide à définir vos priorités afin d'améliorer votre efficacité. Elle se présente en quadrants dans lesquels sont catégorisées les tâches et les activités en fonction, d'une part, de leur importance pour l'atteinte de vos objectifs et, d'autre part, de leur urgence.

Dans le premier quadrant, on retrouve les tâches prioritaires, soit celles qui sont importantes et urgentes. Vous n'aurez d'autre choix que de vous affairer à ces tâches sur-le-champ, sans quoi les conséquences seront immédiates sur les résultats. La rencontre avec un client insatisfait qui menace de quitter votre entreprise ou l'appel de l'école vous demandant de venir chercher votre enfant malade sont des exemples d'activités prioritaires.

Les tâches importantes, mais non urgentes, se placent dans le second quadrant. Ces tâches mettront éventuellement en péril l'atteinte de vos objectifs professionnels ou personnels si elles ne sont pas accomplies. Elles peuvent cependant être planifiées dans le temps. La rédaction d'un rapport, un rendez-vous chez le dentiste ou encore du temps passé en famille figurent parmi les tâches importantes, mais non urgentes.

FAIRE FI DU RESTE

Dans les deux autres quadrants se trouvent les tâches qui ne sont pas importantes. Certaines seront considérées comme urgentes parce qu'elles requièrent votre attention. Les notifications Facebook, la sonnerie de votre téléphone ou un collègue qui cogne à la porte de votre bureau pour vous poser une question en sont des exemples. D'autres ne seront ni importantes ni urgentes et pourront être simplement relayées aux oubliettes, parce qu'elles ne font que ralentir votre productivité.

Malheureusement, les tâches non importantes sont souvent bien plus attirantes que les autres. Voici quelques trucs pour maximiser votre productivité et rendre encore plus efficace la matrice d'Eisenhower :

- Dans la mesure du possible, planifiez vos priorités en accordant à chaque tâche un peu plus de temps que nécessaire ;
- Concentrez-vous sur une seule tâche à la fois et évitez d'être interrompu ;
- Identifiez et éliminez les distractions (collègues, appels entrants, notifications, etc.), mais aussi les tâches qui vous font perdre du temps ou qui peuvent être déléguées.



Une meilleure gestion de votre temps comporte plusieurs avantages. En plus de devenir plus productif, vous serez moins stressé, diminuerez le risque d'erreurs et prendrez de meilleures décisions.

En 2019, misez sur une meilleure gestion de votre temps. En plus de devenir plus productif, vous serez moins stressé, diminuerez le risque d'erreurs et prendrez de meilleures décisions. Bref, vous serez plus heureux !

Cowansville

OFFRES D'EMPLOI - SERVICE DES INFRASTRUCTURES ET DES IMMOBILISATIONS

Poste aux infrastructures à titre d'opérateur

Exigences de l'emploi :
- être détenteur d'un permis de chauffeur (classe 1 ou 3 minimum);
- détenir la carte de Santé et sécurité sur les chantiers de construction;
- avoir une expérience d'opérateur de machinerie et d'équipement;
- être travailleur et polyvalent;
- avoir un esprit d'équipe et d'initiative au travail;
- posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou l'équivalent.

Description sommaire de l'emploi :
- effectuer des travaux d'entretien et de réparation du réseau routier;
- effectuer des travaux de réfection de pavage, de trottoir et de signalisation;
- effectuer des travaux d'entretien et de réparation d'aqueduc et d'égout;
- avoir une connaissance en déneigement un atout;
- effectuer toutes autres tâches connexes pouvant relever de ce poste.

Conditions de travail :
L'horaire de travail est de 40 heures par semaine selon les besoins du service (quart de nuit lors de la période hivernale). Salaire selon la convention collective en vigueur. La Ville de Cowansville souscrit pleinement au principe de l'égalité en emploi.

Poste aux immobilisations à titre de préposé à l'aménagement paysager

Exigences de l'emploi :
- posséder un diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalent;
- être détenteur d'un permis de conduire classe 3 minimum;
- posséder un minimum de 5 ans sur le marché du travail;
- avoir des aptitudes à travailler avec le public;
- pouvoir conduire des véhicules tels que VTT et tracteur;
- être en bonne forme physique;
- avoir de la dextérité manuelle.

Description sommaire de l'emploi :
- conduire un tracteur à gazon;
- couper l'herbe qui pousse entre les bordures de béton, l'asphalte et les trottoirs pour l'ensemble des sites et espaces gazonnés incluant les bordures ou les trottoirs longeant une rue publique;
- désherber et ramasser les feuilles mortes;
- effectuer l'entretien extérieur des bâtiments et des parcs;
- effectuer toutes autres tâches connexes pouvant relever de ce poste.

Conditions de travail :
L'horaire de travail est rotatif et de 40 heures par semaine. Salaire selon la convention collective en vigueur. La Ville de Cowansville souscrit pleinement au principe de l'égalité en emploi.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 4 janvier 2019, 16 h 30, à l'attention de Mme Annie Paradis, adjointe administrative du Service des infrastructures et des immobilisations
Ville de Cowansville
172, rue du Nord, Cowansville QC J2K 2L5
aparadis@ville.cowansville.qc.ca
Télécopieur : 450 263-3691

Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

5363284

ÉCOLE SECONDAIRE DU VERBE DIVIN

L'École secondaire du Verbe Divin est présentement à la recherche d'un

enseignant(e)

pour la tâche suivante :

- **Remplacement en science et technologie de troisième et quatrième secondaire;**
- **Début du remplacement: 7 janvier 2019;**
- **Durée: 5 semaines.**

Les personnes intéressées peuvent envoyer leur curriculum vitae à l'adresse suivante :
dirgen@verbedivin.com

Seules les personnes retenues pour les entrevues seront contactées.
Merci pour votre intérêt !

5362850

BROMONT, MONTAGNE D'EXPÉRIENCES RECRUTE !

Bromont, montagne d'expérience recherche des employés passionnés!

Encore plusieurs postes disponibles.

Un environnement de travail stimulant à l'intérieur ou à l'extérieur! Quel que soit votre âge ou votre expérience. Horaires de travail flexibles (de jour, de soir, en semaine ou le week-end).

Plusieurs postes disponibles dont :
- Préposé à l'hygiène et salubrité
- Aide-cuisinier
- Cuisinier
- Opérateur aux remontées mécaniques
- Manœuvre à l'exploitation de la montagne
- Opérateur de dameuses

Pour plus de détails ou postuler, visitez le skibromont.com ou présentez-vous directement au service à la clientèle.

Une montagne pour tous, un emploi pour toi!

Bromont



5364096

GARDE CÔTIÈRE

Un premier nouveau brise-glace en 25 ans

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

QUÉBEC — La Garde côtière a pris possession vendredi matin de son premier nouveau brise-glace en 25 ans.

Le chantier maritime Davie, à Lévis, a livré dans les délais le NGCC Captain Molly Kool, et a, en outre, obtenu 90 millions $ supplémentaires pour d'autres travaux. Le ministre fédéral Jean-Yves Duclos en a fait l'annonce vendredi matin sur le quai du chantier.

Ce navire avait été acquis avec deux autres en Norvège en août, au coût de 360 millions $, pour pouvoir ensuite être converti pour les besoins de la Garde côtière.

L'enveloppe totale était de plus de 600 millions $, comprenant 250 millions $ en taxes et droits de douane, et il restait 30 millions $ pour les travaux de reconversion, a-t-on précisé à la Davie. Ottawa a annoncé vendredi qu'il allongeait 90 millions $ supplémentaires pour des travaux additionnels.

Cela peut consister en l'ajout d'une plate-forme d'hélicoptère, la réfection de l'intérieur, de la cartographie, comme l'a expliqué le vice-président aux relations publiques de Davie, Frédérik Boisvert, dans une mêlée de presse.

Il en a profité pour défendre son entreprise, qui a été souvent critiquée au cours des dernières années pour sa viabilité, ses dépassements de coûts et d'échéancier.

Il a fait valoir que depuis sa relance, Davie avait un bilan impeccable après avoir réalisé de très gros contrats, comme l'a souligné aussi le ministre Jean-Yves Duclos.

Il ne faut pas voir les 90 millions $ « comme une augmentation de coûts, a insisté M. Boisvert. On respecte les coûts et on livre à temps. Les 90 millions $ supplémentaires annoncés ce matin (vendredi) vont permettre de compléter les travaux » sur les deux autres bâtiments.

« Mais si la Garde côtière demande davantage de travaux, ne venez pas, les médias, nous dire que c'est une augmentation de coûts, ce sera une augmentation des travaux requis par la Garde côtière. »



Molly Kool est la première femme en Amérique du Nord à avoir obtenu son brevet de capitaine, en 1937 — PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Ces nouveaux travaux permettront d'embaucher 60 travailleurs supplémentaires, portant le total à environ 260, pour un chantier qui a déjà employé plus de 1400 personnes.

Le Molly Kool effectuera des essais dans les prochaines semaines sur le fleuve et la rivière Saguenay. Il devrait toutefois revenir au chantier pour des travaux de peinture au printemps.

Le nom de baptême du nouveau bâtiment de la Garde côtière est significatif : Molly Kool est la première femme en Amérique du Nord à avoir obtenu son brevet de capitaine, en 1937.

Ces ajouts à la flotte sont rendus nécessaires en raison de l'accroissement des besoins de la Garde côtière. Elle doit ainsi répondre à la hausse du trafic maritime. De même il y a davantage de zones de navigation libres de glace à patrouiller dans le Grand Nord.

Centre de Santé dentaire
Robert Cabana d.d.
denturologiste
Consultez une équipe de plus de 40 ans d'expérience
Robert Cabana d.d. Denturologiste
Dr Jasmin Rouleau-Gagnon Dentiste généraliste
Dr Éric Chatelain Dentiste généraliste
114, rue St-Charles Sud, Granby • 450 372-6511
www.robertcabana.com
5261749

SERVICE GRATUIT JOUR - SOIR
hypothequegranby.com
BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?
HYPOTHECA
AGENCE HYPOTHÉCAIRE SSM INC.
Sylvain Côté
Courtier hypothécaire
MEILLEURS TAUX
380 Principale, Granby
450 776-2200
5263953

RESSORTS D'AUTOS MÉNARD RAM
MÉCANIQUE GÉNÉRALE AUTOS, CAMIONS et REMORQUES
À VOTRE SERVICE -DEPUIS- 1948
ENTRETIENS ET RÉPARATIONS SUR VÉHICULES LÉGERS EN TOUS GENRES
450 378-4740
UNI-PRO GARAGE AFFILIÉ
1151, RUE PRINCIPALE, GRANBY
5350138

La « Stratégie navale pourrait tourner au désastre »

PATRICE BERGERON
La Presse canadienne

QUÉBEC — La Stratégie de construction navale du gouvernement fédéral, un projet de plusieurs dizaines de milliards de dollars, s'achemine vers un « désastre ».

C'est le constat du chantier naval Davie à Lévis, le plus grand chantier au Canada, qui a prédit vendredi des dépassements de coûts et d'échéanciers.

La Davie exige depuis des années d'être incluse dans la Stratégie navale fédérale, mais seules ses deux rivales, Irving Shipyards, d'Halifax, en Nouvelle-Écosse, et Seaspan Victoria Shipyards, à Victoria, en Colombie-Britannique, en font partie.

Les contrats pleuvent sur ces deux chantiers qui sont débordés, alors que la Davie emploie seulement 200 travailleurs sur les 1400 qu'elle a déjà eus en effectifs il y a quelques années.

Au cours d'une conférence de presse sur le quai de la Davie marquant la livraison d'un nouveau brise-glace à la Garde côtière, le président de l'entreprise, James Davies, a rappelé que la Davie obtient seulement 2 pour cent de la valeur des contrats navals actuellement.

En point de presse, le vice-président aux affaires publiques de Davie, Frédérik Boisvert, a fait valoir que son chantier représente pourtant 50 pour cent du potentiel de construction navale du Canada.

Ses concurrents ne peuvent travailler que sur un navire à la fois, a poursuivi M. Boisvert. À ce rythme, la « Stratégie navale pourrait bien tourner au désastre », a-t-il conclu.

La Davie peut en prendre six simultanément et peut travailler sur « 200 tonnes d'acier par semaine », a évoqué le dirigeant.

De son côté le gouvernement fédéral s'est bien gardé de s'avancer davantage. En point de presse, le ministre fédéral Jean-Yves Duclos s'est contenté de blâmer le précédent gouvernement conservateur de Stephen Harper qui avait décidé d'exclure la Davie de la Stratégie de construction navale.

Il n'a pas indiqué clairement toutefois qu'il allait corriger cette omission à court terme.

Davie comptait sur un contrat pour un nouveau navire ravitailleur de la marine, l'Obélix, mais la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement, Carla Qualtrough, a plutôt répondu en point de presse que la Défense lui avait signifié qu'elle n'en avait pas besoin.

La Davie ne perd pas espoir néanmoins. Elle avait réalisé le contrat de conversion du navire ravitailleur Astérix, qui sert en mer 300 jours par année, dit l'entreprise. Donc la marine aura besoin plus tôt que tard d'un autre navire, d'autant plus qu'elle doit patrouiller sur deux océans, plaide-t-on chez Davie.

CONFÉRENCE SUR LE CLIMAT

«Course contre la montre»

Agence France-Presse

KATOWICE — La 24e conférence climat de l'ONU (COP24) joue la prolongation samedi, espérant toujours un accord ambitieux pour l'application du pacte de Paris malgré des négos tendues sur des points politiques clés.



Des manifestants à Katowice durant la COP24 — PHOTO ASSOCIATED PRESS

Prévue pour se terminer vendredi, la COP de Katowice devrait respecter la tradition et se prolonger au moins jusqu'à samedi, les négociateurs devant encore trancher plusieurs points clés.

Leur mission : trouver le mode d'emploi de l'accord de Paris, qui vise à limiter le réchauffement à 2 °C, voire 1,5 °C, par rapport au niveau pré-industriel.

Ce sprint final arrive après deux semaines agitées, crispées par un contexte géopolitique défavorable à la cause climatique, marquées par une controverse imprévue sur le rapport scientifique du Giec et par le retour des divisions entre pays du Nord et du Sud, point récurrent des négociations climat.

Les implications du «mode d'emploi» ne sont pas anecdotiques. En vertu de l'accord de Paris, les engagements des pays pour réduire les gaz à effet de serre sont volontaires. Mais leur suivi doit être multilatéral, avec des règles de transparence, comme autant de «poutres» garantissant la solidité de l'édifice.

À Katowice, cette discussion sur la manière dont les États devront rendre compte de leurs actions a notamment été l'affaire des États-Unis et de la Chine. Le premier poussant, avec d'autres pays riches, pour des règles de suivi strict, et le second pour la flexibilité accordée aux pays en développement. Mais comment traduire cette flexibilité ?

«L'empreinte des États-Unis est partout dans ce texte (...). C'est l'éléphant dans la pièce», a dénoncé Meena Raman, de l'ONG Third World Network.

La question des financements des politiques climatiques est l'autre préoccupation des pays pauvres, notamment la manière dont va s'organiser la montée des fonds promis par le Nord à partir de 2025.

«Nous faisons pression sur le Nord pour qu'il paie le prix», a insisté le ministre de l'Environnement du Costa Rica, Carlos Manuel Rodriguez.

Washington tente de diluer la «différenciation» entre pays développés et en développement, un principe fondateur des négociations climat, explique un observateur vétéran de ces tractations. L'idée étant pour les Américains, pollueurs historiques, de ne plus baser les engagements des pays sur leurs émissions passées mais leurs émissions actuelles.

Autre point de fixation, la mention des «pertes et préjudices», un récent principe inscrit dans l'accord de Paris pour soutenir les pays en développement déjà confrontés aux impacts du réchauffement.

«Il faut trouver une bonne manière de traiter cette question», a appuyé Laurence Tubiana, architecte du pacte de Paris. En revanche «sur le mécanisme de transparence et les moyens de mesurer les progrès, je pense qu'on y est».

«INACHEVÉ»

Mais le mode d'emploi n'est pas le seul objet de controverse. Les délégués doivent encore régler un hic survenu autour de la mention du dernier rapport du groupe des experts de l'ONU (Giec) dans la décision finale. Arabie Saoudite, Russie, États-Unis, refusent le terme «accueille favorablement», que les petites îles en particulier réclament absolument.

Publié vendredi matin, le projet de décision propose que la COP «invite les parties à faire usage de l'information contenue dans le rapport» du Giec. «La COP reconnaît le rôle du Giec, chargé de fournir les données scientifiques pour informer les parties», ajoute le texte.

Si «nous ne reconnaissons pas les enseignements du Giec, nous ne survivrons pas, nous mourrons», a dit le représentant des Maldives Mohamed Nasheed.

A la table des pourparlers, il y a aussi «l'ambition» : comment pousser les États, dont les engagements formulés en 2015 pour réduire les gaz à effet de serre sont notoirement insuffisants, à présenter d'ici 2020 des plans renforcés ?

Dans le projet de décision, la COP «réitère sa demande» de «mise à jour» de leur contribution d'ici 2020, les mêmes termes que l'accord de Paris, rien de plus.

«C'est un début, mais l'entreprise est inachevée», a réagi Jennifer Morgan, pour Greenpeace, réclamant un «signal plus clair» pour relever les ambitions.

Le secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres, revenu vendredi à Katowice pour la troisième fois, a lui tenté de peser sur les discussions en rencontrant les diverses parties. Mercredi, il appelait à intensifier l'action, devant un réchauffement «galopant».

Une urgence à agir relayée par quelques dizaines d'enfants qui ont manifesté vendredi dans l'enceinte de la COP24, à l'appel de l'adolescente suédoise Greta Thunberg devenue célèbre pour son action hebdomadaire devant le parlement de Stockholm.

Les promesses nationales présentées en 2015 conduisent à un monde à + 3 °C. Le Giec a dressé le tableau des impacts déjà en cours, à + 1 °C aujourd'hui, et montré l'ampleur de ceux à venir à + 1,5, phénomènes météorologiques extrêmes, étés sans banquise arctique ou chute de la productivité agricole.

Les États réunis à Katowice ont par ailleurs décidé que la COP25 aurait lieu fin 2019 au Chili, après le retrait du Brésil, pays qui a élu à sa présidence le climato-sceptique Jair Bolsonaro.

Pour un Noël chic et gourmand!
Au Gîte des Oies
Réservez un de nos produits :
Possibilité de livraison
• Oie et canard entier
• Magret de canard
• Cuisse confit de canard
• Lobe de foie gras de canard
• Foie gras de canard en torchon
• Terrine et rillette d'oie
• Mousse de foie gras de canard
508, rue Charlebois, Roxton Falls, 450 210-1122
augitedesoies.ca
5363138

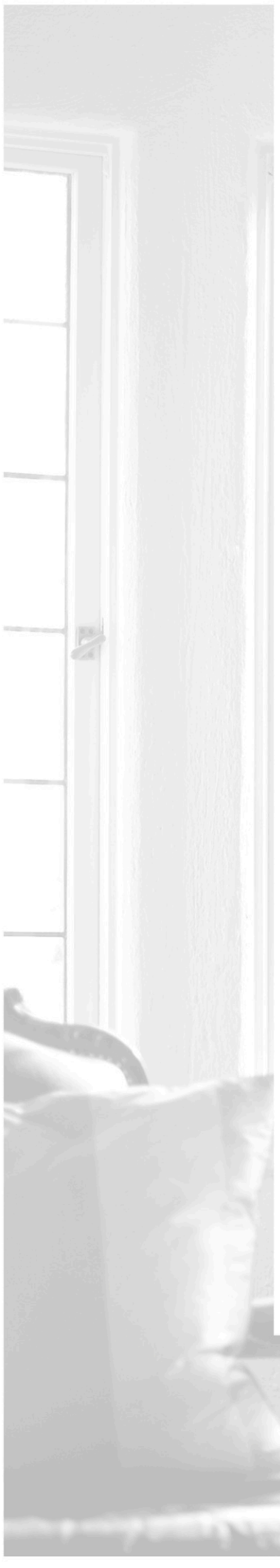
GARAGE CHRISTIAN ST-PIERRE ET FILS
MÉCANIQUE GÉNÉRALE
UNI-PRO
Pour une expérience client optimale
Entretien et réparation : auto/VR/camion léger
■Antirouille ■Pneus ■Amortisseurs ■Climatiseur
Auto de courtoisie maintenant disponible
2, rue Barré, Granby
450 776-6868
Surveillez nos promotions
garagechristianstpierre.com
5349374

COUVERTURES SHEFFORD INC.
commercial - résidentiel • spécialité toit plat
Ouvrage garanti 10 ans
- MEMBRANE ÉLASTOMÈRE
- ASPHALTE, GRAVIER
- BARDEAUX
À votre service depuis 1955
RÉJEAN LACASSE
ANDRÉ MCDUFF 450-372-5216
STEVE GIARD 450 775-8399
767, rue St-Jacques, Granby
couverturesshefford.com
RBQ 1160-2653-31
5349031

Enfin chez soi !

Section immobilière

laVoixdel'Est



















Enfin chez soi!

Section immobilière laVoixdel'Est

COWANSVILLE
Pour les 55 ans et plus
À LOUER
3½ - 4½ - 5½
2½ meublé
lenelson.com



LE NELSON
L'ÉLÉGANCE DISTINCTIVE
Près du Super C
111, rue Jean-Besré, Cowansville
Sur rendez-vous
T 450 775-8987
info@lenelson.com

Visites libres

GRAND GAGNANT DU TROPHÉE ACQ:
CONSTRUCTION RÉGLEMENTÉE;
CONDO-OUEST DU QUÉBEC

Jardins QUÉVILLON



Condo haut de gamme, planchers chauffants, secteur Lac Boivin

VISITES SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

92, rue Quévillon
habitationsduchesneau.com

Les habitations DUCHESNEAU
info@habitationsduchesneau.com
450 777-8888

Petites annonces

Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30*

450 375-8888
classees@lavoixdelest.ca

*Avant 16h pour parution le lendemain.
Le vendredi avant 16h pour parution dans *Le Plus*.

laVoixdel'Est

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16h pour être corrigée ou annulée. 386139V

7641 Propriétés demandées

ACHETONS MAISONS en argent comptant, maisons à rénover, avis de 60 jours, vente rapide, etc. 450 558-5244

7663 Propriétés à revenus

6 x 4½, 467 Dorion, fenêtres couvertures neuves, bien isolées, pl. ciment/ flottant/ céramique. Porte patio balayeuse, alarme conforme, remise, 13 stat. 450 378-4224,

RE/MAX Professionnel
VISITE LIBRE
Ce dimanche de 14 h à 16h



PROMOTION 5000$ en chèque-cadeau voyage si notarié avant le 15 janvier 2018

AUBAINE • CONDO
152, RUE LEWIS OUEST, WATERLOO
à 14 min des pentes de ski Bromont
NEUF à partir de 139 900$,
taxes incluses.
Libre immédiatement.
Clé en main, entrée asphaltée.
Votre hôte : Patrice Dulude Courtier immobilier
450 776-0330 450 378-4120

7642 Visites libres

Bi-générations ou duplex
Le dimanche 16 décembre de 14 h à 16 h
14 rue Dubois, Ste-Angèle-de-Monnoir
Magnifique propriété de 4 c.à.c., sous-sol aménagé, grand garage isolé, terrain clôturé, 2 entrées indépendantes, un vrai bijou.
Eric Pontbriand, courtier imm.
Remax Professionnel 450 521-5456

7663 Propriétés à revenus

À SACRIFIER 2 Duplex 100% rénovés St-Césaire, 20,000$ en bas de l'évaluation municipale : 514 603-5847.

7687 Terrains, terres et fermes à vendre

BOISÉ MARTEL, granby, 8 terrains dans la nouvelle phase 9 pour auto construction, avec services, attenant à un parc, à partir de 85 000$ + tx, pour info: Daniel Touchette tél. ou texto au 450 770-1088

7737 Logements à louer Granby

BOISSONNEAULT GROUPE IMMOBILIER
GRANBY
3 ½ • 4 ½
Rues Simonds et Pinard
Sécuritaire • Béton • Intercom
Aspirateur central
LIBRE IMMÉDIATEMENT
450 956.1018
adm@boissonneaultimmobilier.com
boissonneaultimmobilier.com

#1 Impeccable! Grands 4½+3½
Style condo. Comptoir lunch. Tranquillité et sécurité. Planchers flottants neufs. Idéal pour retraités et personnes seules. Localisation de choix à proximité de tout. 275 Simonds S./ 51 Pinard. 450-956-1018

20 DE FATIMA, 4½ au rez-de-ch. dans un 6 logements, pl. neuf, peinture fraîche, endroit tranquille, libre imm., 550$/mois Info : 450 522-3061 ou 450 522-0506.

VISITE LIBRE
dimanche, de 13h à 16h
Rue Jacob-Nicol à Roxton Pond
(à l'arrière de l'hôtel de ville)



À PARTIR DE
159 900$
Terrains disponibles à partir de 50$/pi ca

Entrepreneur :
André Milord
514 910-2661

Pour renseignements :
Marcel Bousquet
450 378-6164

7737 Logements à louer Granby

2½, 359 boul. Leclerc, meublé, ch. écl., non-fumeur ,475$/mois; Libre immédiatement. Pas de chien. 450 360-9889.

2½ GILL, libre imm., **450 776-0031**

2½, TOUT compris, endroit tranquille, non-fum., , pas d'animaux libre, 400$, 450-776-1936

3½, 4½ NEUFS
Juin-juil. 2019, styles condo, **idéal gens retraités, près du Lac Boivin,** asc., **stationnement intérieur,** gicleur, **air clim., grande fesnestration**, îlot comptoir, rangement int., walk-in. **450 375-6495.**

3½ dans triplex, près hôpital, inst. lav.-séch., pl. flottant, endroit tranquille, libre imm., 450$. Références et enquête crédit. 450 375-4842

3½ SEMI-MEUBLÉ et 4½
Idéal 55 ans et +. 450-775-5310

APPARTEMENT 4/12 à Louer , proche des Galeries, endroit tranquille, idéal pour jeunes retraités. Corde à linge, locker, 560$, 450-521-5704.

BEAU grand 4½, 585$.
Balcon, 1er étage, tranquille, 2 stat., libre, pas de chien. Enquête de crédit.
450 915-3390 ou 514 999-3154

7738 Logements à louer en région

3½ - 4½, centre-ville de COWANSVILLE. Ascenseur, intercom, garage, pour semi-retraités ou retraités, pas d'animaux, bonnes références. Info : 450-775-5505.

À BROMONT, 3½,(peut faire un 4½) meublé, ch./écl., Internet, équipé, dispo. 1er janvier, 450 539-2067

FAUT VOIR
BROMONT, 5½, 845$ et 895$/mois avec électro, libre imm., (déc., jan.) à 5 min. des pentes, golf et parc ind. Idéal pour snow-birds, semi-retraités et étudiants.
Appel et texto : 514 605-4177
Appel :438 926-5121, bureau 450 201-1430.

COWANSVILLE, grand 5½ au 3e, remise ext., libre imm., Info : 450 776-0031

7759 Condos à louer

CONDO 5½ à sous-louer, très éclairé, dans un quartier prisé, 1 035$. Disp. maintenant, **450-775-6005.**

RUE ST-MICHEL libre janvier ou février 975$/mois, 50 ans et + 450 372-0634

7761 Chambres à louer

Pour personnes retraitées et en répit, chambre avec s/d'eau, câble TV, tout compris, vous êtes chez vous. 28 Gareau, Roxton Pond. 450 378-1821.

7767 Bureaux et locaux à louer

3 LOCAUX COMMERCIAUX
Immeuble 110 St-Charles Sud, un à l'étage 1,014 pi², un de 260 pi² et un de 1638 pi² avec s/sol, prix à discuter 450 372-6511.

RUE DENISON Environ 4000 pi² avec plusieurs bureaux fermés, cuisinette. disp. 1er juin 2019. Tél. : 450 372-0634.

7768 Entrepôts, garages et stationnements à louer

GO CUBE GRANBY
l'entrepôt mobile qui vient chez-vous
Cube d'entreposage, 1-866-462-8231

USINE 231
différentes grandeurs, grande porte, quai de chargement disponible, 450-994-3486.

7781 Cours et formations

APCHQ Haute-Yamaska

DEVENEZ ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION ?

L'APCHQ Haute-Yamaska vous invite à une rencontre d'information traitant de :

- L'obligation de détenir une licence
- Le processus d'obtention de la licence
- Programme de formation reconnu par la R.B.Q.

****GRATUIT****

Date : 8 janvier 2019 à 18 h
Lieu : 1380, rue Denison Ouest, St-Alphonse-de-Granby
Début des formations : 14 janvier 2019
Réservation : 450 777-3177 ou 1 800 989-3177

APCHQ Haute-Yamaska

VOUS DÉSIREZ DEVENIR ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION ?

Programme de formation reconnu par la Régie du bâtiment du Québec qui exempte des examens (RBQ)

ADMINISTRATION
Début : 14 janvier au 20 février 2019

APCHQ Haute-Yamaska
Inscription :
450 777-3177 ou 1 800 989-3177

COURS D'ESPAGNOL
Privé et de petits groupes. (max. 6 personnes)
Début : le 16 janvier
Inscription dès maintenant
www.espagnoladaluz.ca
450 777-3834

7783 Massothérapie et soins thérapeutiques

Granby JOSÉE Massage
Dimanche 16 déc. midi à 21 h
Lundi au samedi de 7 h 30 à 18 h
gina01@live.ca / 450 775-5150
Bon week-end!

7786 Services financiers et impôts

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.

1 877 994-2433
JeanFortin.com

JEAN FORTIN
RÉORGANISATION FINANCIÈRE
Syndics autorisés en insolvabilité

7788 Services professionnels et divers

Emondage, abbatage, taillage **D' ARBRES**, **déneigement,** travaux de **peinture**.
450 558-6353.

HOMME À TOUT FAIRE
Déneigement manuel : allée, galerie, escalier, etc. **Réal cell : 450 994-4225**

7819 Messages personnels

AUX PLAISIRS XXX
Nouvelle Cowansville te reçoit pour un instant de plaisir, jolie, forte poirtrine 450 330-3113

7795 Réparation, rénovation et construction

HOMME À TOUT FAIRE
s/sol, s/bains, cuisine,
Jacques : 450 531-5885

PEINTURE - TIRAGE DE JOINTS ETC...
Sans poussière **- MAISON - BUREAU ETC...**
(450) 375-1446 Merci ! Philipe 25 ans exp.

POUR TOUS VOS TRAVAUX de rénovation, s/sol, s/bains, plomberie, peinture, plâtre, le tout pour votre bon plaisir 450 521-8669.

TIREUR DE JOINTS, 30 ans d'expérience
30$ / heure ou à contrat.
Estimation gratuite. Serge 450 525-0795

7797 Paysagement et services extérieurs

ARBRES "LE PETIT ÉCUREUIL"
Arboriculture, déboisement, abattage, élagage d'arbres,déneigement de toiture, estimation gratuite. Prix comp. 450-577-0220.

7799 Déménagement, transport et entreposage

TRANSPORT ET DÉMÉNAGEMENT
Local et longue distance
À l'heure ou à forfait. Ass.-responsabilité.
450 777-7565, cell 450 360-9550

7816 Agences de rencontres

AGENCE "LA VIE À DEUX"
Ouvert 7/7 - 9h - 21h + 24 ans exp.
Spécial Femme 2/1 .
LISE, 819 868-9249.

7818 Ésotérisme et cartomancie

Voyance : lecture d'âme par le thé, tarot.
Plus de 25 ans d'expérience.
Consultez Yolande, 450-777-4331

7819 Messages personnels

BON massage de détente antistress et plus pour hommes fait par homme, huile chaude, propre et discret. 450 994-4837

DE RETOUR, SOINS ET MASSAGE SENSUEL DE DÉTENTE. De 9 h à 21 h
Isabelle 450 994-0824

Jolie femme mature te reçoit en toute discrétion.... 450 558-8593 (pas de textos)

7834 Offres d'emploi

1 employé (e) de cour à Ange Gardien
-Salaire selon expérience
-Travail variable : ext., et int.,
-Entretenir la bâtisse et la cour
-Servir les clients (sacs de ripes)
-Aider les mécaniciens
-Permis de conduire, classe 5, obligatoire,
-Permis de conduire classe 1, un atout
-Aimer le travail manuel
-Assurance collective après 6 mois
Envoyez votre CV à garage@top-bedding.com ou par télécopieur au 450-293-1439 ou contactez Johanne Ledoux au 450-293-0700 poste 229

CHAUFFEUR classe 1, flat bed, local, environ 40 h/sem., avec exp., 20$/h, + bonus,
450 915-6464

ATTENTION!!
Cherche camelot pour distribuer La Voix de l'Est à Granby
Pour les rues : Caron,Cowie, du Séminaire, des Pères, et Georges Cros.
Travail tôt le matin.
LAISSEZ VOTRE MESSAGE au 450 375-4555, poste 4529

Recherche **personne en bonne forme physique** pour travail de buanderie les fins de semaine. Région de Granby.. 450 375-0232

RESTAURANT DI CARLO
cherche aide-cuisinier(ère), avec exp., temps plein. Se présenter avec CV au 28 rue Dufferin ou 450 375-0577.

7833 Possibilités d'affaires

Devenez partenaire du plus grand réseau d'opérateurs spécialisés en entretien ménager commercial au Canada.



Seul JAN-PRO Canada peut vous offrir un partenariat d'affaires avec autant de bénéfices

Contrats-clients garantis

- un programme de formation spécifique avec certification de compétences;
- un support administratif et technique vous permettant d'opérer votre entreprise à son maximum;
- des avantages concurrentiels incomparables;
- des résultats financiers les plus performants de l'industrie.

JAN-PRO
POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL
FONCTIONNEL, PERFORMANT ET SÉCURITAIRE

GHYSLAIN BARRETTE
Associé/Directeur
ghyslain.barrette@jan-pro.ca
T. 819 780-0800, poste 710
C. 819 446-0552
jan-pro.ca

7834 Offres d'emploi

ATTENTION!!
Cherche camelot pour distribuer La Voix de l'Est à Granby
Pour les rues : Bisson, de l'Émérillon, des Oliviers, des Peupliers et des Tilleuls.
LAISSEZ VOTRE MESSAGE au 450 375-4555, poste 4529

COMMIS D'ENTREPÔT ET LIVRAISON
POSTE temps plein – Expérience de conduite avec camion 20 pieds et expérience de la ville de Montréal. Travail très physique, bon sens de l'organisation, débrouillardise, minutie et autonomie. Le poste consiste à préparer les commandes, gestion de l'entrepôt, livraison chez les clients, ramassage des commandes à Montréal chez les fournisseurs, etc. Disp., le sam., Pour info, Tapis Cowansville, Sylvain 450 263-4622

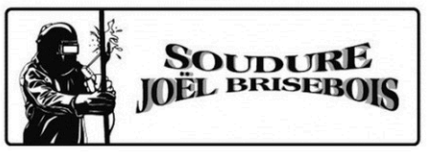
Complexe St-Jacques
PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
DEP ou attestation AP-RPA,
RCR secouriste à jour,
PDSB et Loi 90
7/15 de nuit, 1 fin de sem. sur 2
salaire compétitif ; 17$/h,
apportez CV au :
345 St-Jacques, bureau 100
ou : jm.immeubleslandry@videotron.ca

CORA DÉJEUNERS recherche **SERVEUR(EUSE)S,** temps plein et partiel. Veuillez vous présentez avec CV au 15 Simonds Nord, Granby

EMPLOIS disp., caissier (ière), temps plein temps partiel, gérant (e), temps plein, au dépanneur Relais Bromont Shell, 130 Boul. Du Carrefour,
Envoyer CV : rh@groupepare.ca

7834 Offres d'emploi

SOUDURE JOËL BRISEBOIS
CWB CERTIFIÉE CSA W47.1



recherche

CARISTE *40 h / semaine*

Assurance familiale, régime de retraite
Salaire compétitif et possibilité d'avancement
Envoyez votre C.V. à :
soudure@sjb2000.com ou tél. : **450 253-1234**

FERME SYLVAIN Beaudry

Ferme Sylvain Beaudry inc. (Upton) recherche :

CHAUFFEUR CLASSE 1-LOCAL

Horaire flexible
Environ 40 heures par semaine

- Transport de grains et moulée (environ 35 heures par semaine)
- Transport de porcelets (environ 5 heures par semaine)
- Transport de jour - Local seulement

Pour plus d'information et pour postuler :
Courriel : mebeaudry@gmail.com
Téléphone : 450 223-9589
Bienvenue aux nouveaux diplômés

LES MAISONS AUX PETITS SOINS
Petite résidence de 12 résidents avec approche familiale à Granby, est à la recherche de préposé(e)s aux bénéficiaires. Formation Loi 90 et expérience sont des atouts. Bienvenue aux temps partiel et aux étudiant(e)s. Téléphonez à Nathalie Lemieux pour entrevue au 450-521-6455 ou envoyer C.V. à : christian_morin96@hotmail.com

MESCOPAL Transport
St-DAMASE
Chauffeur demandé
Pour semi-remorque et citerne
Permis de classe 1
Expérience avec citerne ou cours se conduite
Travail local et parfois Ontario
Demandez Michel 450-223-4400
Fax 450-797-3631

OPPORTUNITÉ d'emploi pour les 55 ans et +, début : 7 janvier 2019
Contactez Stéfanie,
450 777-3771 poste 209.

PHARMACIE CHAMPOUX & GUERTIN BRUNET PLUS ROBINSON

POSTE GÉRANT(E)
- Minimum 3 à 5 ans d'expérience
- Excellentes notions de mise en marché et de gestion des stocks
- Souci pour le service à la clientèle
- Habiletés en gestion de personnel
- Temps plein
- Salaire compétitif
- Avantages sociaux

FAIRE PARVENIR C.V.
fax :
450-378-4975
adresse :
4 Robinson Nord, Granby
courriel :
pharmaciechampouxguertin@videotron.ca

7834 Offres d'emploi

ROCHELEAU

Nous sommes présentement à la recherche d'un(e)

TECHNICIEN EN MÉCANIQUE AUTOMOBILE

Exigences :
- DEP en mécanique
- Expérience requise
- Permis de conduire valide

Avantages :
- Salaire concurrentiel
- Poste à temps plein
- Programme d'avantages sociaux

Si ce poste vous intéresse, faites parvenir votre c.v. à l'attention de Mario Patenaude

Téléc.: 450 263-9606
Tél.: 450 263-1541
mpatenaude@rocheleauchevrolet.com

Préposé À LA LIVRAISON 25 ans et +
25 à 30 h. Salaire compétitif
Bonne forme physique, disp. imm.
CV à : **cantonsdist@gmail.com**

RESSORTS D'AUTOS MÉNARD
recherche
TECHNICIEN(NE) EN MÉCANIQUE DIESEL et COMMIS AUX PIÈCES
Poste à temps plein - 5 ans d'expérience.
Salaire et avantages très compétitifs.
Jean-Philippe Ménard au 450 378-4740

RESSOURCE intermédiaire, recherche cuisinier(ère), 70h/2 sem., contactez : Mme Duquette, 450-372-7677 ou CV : 237 Boul. Montcalm, Granby.

RESTAURANT VALENTINE (Halles), 25 à 30h/semaine disponible jour et soir et 1 fin de semaine sur 2. Expérience un atout, Apporter C.V. au 725 Principale, porte 1.

Serveur(euse) et livreur(euse) demandé, temp plein/partiel, pour Restaurant Le Château, 450-947-1300

TAXI DR cherche CHAUFFEUR DE TAXI
Temps partiel et temps plein
possédant le permis de chauffeur de taxi pour Granby. 450 372-8506 /450 522-0002

URGENT BESOIN DE PAB, D'AUXILIAIRES ET D'INFIRMIÈRES
Horaires flexibles , salaires compétitifs.
Envoyez vos CV à indulgencesoins@gmail.com

7834 Offres d'emploi

TRANSPORT DSD INC
est à la recherche d'une personne pour la livraison et le ramassage de courrier postal en camion cube dans la région de Granby du lundi auv endredi de 5h30 à 8h30 et de 15h00 à 17h30 (environ 28h-30h/sem).
Salaire = 14.00$/h
Permis Classe 5 / Lève-tôt / Assidu et ponctuel , bon dossier de conduite .
Nous rejoindre du lundi au vendredi au:
450-568-5151
ou par courriel emploi@transportdsd.com

URGENT
CENTRE DENTAIRE FOSTER recherche HYGIÉNISTE DENTAIRE motivé(e), disponible immédiatement, à temps complet 4 jours / sem., pas de soir ni de fin de sem. Revenu élevé. Formation continue de haut niveau fourni si engagement à long teme. 450-539-2136 ou C.V. par courriel à: drderouet@gmail.com

7851 Automobiles

2006 FORD FUSION, 125 000 km, très propre, 2 500$. 450-535-6655.

A1 FINANCEMENT AUTO
aucune enquête de crédit
GARAGE ST-GERMAIN : 450 777-2540

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé! 1 866 566-7081 **www.financementbrisson.info**

NISSAN VERSA 2017, 12,000km
Transfert de location, 254$ par mois
450 777-4760

7872 Divers à donner, à louer, à échanger ou demandé

ACHÈTERAIS ANTIQUITÉS
Meubles, vaisselle, armoires en pin, tableaux, sculptures, Juke Box, machines à Coke, etc. Achat, vente.Antiquités Gaston Chamberland 450-295-1190 ou 450-295-1490

7873 Divers à vendre



7873 Divers à vendre

BOIS SEC mélangé, 65$ la corde AUSSI **SIROP D'ÉRABLE** 35$ le gallon. 450 548-2304, 450 578-2909.

Liquidation d'Armoires
Fabriquons sur mesure
450-266-4444

RAMASSONS PRESQUE TOUT. Vêtements, app. ménagers en marche ou non, vieille ferraille. Allons chercher gratuitement Granby et environs, 7 jrs/sem. **450 877-0508** Granby

TRÈS beau foin, pas de poussière, petite balle carrée, de première coupe, 3.75$ la balle, 450-770-0183, 450-770-7092

7882 Meubles et électroménagers

Ens. cuisinière et réfrigérateur comme neufs spécial 500$. Aussi réfrigérateurs, cuisinières laveuses et sécheuses usagés. Garantie de 3 mois. 450 777-7565 ou 450 360-9550

Set de salle à manger 10 pces en chêne; 2 sets salon; set patio pour verrière en osier 10 pces; lit king en laiton, etc. 450 539-2127

7890 Articles de sport et de loisir

AQUA-VU QUAD 360 avec écran divisé en 4, système vidéo complet de visualisation sous-marine,neuf encore dans la boîte payé 750$ demande 400$. Info : 450 243-6389

PRIÈRES FAVEURS OBTENUES



PRIÈRE À LA VIERGE MARIE

Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

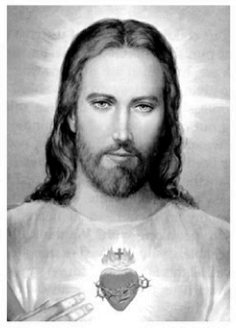
M.D.

7861 Remorques

7861 Remorques



PRIÈRES FAVEURS OBTENUES



REMERCIEMENTS AU SACRÉ-COEUR

pour votre faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles. Amen. Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées, même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue. C.I.

Pour que sa mémoire demeure vivante à jamais...
Soulignez cet événement en publiant un anniversaire de décès avec une photo de l'être cher.
Voilà une belle façon de préserver son souvenir et de rendre hommage à la vie qu'il a vécue.
Communiquez avec le 450 375-4555, poste 4205
(3 jours avant la date de parution)
laVoixdel'Est
1831294

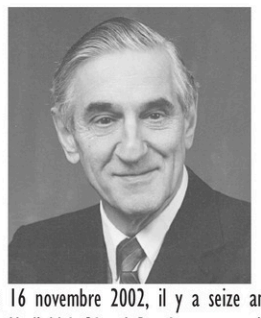
La terre est riche de son monde
DÉVELOPPEMENT ET PAIX
1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.devp.org

FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE GRANBY
HÔPITAL | CLSC | CHSLD
Au cœur des gens d'ici
Posez un geste mémorable :
offrez la santé
aux générations futures
Un don planifié…
un don pour la vie
Pour en savoir plus, contactez-nous:
450 375.8030 | www.fondationchg.org

NÉCROLOGIE

M. l'abbé Gérard Bossé

16e anniversaire de décès



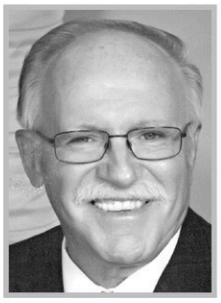
Le 16 novembre 2002, il y a seize ans, que M. l'abbé Gérard Bossé nous a quittés pour un monde meilleur.
Une messe commémorative sera célébrée le mercredi 19 décembre à 16 h, en l'église Immaculée-Conception de Granby.

Granby Granite Inc.
MONUMENT MÉNARD
449 Dufferin, Granby
450 372-7729
(Face au cimetière)
Pour toute information nous pouvons aussi vous rencontrer à votre domicile
Ouvert du lundi au vendredi
(soir et week-end sur rendez-vous)
• MONUMENTS POUR TOUS LES GOÛTS
• LETTRAGE ET RÉPARATION AU CIMETIÈRE
• COMPTOIRS DE GRANITE
À votre service depuis 1957



BESSETTE
M. Yves - *1948-2018*

AVIS DE DÉCÈS



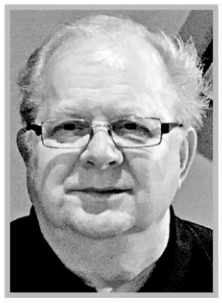
À Granby, le 11 décembre 2018, à l'âge de 70 ans, est décédé monsieur Yves Bessette, époux de feu Marie-Paule St-Germain, demeurant à St-Joachim de Shefford. Il était le fils de feu Jeanne d'Arc Martin et de feu Fernand Bessette.
Il laisse dans le deuil sa fille Chantal Bessette (Claude Fontaine), ses petits-enfants Stéphanie Fontaine (Jean-Luc Élémond), Sabrina Fontaine, Frédéric Fontaine; son arrière-petite-fille Victoria Elémond, son amie Chantal Meunier, ses soeurs et son frère : Diane (Mario Gravel), Marcel (Denise Gravel), Ghyslaine (Yves Jeanson), ses beaux-parents : feu Rachel Dussault, feu Jean-Paul St-Germain; Il était le beau-frère de feu Gérard, André, Rita, Francine (Charles Dussault), feu Gilles (Lucie St-Laurent), Lise (Guy St-Laurent), Robert (Roxanne Leclerc), feu Cécile, Guy (Sylvie Fournier). Il laisse aussi ses neveux, nièces, autres parents et amis.

Monsieur Bessette repose au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO.
La famille accueillera parents et amis, le vendredi 21 décembre 2018 de 14h à 16h et de 19h à 22h ainsi que le samedi 22 décembre à compter de 9 h, suivront les funérailles à 11 h en l'église de St-Joachim de Shefford. L'inhumation aura lieu au cimetière de la paroisse à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à Dystrophie musculaire serait apprécié.
Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.muscle.ca/fr.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
5034, rue Foster, Waterloo, J0E 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

JEANSON
M. André - *1944-2018*

AVIS DE DÉCÈS



Au Centre hospitalier de Granby, le 10 décembre 2018, à l'âge de 74 ans, est décédé M. André Jeanson, époux de Mme Helen Alivizatos, demeurant à Granby.
Il était le fils de feu Emile Jeanson et de feu Alice Bachand.
Il laisse dans le deuil outre son épouse Helen, ses enfants : Richard (Laura-Aline) et Tara, ses petits-enfants : Benoit, Jared et Christopher. Il était le frère de feu Yvette (feu Léonard Couture), Jeanne D'Arc (feu Lucien Dagenais), feu Jeannine (feu Léo Huard), Cécile (Raoul Gosselin), feu Jacqueline (feu Marcel Choquette), feu Claude (Diane Roy), Pierre (Francine Daudelin). Il laisse également ses beaux-frères et sa belle-soeur : Peter, Constant (Francine Brodeur), Nicolas et Dennis ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier sincèrement le personnel du 5e et 6e étage du Centre hospitalier de Granby pour les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le dimanche 16 décembre de 13 h 30 à 16 h 15 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD.
La célébration en mémoire à la vie se tiendra ce même dimanche 16 décembre à 16 h 30 en la chapelle du complexe. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière Mont-Royal de Montréal.
En guise de sympathie, un don à la Fondation du C.H.G. ou à l'organisme Cancer du Rein Canada (www.cancerdurein.ca) serait apprécié. Des formulaires sont disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

FAVREAU
M. Robert - *1948-2018*

AVIS DE DÉCÈS



À son domicile, le 12 décembre 2018, à l'âge de 70 ans, est décédé monsieur Robert Favreau, conjoint de madame Céline Lacasse, demeurant à Waterloo. Il était le fils de feu Lionel Favreau et de feu Régina Favreau.
Outre sa conjointe Céline, il laisse dans le deuil ses enfants : Sébastien (Marie-France Côté), Nicolas, Geneviève (David Lacroix); les enfants de sa conjointe : Rachel Gaudreau (Alexandre Guitard), Andréa Gaudreau, Mélanie Gaudreau (Marc-André Cabana); ses 14 petits-enfants : Noémie, Antoine, Alexis, Louis, Maxime, Léa, Maude, Rose, Samuel, Ludovic, Étienne, Zoé, Océane, Jérôme. Il était le frère de feu Léonard (Denise), feu Jean-Paul (Pauline), feu Roméo, feu Germain (Jeannine), feu Suzanne (feu Dorilé), Gilles (Annette), feu Raymond (Angèle), Murielle (Gilles), Claudette (Jacques), Laurence (Claude). Il laisse aussi son beau-père Lucien Lacasse ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel de maintien à domicile du CLSC Haute-Yamaska pour les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
La famille accueillera parents et amis au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le dimanche 16 décembre 2018 de 18 h à 21 h ainsi que le lundi 17 décembre à compter de 9 h, suivi de la célébration de la Parole à 11 h en la chapelle.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

PERRAS DELAGE
Mme Gervaise - *1924-2018*

AVIS DE DÉCÈS



À la Maison au Diapason de Bromont, le 10 décembre 2018, à l'âge de 94 ans, est décédée madame Gervaise Perras, épouse de feu Aurèle Delage, demeurant à Waterloo.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Gaëtane (Donald), Robert (Denise), Luc (Linda). Elle était aussi la mère de feu Jean-Claude et feu Guy. Elle laisse également ses 10 petits-enfants et 14 arrière-petits-enfants, ses belles-soeurs : Noëlla Delage (Réal), Carmen Delage ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel de la Résidence Axel de Waterloo et de la Maison au Diapason pour leur dévouement exceptionnel ainsi que Dr Robert St-Onge pour les bons soins prodigués.
Madame Perras repose au salon LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO.
La famille accueillera parents et amis le dimanche, 16 décembre 2018 de 14h à 16h et de 18h à 21h ainsi que le lundi 17 décembre à compter de 9h, suivront les funérailles à 11h en l'église St-Bernardin de Waterloo. L'inhumation aura lieu au cimetière de Racine à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à la Fondation au Diapason serait apprécié. Des formulaires seront disponibles au salon ou en ligne www.audiapason.org/la-fondation/

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
5034, rue Foster, Waterloo, J0E 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

HUOT
M. Normand - *1926-2018*

AVIS DE DÉCÈS

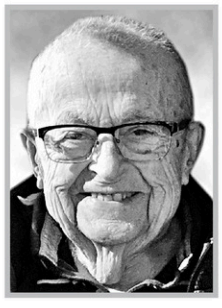


Paisiblement au Centre hospitalier de Granby, le 6 décembre 2018, à l'âge de 92 ans, est décédé M. Normand Huot, époux de Mme Réjeanne Huneault, demeurant à Granby.
Outre son épouse bien-aimée Réjeanne, il laisse dans le deuil ses enfants : Carole, Daniel (Monique Marchand), Christian, Louise (Dominique Champagne), Lucie (Benoit Roberge). Il était également le père de feu Michel (Francine Marchand). Lui survivent aussi ses 11 petits-enfants, ses 13 arrière-petits-enfants. Il était le frère d' Huguette, Jeannine, Nicole et de feu Sonia. Il laisse aussi dans le deuil ses neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier sincèrement le personnel soignant du CHG et plus particulièrement Dr France Martel pour les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard. La famille vous accueillera le vendredi 14 décembre de 19h à 21h et le samedi 15 décembre à compter de 12h30 jusqu'à 14h15 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La Liturgie de la Parole sera célébrée ce même samedi 15 décembre à 14h30 en la chapelle du complexe. L'inhumation aura lieu par la suite au cimetière Mgr Pelletier.
En guise de sympathie un don à la Fondation du CHG ou à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

ST-JACQUES
M. Philias - *1928-2018*

AVIS DE DÉCÈS

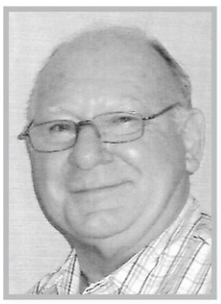


Au Centre hospitalier de Granby, le 9 décembre 2018 à l'âge de 90 ans, est décédé M. Philias St-Jacques, époux de feu Mme Thérèse Sévigny.
Il laisse dans le deuil ses enfants : Diane (Michel Dansereau), Lucie, Louise (Gaétan Bégin). Il était également le père de feu Luc. Il laisse aussi ses petits-enfants : Sarah-Maude (Steve Royer), Antoine (Elizabeth Doucet), ses soeurs, Alice et Solange, ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier sincèrement Dr Serge Dufour et son adjointe Marie-Hélène, le personnel de la résidence du Mont ainsi que le personnel du C.H.G. pour leur dévouement et les bons soins prodigués.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le samedi 15 décembre à compter de 15h30 jusqu'à 17h15, au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La célébration en mémoire à sa vie se tiendra ce même samedi à 17h30 en la chapelle du complexe. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure au cimetière Mgr Pelletier rue Dufferin.
En guise de sympathie, un don à la fondation du C.H.G serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

GARIÉPY
M. Réal - *1943-2018*

AVIS DE DÉCÈS



Au Centre hospitalier de Granby, le 8 décembre 2018 à l'âge de 75 ans, est décédé M. Réal Gariépy, époux de Mme Nicole Grondin.
Outre son épouse Nicole, il laisse dans le deuil son fils Daniel (Julie Bessette), ses petits-enfants : Sébastien (Stéphanie Rodrigue), Olivier (Marie-Eve Fontaine), ses arrière-petits-enfants : Logan, Mattéo et Louis, son frère Claude (feu Claudette Grondin), ses soeurs Johanne et Lise (Claude Girouard). Il était aussi le frère de feu Denis (Gisèle Grondin) et de feu Guy (Johanne Grondin). Il laisse également ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard. La famille vous accueillera le dimanche 16 décembre à compter de 9h30 jusqu'à 11h30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. Suivi de la mise en place au columbarium du même endroit.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

SAVARIA
Mme Rita - *1927-2018*

AVIS DE DÉCÈS

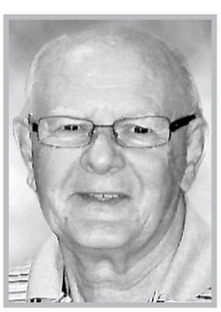


À Granby, le 10 décembre 2018, à l'âge de 91 ans, est décédée madame Rita Savaria, épouse de feu Georges-Aimé Daigle, demeurant à Béthanie.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Réjean (Pauline), Fleurette, Ginette (feu Normand), Solange (Lucien), Clémence (Denis), Sylvain, Denise (Michel), Chantal; ses petits-enfants: Martine, Janie, Marisol, Robert, Eric, Nancy, Monèle, Janick, Francis, Patrick, Annie, Isabelle, Karine, Anthony, Noémie, Yann; ses 24 arrière-petits-enfants, sa soeur Henriette ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.
La crémation a eu lieu à Granby au crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille accueillera parents et amis au salon LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le vendredi 21 décembre 2018 de 14 h à 16 h et de 18 h à 21 h ainsi que le samedi 22 décembre à compter de 9 h, suivi de la célébration de la Parole à 11 h en la chapelle. L'inhumation aura lieu au cimetière de St-Joachim de Shefford à une date ultérieure.

Bessette
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

MOREL
M. Yves - *1947-2018*

AVIS DE DÉCÈS



À l'hôpital Honoré-Mercier de St-Hyacinthe, le 12 décembre 2018, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Yves Morel, époux de Mme Réjeanne Robert, demeurant à St-Hyacinthe.
Il était le père de feu Nathalie. Il laisse dans le deuil son épouse Réjeanne et sa petite-fille : Marie-Laurence (Mikaël). Il était le frère de : feu Michel (Marie-Line), Jacques (Patricia), Alain (Nicole), feu Normand (Céline), François (Claire), Rock (Manon).Il était le beau-frère de : feu Raymond, Claude (Jeanne), Suzanne, Bernard (France) et Hélène. Il laisse également ses neveux nièces, autres parents et amis.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot et Ménard. La famille vous accueillera le vendredi 21 décembre à compter de 12 h 30 jusqu'à 15 h 15 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La célébration en mémoire à la vie se tiendra ce même vendredi 21 décembre à 15 h 30 en la chapelle du complexe, suivie de la mise en place au Columbarium Girardot & Ménard.
En guise de sympathie, un don à la Société canadienne du cancer serait apprécié. Formulaires disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

THÉRIAULT
Mme Lise - *1955-2018*

AVIS DE DÉCÈS

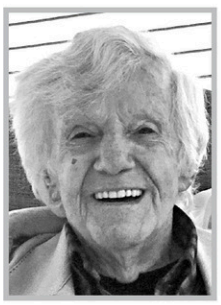


Subitement à son domicile de Cowansville, le 4 décembre 2018, à l'âge de 63 ans, est décédée Mme Lise Thériault, épouse de feu Pierre Landreville et mère de feu Raphaël Landreville.
Elle laisse dans le deuil son fils Yan, ses frères et soeurs : Norbert (Colleen), Pierre (Lise), Rodrigue, Lucie, Jocelyne, Chantal (Daniel) et feu Ginette; ses beaux-frères et belles-soeurs; ses neveux, nièces, cousins, cousines, ainsi que plusieurs autres parents et amis.
La famille recevra les témoignages de sympathie au Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI de Cowansville le lundi 17 décembre 2018 à partir de 13 h, suivis d'un moment de partage et d'espoir à 15 h au Complexe.
Un don commémoratif à l'Association québecoise de prévention du suicide serait apprécié par la famille. Des formulaires sont disponibles au Complexe en tout temps, ou en ligne au www.aqps.info
Vos témoignages de sympathie peuvent être transmis via notre site web au www.complexebm.com

BM Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI *Nous célébrons la vie!*
402 de la Rivière, Cowansville
Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com

RAYMOND
M. Marcel - *1931-2018*

AVIS DE DÉCÈS



À la Cité de la santé de Laval, le 29 novembre est décédé M. Marcel Raymond. Il était le frère de Marthe Raymond de Granby. Il était l'oncle de Fabien et Louise-Marie, il laisse aussi dans le deuil plusieurs neveux et nièces.
Une cérémonie aura lieu à une date ultérieure a Granby.

Je t'aime mais pas à tout prix !
le changement
maison Alice Desmarais 450 . 378 . 9297
Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale

ROY
Mme Alda - *1930-2018*

AVIS DE DÉCÈS



À l'hôpital B.M.P. de Cowansville, le 10 décembre 2018, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Alda Roy demeurant à Farnham.
Elle laisse dans le deuil son frère Claude (Henriette Boisvert), sa soeur Rita (Lucien Lavallée), ses belles-soeurs Juliette Houle et MariMay Martin, son beau-frère Gilbert Rémillard. Elle laisse également ses filleules Maryse et Annie Lavallée, plusieurs neveux et nièces ainsi que ses complices Suzanne Riel Robinson et Fernande Blanchette et autres parents et amis.
Les arrangements funéraires ont été confiés au salon Désourdy inc. de Farnham.
Les funérailles auront lieu le samedi 22 décembre à 11 h en l'église St-Romuald de Farnham et l'inhumation se fera à une date ultérieure. À noter que la famille sera présente à compter de 10 h à l'église pour recevoir vos témoignages de sympathie.
Au lieu de fleurs, des dons en sa mémoire à la Fondation de l'hôpital B.M.P. de Cowansville seraient grandement appréciés.
Formulaires disponibles à l'église ou au www.fondationbmp.ca

Désourdy salons funéraires crématorium
1500, rue St-Paul Nord, Farnham, J2N 2W8 - Tél.: 450-293-4474
1 877 293-4474 - Téléc.: 450-293-8525 - farnham@desourdy.ca

Don in memoriam
En souvenir d'un être cher
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca
Fondation québécoise du cancer
Du soutien au quotidien

le monde

CRISE MIGRATOIRE AUX ÉTATS-UNIS

Une fillette meurt en rétention

CHARLOTTE PLANTIVE
Agence France-Presse

WASHINGTON — La mort d'une fillette guatémaltèque de 7 ans, quelques heures après son arrestation par des gardes-frontières américains, a suscité une onde de choc vendredi aux États-Unis, où des milliers d'enfants migrants sont actuellement détenus dans des structures surpeuplées.



Une fillette guatémaltèque de 7 ans est morte quelques heures après son arrestation par des gardes-frontières américains. Sur la photo, des enfants de migrants se trouvent dans un abri temporaire dans le nord du Mexique. — PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

L'émotion n'a pas empêché la Maison-Blanche et l'opposition démocrate de croiser à nouveau le fer sur la politique migratoire de Donald Trump, et plus particulièrement sur le mur que le président veut ériger à la frontière mexicaine.

La petite fille décédée s'appelait Jackeline Caal et voyageait avec son père Nery Caal, 29 ans. Ils venaient d'une communauté maya du nord du Guatemala, a déclaré à l'AFP une source au sein du gouvernement de ce petit pays pauvre d'Amérique centrale gangrené par la violence.

Le 6 décembre, à l'issue d'un long périple, le père et sa fille avaient traversé la frontière sud des États-Unis au niveau du désert du Nouveau-Mexique. Ils se trouvaient dans un groupe de 163 migrants, comptant de nombreux mineurs, qui s'étaient rendus volontairement aux gardes-frontières américains.

Un examen préliminaire de la fillette « n'avait pas révélé de problèmes de santé », selon le ministère américain de la Sécurité intérieure.

Mais dans le bus qui la transportait vers le centre de détention à 150 km de là, elle avait commencé à vomir. À son arrivée, environ une heure et demie plus tard, son père a signalé qu'elle ne respirait plus.

Transférée par hélicoptère à l'hôpital d'El Paso avec une fièvre de 41 degrés, elle était arrivée en arrêt cardiaque. Les médecins avaient réussi à la réanimer, mais elle est morte d'un choc septique le 8 décembre, selon le ministère.

À QUI LA FAUTE ?

Sa mort a été révélée jeudi soir par le quotidien *Washington Post* et de nombreuses voix se sont élevées pour demander pourquoi les autorités étaient restées muettes pendant une semaine.

L'administration a assuré avoir « fait de son mieux » pour empêcher cette tragédie et pointé du doigt les parents de la fillette. « Cette famille a choisi de traverser illégalement » la frontière, a déclaré la ministre de la Sécurité intérieure, Kirstjen Nielsen.

Une enquête administrative a toutefois été ouverte et ses conclusions seront rendues publiques.

De son côté, la Maison-Blanche s'en est prise à l'opposition. Cette mort « tragique » « aurait pu être évitée », si tous les élus s'étaient entendus pour « décourager » les étrangers de traverser illégalement la frontière, a déclaré un de ses porte-parole, Hogan Gidley.

« La politique de tolérance zéro » contre l'immigration illégale prônée par le président Trump a entraîné « une escalade dans le traitement cruel des immigrés », a rétorqué le Parti démocrate dans un communiqué.

Les démocrates refusent actuellement de voter le financement du mur à la frontière avec le Mexique, promesse de campagne du magnat de l'immobilier. Le président a menacé d'aller jusqu'au *shutdown* (paralysie de certaines administrations faute d'accord sur le budget) s'ils ne cédaient pas.

« PARRAIN »

« Quand l'administration Trump insiste pour militariser la frontière et poursuivre la construction du mur, elle pousse des gens qui fuient la violence vers les régions désertiques », a également jugé Cynthia Pompa, une des responsables de la puissante organisation des droits humains ACLU.

Plus de 2300 mineurs avaient été séparés de leur famille entre le 5 mai et le 9 juin au nom de cette politique de « tolérance zéro ». L'indignation avait été telle aux États-Unis et dans le monde que le président avait été obligé de revoir sa copie, en interdisant par décret la séparation systématique des familles. Depuis, les mineurs étrangers continuent d'affluer à la frontière.

Près de 15 000 mineurs non accompagnés sont actuellement détenus, en attendant d'être remis à un « parrain », souvent un membre de la famille déjà installé aux États-Unis.

Ces mineurs, aux trois quarts âgés de plus de 14 ans, très majoritairement de sexe masculin (71 %), originaires du Guatemala (54 %), du Salvador (12 %) ou du Honduras (26 %), passent en moyenne 60 jours en détention, selon des statistiques officielles.

L'organisme responsable de leur prise en charge assure faire face à ces flux grâce à « des lits d'appoint », mais les défenseurs des migrants dénoncent un système en sous-capacité.

MAISON-BLANCHE

Un ultra-conservateur devient chef de cabinet par intérim

Agence France-Presse

WASHINGTON — Le président américain Donald Trump a annoncé vendredi, après plusieurs jours de spéculations et de difficiles recherches, le nom de son nouveau chef de cabinet par intérim: Mick Mulvaney, l'actuel directeur du budget à la Maison-Blanche, un ancien parlementaire ultra-conservateur.

« Je suis heureux d'annoncer que Mick Mulvaney, le directeur du budget à la Maison-Blanche, sera nommé chef de cabinet par intérim de la Maison-Blanche, pour remplacer le général John Kelly qui a servi notre pays avec distinction », a *tweeté* M. Trump.

« J'ai hâte de travailler avec lui lorsqu'il occupera son nouveau poste pendant que nous continuons à RENDRE A L'AMÉRIQUE SA GRANDEUR! », a ajouté le président, rappelant que John Kelly ne quitterait son poste qu'à la fin de l'année.

M. Mulvaney a de son côté parlé dans un tweet d'un « immense honneur ». « 2019 sera formidable! », a-t-il lancé.

Le président avait annoncé la semaine dernière le départ de John Kelly, son plus proche conseiller, apportant une nouvelle touche à la remise à plat de son équipe dans un contexte troublé par l'enquête russe et avant l'élection de 2020.

Mick Mulvaney est aujourd'hui directeur du Bureau de la Gestion et du Budget, l'équivalent de ministre du Budget de l'administration Trump. Cet ancien élu républicain de Caroline du Sud de 51 ans est connu pour être partisan d'une rigueur budgétaire et pour ses idées très conservatrices.

Le secrétaire général de la Maison-Blanche est un homme-clé de la présidence américaine. Il est le bras droit du président et le coordonnateur de l'action de l'administration.

Un haut responsable de l'administration Trump a affirmé à des journalistes qu'il n'y avait « pas de limite de temps » à la nomination de M. Mulvaney.

« Il est chef de cabinet par intérim, ce qui veut dire qu'il est chef de cabinet. Il a été choisi parce que le président l'aimait bien, ils s'entendent bien », a dit ce responsable sous couvert d'anonymat.

Malgré les compliments adressés à John Kelly, Donald Trump laissait toutefois entendre depuis des semaines qu'il n'était pas entièrement satisfait de lui.

« Il y a certaines choses qu'il fait que j'aime beaucoup et certaines choses qu'il fait que je n'aime pas », déclarait-il mi-novembre. « À un moment, il voudra partir ».



Le président français Emmanuel Macron s'est recueilli vendredi soir dans la ville de Strasbourg. — PHOTO ASSOCIATED PRESS

STRASBOURG

Le bilan de l'attentat s'alourdit

MARIE JULIEN, HERVÉ ASQUIN
Agence France-Presse

STRASBOURG — Trois jours après l'attentat contre le marché de Noël de Strasbourg, Emmanuel Macron s'est recueilli vendredi soir dans la ville endeuillée de l'est de la France, où le bilan de l'attentat jihadiste s'est alourdi avec un quatrième décès, celui d'un journaliste italien.

Une victime est en état de mort cérébrale et onze autres sont blessées, certaines grièvement, à la suite de cette attaque, dont le tireur a été tué jeudi soir par la police au terme d'une chasse à l'homme de 48 heures. Sept membres de son entourage sont toujours en garde à vue et les enquêteurs poursuivent leurs investigations pour identifier d'éventuels complices.

En début de soirée, le président français a déposé une rose blanche devant le mémorial improvisé pour les victimes sur une place du centre-ville, à côté des centaines de bougies, fleurs et mots, tandis que des militaires entonnaient autour de lui une *Marseillaise*.

« C'est la nation toute entière qui est aux côtés des Strasbourgeois. C'est ce que je voulais leur dire ce soir », a déclaré devant les micros Emmanuel Macron. Il a longuement consolé un enfant en pleurs au détour d'une allée du marché de Noël, qui avait rouvert plus tôt dans la journée.

« Je suis venue pour prier pour ceux qui ne sont plus là », a témoigné dans la foule de centaines de personnes autour de lui Annette, 80 ans.

Emmanuel Macron s'est aussi rendu dans le centre d'accueil des familles, où il a rencontré les proches d'un Strasbourgeois tué dans l'équipée meurtrière de Chérif Chekatt, délinquant multirécidiviste de 29 ans devenu jihadiste.

Dans l'après-midi, l'Italie a annoncé la mort d'Antonio Megalizzi, journaliste italien de 28 ans originaire de Trente (nord-est). Le jeune homme, qui couvrait une session du Parlement européen à Strasbourg, a été touché à la tête et était inopérable.

La métropole alsacienne a continué de panser ses plaies, comme lors des obsèques d'un garagiste afghan venu en France pour échapper à la violence dans son pays et tombé sous les balles de Chérif Chekatt.

« Le meilleur des êtres humains », a affirmé l'imam, n'est pas « celui qui est le plus utile pour les musulmans, pour les juifs, les chrétiens ou les athées, mais pour toute l'humanité ».

Un touriste thaïlandais a aussi été tué dans l'attaque.

Le groupe État islamique, qui appelle régulièrement à viser les pays membres de la coalition internationale anti-jihadiste en Syrie et en Irak, a affirmé jeudi soir que Chekatt était l'un de ses « soldats », peu après la mort de ce dernier.

Mais cette revendication a été qualifiée de « totalement opportuniste » par le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner.

L'enquête devra élucider si le tueur a bénéficié d'éventuelles complicités « susceptibles de l'avoir aidé ou encouragé dans la préparation de son passage à l'acte », a souligné le procureur de Paris, Rémy Heitz.

LA POLICE RECHERCHE DES COMPLICES

Sept membres de l'entourage du tueur étaient en garde à vue vendredi, dont ses parents et deux de ses frères.

Un autre de ses frères, également radicalisé et visé par un mandat de recherche émis après l'attentat, a été interpellé en Algérie, selon plusieurs sources proches du dossier.

Né à Strasbourg, Chérif Chekatt avait un passé judiciaire très chargé (27 condamnations en France, en Allemagne et en Suisse) et était fiché « S » (« sûreté de l'État ») pour sa radicalisation islamiste.

Faute de piste, malgré les importants moyens déployés, la police avait fini par diffuser un avis de recherche avec sa photo mercredi soir.

Selon le procureur, cela a « permis de recueillir près de 800 appels » dont deux témoignages « déterminants » pour localiser la zone où se cachait le fugitif, au sud du centre-ville.

Repéré par une patrouille de police, Chérif Chekatt a fait mine d'entrer dans un immeuble avant de pointer son arme vers les policiers qui se rapprochaient, selon la même source.

« Un projectile a atteint le véhicule de la police au-dessus de la portière arrière gauche. Deux des trois policiers ont alors riposté, tirant à de nombreuses reprises, et tuant l'auteur », a précisé le procureur.

HONGRIE

Troisième nuit de manif contre Orban

Agence France-Presse

BUDAPEST — Le centre-ville de Budapest a été le théâtre vendredi d'une troisième nuit consécutive de manifestations anti-Orban, d'une virulence inédite, après l'adoption mercredi d'un assouplissement très controversé du droit du travail hongrois.

Rassemblées devant le parlement, de 2000 à 3000 personnes, âgées de 20 à 30 ans pour la plupart, ont une nouvelle fois défié les forces de l'ordre, jetant des bouteilles vers la police, qui a répliqué avec des gaz lacrymogènes, ont constaté des journalistes de l'AFP.

Organisée de façon informelle sur les réseaux sociaux, comme les précédents jours, cette manifestation a également mobilisé des représentants de l'opposition de gauche et d'extrême droite.

Fait sans précédent, ces deux camps avaient uni leurs voix mercredi pour tenter de rejeter la nouvelle législation. Celle-ci prévoit d'autoriser les employeurs à demander à leurs salariés d'effectuer jusqu'à 400 heures supplémentaires par an — soit l'équivalent de deux mois de travail —, payables à échéance de trois ans.

« ESCLAVAGE »

Présentée par le premier ministre national-conservateur Viktor Orban comme un moyen de permettre aux salariés d'augmenter leurs revenus tout en répondant au besoin de main d'oeuvre dans l'industrie automobile, cette loi est qualifiée de « droit à l'esclavage » par l'opposition.

L'adoption de ce texte, couplée à celle d'une loi créant des cours de justice administrative chargées de traiter de dossiers sensibles comme les appels d'offre publics ou les contentieux électoraux, suscite depuis mercredi des échauffourées inédites depuis le retour au pouvoir de M. Orban en 2010.

Au-delà des demandes d'abrogation de ces lois, les manifestants ont tourné leur colère contre le premier ministre lui-même, scandant notamment « Orban tire-toi », a-t-on constaté.

Selon les chiffres officiels, 51 personnes ont été interpellées et 14 policiers ont subi des blessures légères au cours des deux premières soirées.

LIGUE NATIONALE DE HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Tampa Bay	33	25	7	1	0	23	134	92	51	15-4-0-0	10-3-1-0	9-1-0-0	G-8
Toronto	32	21	10	1	0	21	114	89	43	9-5-1-0	12-5-0-0	6-3-1-0	P-1
Buffalo	32	19	9	4	0	16	98	92	42	11-3-2-0	8-6-2-0	5-3-2-0	G-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Washington	30	18	9	2	1	17	112	92	39	9-4-1-1	9-5-1-0	8-2-0-0	G-3
Columbus	31	17	12	1	1	17	106	103	36	8-7-0-1	9-5-1-0	5-5-0-0	G-1
Pittsburgh	31	14	11	4	2	13	106	101	34	8-6-2-0	6-5-2-2	6-3-1-0	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	32	17	11	4	0	16	88	84	38	11-3-0-0	6-8-4-0	5-5-0-0	P-1
Montréal	**32**	**16**	**11**	**5**	**0**	**14**	**103**	**105**	**37**	**9-6-2-0**	**7-5-3-0**	**5-4-1-0**	**G-1**
N.Y. Islanders	30	14	12	1	3	13	85	88	32	7-5-1-2	7-7-0-1	4-4-0-2	P-2
N.Y. Rangers	31	14	13	3	1	9	91	102	32	10-4-1-1	4-9-2-0	3-5-1-1	P-2
Detroit	32	14	14	1	3	12	93	107	32	8-7-1-2	6-7-0-1	4-4-0-2	P-1
Caroline	30	13	13	3	1	12	76	87	30	7-5-2-1	6-8-1-0	4-5-1-0	P-2
Ottawa	**32**	**13**	**15**	**4**	**0**	**13**	**106**	**125**	**30**	**10-5-3-0**	**3-10-1-0**	**4-5-1-0**	**P-2**
Philadelphie	29	12	13	4	0	11	91	107	28	5-7-2-0	7-6-2-0	3-4-3-0	P-2
New Jersey	30	11	13	5	1	11	93	109	28	8-2-4-0	3-11-1-1	2-4-3-1	G-1
Floride	30	11	13	3	3	10	97	110	28	6-5-3-1	5-8-0-2	3-4-2-1	P-4

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Nashville	32	21	10	0	1	21	102	81	43	13-5-0-0	8-5-0-1	5-5-0-0	G-2
Winnipeg	31	20	9	1	1	19	112	87	42	12-4-1-1	8-5-0-0	8-2-0-0	G-3
Colorado	31	17	9	4	1	17	112	94	39	6-3-3-0	11-6-1-1	6-3-1-0	P-2

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Calgary	32	20	10	1	1	20	113	90	42	11-3-1-1	9-7-0-0	7-2-1-0	G-1
San Jose	33	17	11	3	2	17	105	100	39	11-3-1-1	6-8-2-1	5-4-1-0	G-3
Anaheim	33	17	11	3	2	14	87	97	39	10-4-3-2	7-7-0-0	8-2-0-0	G-2

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vegas	34	18	14	1	1	17	103	98	38	10-3-0-1	8-11-1-0	7-2-1-0	P-1
Edmonton	32	17	12	3	0	16	92	96	37	9-4-1-0	8-8-2-0	7-2-1-0	P-1
Minnesota	31	17	12	1	1	17	100	89	36	10-4-1-1	7-8-0-0	5-5-0-0	G-2
Dallas	32	16	13	3	0	16	88	87	35	10-3-1-0	6-10-2-0	5-4-1-0	P-3
Vancouver	34	14	16	2	2	13	101	115	32	6-7-1-0	8-9-1-2	4-4-2-0	P-1
Arizona	31	14	15	2	0	13	81	86	30	6-8-1-0	8-7-1-0	5-5-0-0	G-1
St. Louis	29	11	14	3	1	11	82	97	26	7-8-1-1	4-6-2-0	4-5-0-1	G-1
Chicago	33	10	18	4	1	10	93	124	25	6-6-2-1	4-12-2-0	2-8-0-0	G-1
Los Angeles	33	11	20	2	0	10	72	102	24	7-10-1-0	4-10-1-0	3-6-1-0	P-3

LNH

Jeudi 13 décembre
Arizona 1 Buffalo 3
Los Angeles 1 Columbus 4
Caroline 4 **Montréal** 6
Toronto 1 Tampa Bay 4
Floride 1 Minnesota 5
Vancouver 3 Nashville 4 (P)
Edmonton 4 Winnipeg 5 (P)
Dallas 2 San Jose 3
Vendredi 14 décembre
Vegas 4 New Jersey 5 (P)
Arizona 4 N.Y. Rangers 3 (P)
Boston 3 Pittsburgh 5
Ottawa à Detroit, 19h30.
Washington en Caroline, 19h30.
Colorado à St. Louis, 20h.
Winnipeg à Chicago, 20h30.
Philadelphie à Edmonton, 21h.
Samedi 15 décembre
Calgary au Minnesota, 13h30.
Anaheim à Columbus, 19h.
Los Angeles à Pittsburgh, 19h.
Detroit à N.Y. Islanders, 19h.
Buffalo à Washington, 19h.
Toronto en Floride, 19h.
Ottawa à Montréal, 19h.
New Jersey à Nashville, 20h.
Dallas au Colorado, 21h.
Philadelphie à Vancouver, 22h.
Dimanche 16 décembre
Vegas à N.Y. Rangers, 12h30.
Arizona en Caroline, 13h.
Calgary à St. Louis, 15h.
Buffalo à Boston, 17h.
Tampa Bay à Winnipeg, 19h.
San Jose à Chicago, 19h.
Edmonton à Vancouver, 22h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 14 décembre.

	B	A	Pts
Rantanen, Col	13	39	52
Mackinnon, Col	20	27	47
Kucherov, TB	13	34	47
McDavid, Edm	17	28	45
Gaudreau, Cal	13	29	42
Point, TB	21	20	41
Marner, Tor	6	35	41
Scheifele, Win	18	22	40
Wheeler, Win	5	35	40
Ovechkin, Was	25	14	39
Draisaitl, Edm	16	23	39
Eichel, Buf	10	29	39
Pastrnak, Bos	21	17	38
Monahan, Cal	20	18	38
Landeskog, Col	19	19	38
Giroux, Phi	11	27	38
Backstrom, Was	10	28	38
Kane, Chi	15	22	37
Tkachuk, Cal	13	24	37
Huberdeau, Flo	8	28	36
Stone, Ott	15	20	35
Atkinson, Clb	19	15	34
Lindholm, Cal	16	18	34
Duchene, Ott	12	22	34
Panarin, Clb	9	25	34
Tavares, Tor	19	14	33
Pettersson, Van	16	17	33
Stamkos, TB	15	18	33
Kessel, Pit	12	21	33
Malkin, Pit	10	23	33
Rielly, Tor	10	23	33
Chabot, Ott	8	25	33
Skinner, Buf	22	10	32

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 14 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Domi	32	14	18	32
Drouin	32	10	17	27
Tatar	32	12	12	24
Petry	32	7	17	24
Gallagher	32	14	6	20
Shaw	28	9	10	19
Lehkonen	32	6	11	17
Danault	32	2	15	17
Kotkaniemi	32	3	12	15
Byron	18	6	5	11
Agostino	17	1	8	9
Peca	23	2	6	8
Weber	8	3	3	6
Reilly	26	2	4	6
Juulsen	19	1	4	5
Hudon	21	3	1	4
Benn	32	1	3	4
Chaput	11	0	4	4
Deslauriers	24	1	1	2
Schlemko	15	0	2	2
Niemi	8	0	1	1
Price	25	0	0	0
Kulak	10	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Price	12	8	4	71	1	2,94	,902
Niemi	4	3	1	33	0	4,14	,876

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 14 décembre.

	MJ	B	A	PTS
Stone	32	15	20	35
Chabot	32	8	25	33
Dzingel	30	12	10	22
Tierney	32	3	17	20
White	31	8	11	19
Ryan	29	6	12	18
Boedker	32	3	14	17
Tkachuk	21	9	7	16
Smith	23	5	8	13
Lajoie	29	6	6	12
Ceci	28	4	5	9
Batherson	14	3	4	7
Paajarvi	32	3	1	4
Jaros	23	1	3	4
Harpur	13	1	1	2
Pyatt	32	0	2	2
McCormick	14	1	0	1
Anderson	28	0	1	1
Paul	8	0	1	1
Falk	6	0	0	0
McKenna	6	0	0	0
Burgdoerfer	3	0	0	0
Elliott	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy	%Arr.
Anderson	12	12	3	94	1	3,56	,907
McKenna	1	1	1	17	0	3,98	,899

HOCKEY

COLLÉGIAL

SECTION NORD-EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Sainte-Foy	25	17	8	0	0	89	68	34
Thetford	26	13	9	2	2	85	85	30
Alma	25	14	10	1	0	93	82	29
St.Lawrence	24	9	11	2	2	80	88	22

SECTION SUD-OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Saint-Laurent	27	16	9	2	0	105	89	34
A.-Laurendeau	26	10	15	0	1	75	96	21
Lionel-Groulx	24	9	13	2	0	85	100	20
Abitibi-Témis.	24	8	15	1	1	61	105	18

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
St-Hyacinthe	24	20	3	1	0	89	51	41
Lennoxville	25	15	8	1	1	97	73	32
Laflèche	23	11	10	2	0	76	76	24
Sorel-Tracy	26	8	15	2	1	82	104	19

Vendredi 7 décembre
Sorel-Tracy 2 Ste-Foy 4
A.-Laurendeau 2 St-Laurent 5
Samedi 8 décembre
Lionel-Groulx 3 St-Hyacinthe 4 (P)
St.Lawrence 1 Alma 7
Thetford 2 Lennoxville 5
Abitibi 1 A.-Laurendeau 5
Dimanche 9 décembre
Abitibi 3 Saint-Hyacinthe 7
Sorel-Tracy 3 St-Laurent 6
Lionel-Groulx 3 Alma 5
Ste-Foy 2 Laflèche 3
Pause jusqu'au 11 janvier

LHJAAAQ

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Terrebonne	28	23	3	2	0	141	86	48
Princeville	31	23	7	0	1	163	119	47
Longueuil	29	19	7	1	2	138	97	41
Granby	28	20	8	0	0	132	79	40
St-Jérôme	30	15	10	3	2	136	95	35
Montréal-Est	28	14	11	1	2	122	116	31
Valleyfield	29	14	12	1	2	117	119	31
Côte du Sud	28	14	13	1	0	106	113	29
Chambly	28	13	13	2	0	107	131	28
St.-Gabriel	26	12	13	1	0	103	126	25
Lac St-Louis	30	9	18	1	2	76	118	21
Gatineau	27	5	20	2	0	82	153	12
Montréal-Nord	28	4	20	2	2	74	145	12

Mercredi 12 décembre
Longueuil 3 St-Jérôme 2
Jeudi 13 décembre
Mtl-Nord 3 Valleyfield 1
Vendredi 14 décembre
Valleyfield 4 Princeville 3
Mtl-Nord 3 Mtl-Est 6
Longueuil 4 Terrebonne 5 (P)
Côte du Sud 0 Granby 4
Chambly à Gatineau, 20h.
St-Jérôme à St.-Gabriel, 20h.
Samedi 15 décembre
Mtl-Est à Lac St-Louis, 13h30.
Dimanche 16 décembre
Granby à Lac St-Louis, 13h30.
Longueuil à St.-Gabriel, 13h30.
Valleyfield à Côte du Sud, 14h.
St-Jérôme à Terrebonne, 14h.
Gatineau à Montréal-Nord, 15h.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION EST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
B.-Comeau	33	23	8	1	1	147	101	48
Rimouski	33	20	11	2	0	138	82	42
Québec	33	15	12	3	3	104	113	36
Chicoutimi	34	14	13	3	4	103	117	35

SECTION OUEST

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
R.-Noranda	34	27	6	0	1	150	77	55
B.-Boisbriand	32	14	17	1	0	87	110	29
Val-d'Or	32	11	17	3	1	87	135	26
Gatineau	30	11	16	2	1	93	102	25

SECTION MARITIMES

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Halifax	32	23	7	1	1	134	78	48
Moncton	35	22	10	2	1	149	116	47
Charlottetown	32	20	9	2	1	120	102	43
Cap-Breton	34	20	12	1	1	139	107	42
A.-Bathurst	32	6	25	0	1	67	147	13
St-Jean	33	5	25	2	1	77	191	13

SECTION CENTRE

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Drummondville	31	23	7	1	0	156	88	47
Sherbrooke	33	19	12	1	1	128	106	40
Victoriaville	33	13	17	2	1	89	116	29
Shawinigan	32	8	21	1	2	88	168	19

Mercredi 12 décembre
Moncton 4 Charlottetown 5 (F)
Cap-Breton 3 Halifax 2 (F)
A.-Bathurst 3 Saint-Jean 2
R.-Noranda 4 Drummondville 6
B.-Boisbriand 0 Sherbrooke 2
Rimouski 4 Victoriaville 1
Shawinigan 5 Chicoutimi 6 (F)
Vendredi 14 décembre
Cap-Breton 8 A.-Bathurst 4
Moncton 0 Halifax 2
Charlottetown 4 Saint-Jean 6
Shawinigan 1 Québec 2
R.-Noranda 3 Sherbrooke 4 (F)
Victoriaville 3 Chicoutimi 2
Val-d'Or à Drummondville, 19h30.
B.-Comeau 4 Rimouski 3
B.-Boisbriand 0 Gatineau 4
Samedi 15 décembre
Gatineau à Drummondville, 15h.
Val-d'Or à Shawinigan, 16h.
B.-Comeau à Rimouski, 16h.
Chicoutimi à Québec, 16h.
Moncton à A.-Bathurst, 18h.
Charlottetown à Halifax, 18h.
Cap-Breton à Saint-Jean, 18h.
Sherbrooke à B.-Boisbriand, 19h.

MARQUEURS

NOTE:en date du 14 décembre.

	MJ	B	A	Pts
Abbandonato, R.-N.	33	19	41	60
McKenna, Moncton	34	25	32	57
Chekhovich, B.-Comeau	32	29	25	54
Veleno, Drummondville	28	22	32	54
Lafrenière, Rimouski	31	17	37	54
Huntington, Rimouski	31	25	23	48
Pelletier, Moncton	31	19	27	46
D'Astous, Rimouski	29	11	35	46
Macleod, Drummondville	29	19	26	45
Légaré, B.-Comeau	32	19	26	45
Khovanov, Moncton	33	19	24	43
Kurashev, Québec	33	18	25	43
Fortier, B.-Comeau	32	14	27	41
Asselin, Halifax	32	22	18	40
Cyr, Moncton	34	15	25	40
Alexeyev, B.-Comeau	32	18	21	39

UNIVERSITAIRE

Division Est

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ottawa	16	13	1	0	2	65	38	28
Queen's	16	12	4	0	0	61	39	24
Carleton	17	10	3	2	2	56	46	24
McGill	17	10	4	2	1	63	43	23
UOIT	17	9	5	3	0	54	54	21
UQTR	17	9	6	1	1	54	49	20
Concordia	16	9	6	1	0	56	59	19
Laurentian	16	5	10	1	0	42	60	11
RMC	18	4	13	1	0	37	70	9
Nipissing	16	4	12	0	0	46	74	8

Division Ouest

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Ryerson	16	12	3	1	0	86	50	25
Brock	17	12	5	0	0	52	39	24
York	16	9	5	2	0	57	51	20
Western	16	9	6	0	1	48	42	19
Lakehead	16	8	7	0	1	48	57	17
Windsor	16	7	9	0	0	51	56	14
Guelph	16	6	8	0	2	41	41	14
Laurier	16	7	9	0	0	44	45	14
Waterloo	18	5	9	3	1	44	75	14
Toronto	17	5	9	2	1	42	59	13

Pause jusqu'au 28 décembre

LNAH

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Thet. Mines	17	11	4	2	0	63	45	24
Jonquière	18	12	6	0	0	80	65	24
Sorel-Tracy	17	10	5	2	0	58	56	22
Rivière-du-Loup	17	8	8	1	0	62	67	17
St-Georges	17	6	10	0	1	57	67	13
Berlin	14	3	10	0	1	41	61	7

Vendredi 14 décembre
Berlin à Sorel-Tracy, 20h.
Jonquière à R.-du-Loup, 20h.
Thet. Mines à St-Georges, 20h.
Samedi 15 décembre
Sorel-Tracy à T. Mines, 19h30.
R.-du-Loup à Jonquière, 19h30.
St-Georges Berlin, 20h.

LIGUE AMÉRICAINE

ASSOCIATION DE L'EST

Section Atlantique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Charlotte	27	20	6	1	0	95	73	41
Bridgeport	26	14	8	3	1	82	84	32
Springfield	25	13	7	2	3	92	81	31
Lehigh Valley	24	14	8	1	1	90	81	30
Scranton	27	13	10	3	1	82	78	30
Providence	26	11	11	4	0	82	77	26
Hartford	27	11	13	1	2	81	96	25
Hershey	26	11	13	0	2	69	84	24

Section Nord

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Rochester	25	16	7	2	0	84	76	34
Syracuse	22	14	6	2	0	89	58	30
Cleveland	25	13	9	3	0	80	84	29
Utica	28	13	13	1	1	89	102	28
Belleville	27	12	13	2	0	82	86	26
Toronto	25	10	10	3	2	91	104	25
Binghamton	28	11	14	3	0	77	102	25
Laval	27	10	14	2	1	71	79	23

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Iowa	26	14	6	4	2	93	72	34
Milwaukee	28	15	9	4	0	77	74	34
Grand Rapids	26	14	9	1	2	83	83	31
Chicago	25	13	9	2	1	96	85	29
Texas	24	13	9	1	1	96	78	28
Rockford	26	11	10	1	4	59	75	27
Manitoba	25	11	12	2	0	62	80	24
San Antonio	26	10	15	1	0	64	78	21

Section Pacifique

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
San Jose	21	15	3	1	2	77	46	33
Tucson	24	15	6	2	1	85	71	33
Colorado	25	13	8	3	1	72	75	30
Stockton	25	12	12	1	0	84	99	25
Bakersfield	21	11	10	0	0	70	65	22
Ontario	22	9	9	2	2	75	92	22
San Diego	21	8	11	1	1	69	80	18

Vendredi 14 décembre
Binghamton à Utica, 19h.
Rockford à Grand Rapids, 19h.
Belleville à Lehigh Valley, 19h05.
Bridgeport à Providence, 19h05.
Cleveland à Rochester, 19h05.
Syracuse à Laval, 19h30.
Toronto à Manitoba, 20h.
Texas à Milwaukee, 20h.
Iowa à San Antonio, 20h30.
San Diego à Bakersfield, 22h.
Samedi 15 décembre
Syracuse à Laval, 15h.
Hartford à Charlotte, 18h.
Toronto à Manitoba, 19h.
Springfield à Bridgeport, 19h.
Rochester à Cleveland, 19h.
Milwaukee à Grand Rapids, 19h.
Texas à Rockford, 19h.
Hershey à Providence, 19h05.
Lehigh Valley à W./B. Scranton, 19h05.
Belleville à Binghamton, 19h05.
Tucson à Chicago, 20h.
Colorado à Ontario, 21h.
Bakersfield à Stockton, 21h.
San Jose à San Diego, 22h.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Lévis	28	28	0	0	0	154	41	79
Trois-Rivières	30	18	9	3	0	107	75	55
St-François	29	17	11	0	1	102	89	49
Jonquière	28	14	10	2	2	84	80	42
Notre-Dame	28	3	23	1	1	47	144	11

SECTION TACKS

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Magog	30	24	2	2	2	148	65	76
Lac-St-Louis	29	15	13	0	1	108	96	43
St-Hyacinthe	29	13	14	1	1	93	95	37
Châteauguay	28	12	13	2	1	93	109	35
C.C.-LeMoy.	28	9	16	2	1	86	120	29

SECTION C.C.M.

	MJ	V	D	DP	DF	BP	BC	Pts
Gatineau	28	21	5	2	0	97	62	63
L.-Montréal	29	11	15	0	3	77	89	36
St-Eustache	28	11	15	2	0	69	120	33
C.E.-Blondin	28	11	16	1	0	94	106	32
Amos	28	7	19	2	0	67	135	22

CHALLENGE MIDGET AAA

À SAGUENAY

Vendredi 14 décembre
S. St-François 6 Amos 3
St. John 1 Lac-St-Louis 6
Mid. Espoir 3 Kensington 6
V. Wildcats 6 É. scolaires 5 (P)
Magog 3 Gatineau 2 (P)
New Bridge 0 Trois-Rivières 13
C.-Lemoyne 3 Lévis 7
C.Harbour 2 St-Eustache 6
Châteauguay 5 N.-Dame 4 (F)
E.-Blondin 9 Rothesay 1
Jonquière c. St-Hyacinthe,19h45
Moncton c. L.-Montréal, 19h45
Samedi 15 décembre
Quarts de finale
N.-Dame c. S. St-François, 10h
Kensington c. Lévis, 10h
Trois-Rivières c. Magog, 12h
À déterminer, 12h
Demi-finales
À déterminer, 19h30
Dimanche 16 décembre
Finale
À déterminer, 13h

FOOTBALL

NFL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
N.-Angleterre	9	4	0	,692	364	293
Miami	7	6	0	,538	278	333
Buffalo	4	9	0	,308	201	320
N.Y. Jets	4	9	0	,308	270	330

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Pittsburgh	7	5	1	,577	367	306
Baltimore	7	6	0	,538	321	241
Cleveland	5	7	1	,423	292	332
Cincinnati	5	8	0	,385	307	397

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Houston	9	4	0	,692	323	259
Indianapolis	7	6	0	,538	349	300
Tennessee	7	6	0	,538	251	254
Jacksonville	4	9	0	,308	212	273

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-Kansas City	11	3	0	,786	499	380
x-L.A. Chargers	11	3	0	,786	395	298
Denver	6	7	0	,462	290	282
Oakland	3	10	0	,231	244	388

ASSOCIATION NATIONALE

SECTION EST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Dallas	8	5	0	,615	276	246
Philadelphie	6	7	0	,462	281	295
Washington	6	7	0	,462	249	297
N.Y. Giants	5	8	0	,385	307	331

SECTION NORD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Chicago	9	4	0	,692	359	247
Minnesota	6	6	1	,500	282	291
Green Bay	5	7	1	,423	315	307
Detroit	5	8	0	,385	271	319

SECTION SUD

	G	P	N	Moy.	PP	PC
c-La N.-Orléans	11	2	0	,846	447	283
Caroline	6	7	0	,462	324	332
Tampa Bay	5	8	0	,385	332	383
Atlanta	4	9	0	,308	316	367

SECTION OUEST

	G	P	N	Moy.	PP	PC
x-L.A. Rams	11	2	0	,846	425	313
Seattle	8	5	0	,615	340	266
Arizona	3	10	0	,231	178	327
San Francisco	3	10	0	,231	275	350

**Dimanche 9

BASEBALL À MONTRÉAL

Valérie Plante optimiste, mais prudente

ALEXANDRE GEOFFRION-MCINNIS
La Presse canadienne

MONTRÉAL — Un obstacle est franchi, mais la première pelletée de terre en vue de la construction d'un nouveau stade de baseball devra encore attendre.

La mairesse de Montréal Valérie Plante a répété voir d'un bon œil le retour du baseball à Montréal, vendredi, mais elle est demeurée prudente quant à l'implication de son administration dans la construction d'un éventuel stade au centre-ville.

Au lendemain du dépôt de l'étude de marché commandée par le groupe d'hommes d'affaires mené par Stephen Bronfman, Mme Plante a mentionné qu'elle suivait attentivement les derniers développements en provenance de Tampa Bay, où un projet de stade au centre-ville a été abandonné par les Rays plus tôt cette semaine.

« C'est une étape de plus, et c'est très, très positif, a-t-elle déclaré vendredi matin. M. Bronfman et moi, nous nous parlons de temps en temps sur différents sujets, mais ça, c'en est un qui revient chaque fois. Je vois ça d'un très bon œil — les dernières nouvelles de Tampa nous donnent de l'espoir. »

RÉFÉRENDUM

« J'ai toujours dit que la ville de Montréal allait collaborer, mais il reste à voir de quelle manière, a-t-elle poursuivi. Mon discours demeure le même : avant d'injecter [des fonds] dans la construction d'un stade, il faudrait qu'on demande la permission des Montréalais. Ceci étant dit, je ne vous cacherai pas que des façons de collaborer, il y en a plein. »

Elle a cependant rappelé qu'elle n'entend pas donner son accord automatique si Bronfman présente une demande officielle de financement pour la construction d'un stade.

En ce sens, elle a maintenu une de ses promesses électorales de déclencher un référendum pour connaître l'avis des Montréalais dans ce dossier.

« Vous savez, les besoins sont si grands dans d'autres sphères d'activités, a-t-elle expliqué en anglais. De plus, ailleurs, d'autres modèles d'affaires sont préconisés pour obtenir une concession sportive. Il faudra analyser toutes les options, mais si nous en venons à un référendum pour demander de l'argent aux Montréalais pour bâtir un stade, alors je le ferai. »

BASSIN PEEL

Mme Plante a cependant paru plutôt favorable à l'octroi du terrain du bassin Peel — qui fait l'objet d'un droit de préemption de la Ville —, qui serait convoité par le groupe de Bronfman pour y construire un stade de 32 000 places pouvant accueillir une éventuelle équipe des Ligues majeures de baseball. Le 98,5 FM rapportait il y a quelques semaines que ce site est également visé par le développeur immobilier Devimco.

« Vous savez, le droit de préemption a été appliqué sur 90 terrains [à Montréal], a rappelé Mme Plante. C'est un outil de plus pour être proactif dans le développement du territoire. En ce moment, nous n'avons pas l'intention de tous les acheter d'un coup (les terrains), parce que c'est beaucoup d'argent, mais ça va se faire en fonction des projets qui émergent. Et je ne vous cacherai pas qu'un stade, c'est un bon projet. »

IMPLICATION

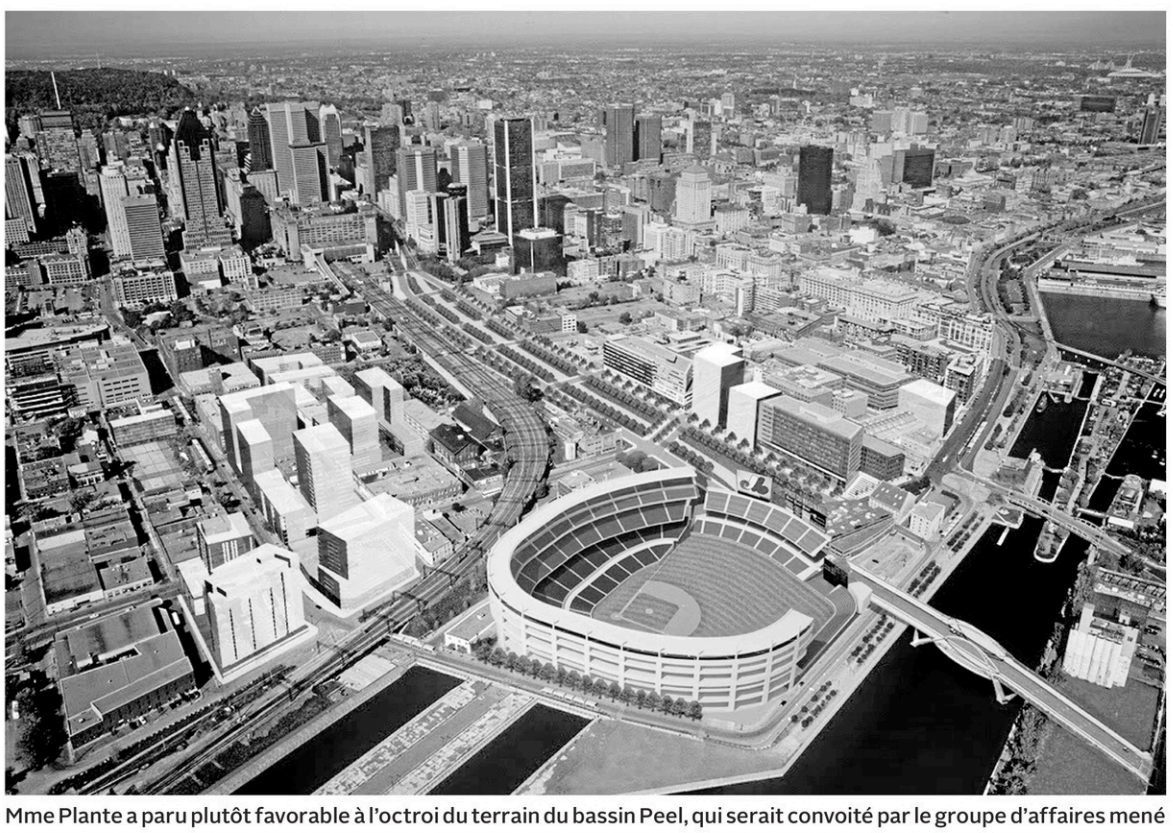
D'autre part, Chantal Rouleau, la ministre caquiste responsable de la métropole et de la région de Montréal, est demeurée très vague sur l'implication du gouvernement provincial dans la construction d'un stade de baseball.

Elle a été abordée à ce sujet au lendemain de la publication, sur le compte Twitter officiel du premier ministre François Legault, d'une photo le montrant en pleine conversation avec M. Bronfman.

« Le baseball vient de resurgir dans l'actualité, et évidemment nous sommes très attentifs à ce qui se passe. Nous aurons les discussions appropriées en temps et lieu », a résumé Mme Rouleau.



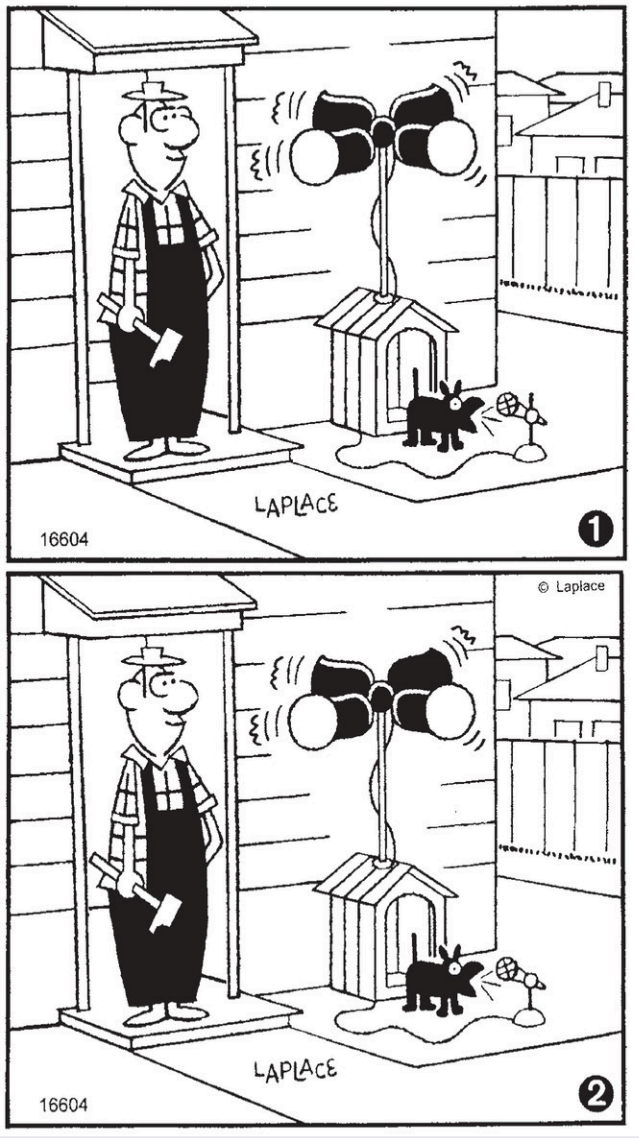
La mairesse de Montréal Valérie Plante a répété voir d'un bon œil le retour du baseball à Montréal, vendredi, mais elle est demeurée prudente quant à l'implication de son administration dans la construction d'un éventuel stade au centre-ville. — PHOTO LA PRESSE



Mme Plante a paru plutôt favorable à l'octroi du terrain du bassin Peel, qui serait convoité par le groupe d'affaires mené par Stephen Bronfman pour y construire un stade de 32 000 places pouvant accueillir une éventuelle équipe des Ligues majeures de baseball. — PHOTO FOURNIE PAR ÉTIENNE COUTU

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



SOLUTION

1 Oreille gauche de l'homme non indiquée. **2** Manche du marteau plus long. **3** Couloir incomplet derrière les jambes de l'homme. **4** Le coin gauche de l'avant de porte est incomplet. **5** Fil déplacé sous le dessous de la niche. **6** Le dessus du haut-parleur arrière de droite est différent. **7** Support du microphone plus court. **8** Le toit de la maison du milieu est incomplet.

15 décembre 2018

la page du Kid

DANNY GÉLINAS lekid@lavoixdelest.ca



Dorian Laganière poursuit son rêve !

Tous les chemins mènent à Rome, dit le vieil adage.

Dans le cas du gardien **Dorian Laganière**, on pourrait dire que tous les chemins l'auront mené à proximité de la maison, soit à Chambly. Il aura toutefois vu du pays pour y arriver.

Car si pour rejoindre la formation des Forts de l'endroit, le gardien n'a qu'à rouler 35 minutes sur la route 112 vers le nord, son parcours des quatre dernières années, lui, n'a pas été si simple.

Après ses études secondaires et, surtout, dans le but de sauver un an d'études collégiales, l'ex-porte-couleur des Titans du Verbe Divin s'est expatrié en Ontario pour joindre les Faucons d'Hawkesbury, une équipe « Prep School » francophone dirigée par l'ex-défenseur des Sabres de Buffalo, **Shawn Anderson**.

Après cette année en sol franco-ontarien, il est déménagé en Colombie-Britannique pour évoluer au sein du Centennials de Merritt de la BCHL (British Columbia Hockey League), ce même circuit d'où provient, notamment, **Paul Kariya**, nouveau membre du Temple de la Renommée du Hockey.

Malgré un bon début de saison, un surplus de joueurs a fait en sorte qu'il s'est retrouvé avec les Crusaders de Sherwood Park (Ligue Junior A de l'Alberta), une formation qui était à la recherche d'un cerbère seulement pour la balance de la saison.

Puisqu'il s'est fait remarquer dans les Prairies avec ses solides performances durant son court périple là-bas, il a été accueilli à bras ouverts par les Blizzards de la nation crie d'Opaskwayak, (Ligue Junior A du Manitoba) une communauté autochtone du nord.

C'est d'ailleurs à cet endroit qu'il s'est senti le plus loin de chez lui. « Opaskwayak est un petit village de 5000 habitants à sept heures de route de Winnipeg, explique le fils du bien connu pharmacien **Jacques Laganière**. On était assez éloignés de la civilisation, si on peut dire. »

« La ville la plus près étant à deux heures en voiture, inutile de te dire qu'à part s'entraîner à l'aréna et aller au gym, il n'y avait pas grand-chose à faire, si ce n'est de que pêcher sur la glace et de se promener en 4-roues ! »

« Le village était comme divisé en deux par la rivière Saskatchewan. Sur un côté, il y avait la réserve indienne où se trouvait l'aréna. Et, de l'autre côté, on retrouvait des quartiers mixtes, composés d'Amérindiens et de Blancs. C'était là que j'habitais, en pension. »

« Sérieusement, je crois y avoir beaucoup appris. C'était parfait pour se développer : le calibre de jeu est un peu supérieur à celui du Junior AAA au Québec et il y a même quelques joueurs qui appartiennent déjà à des équipes de la Ligue nationale. Tu n'as donc pas le choix de t'ajuster », a expliqué celui qui, de toute évidence, a ajouté beaucoup de muscles à sa charpente.

« L'année dernière, on a fini dans le top 4 sur 11 équipes, avec un club composé majoritairement de vétérans. Mais cette année, comme les dirigeants m'ont fait des promesses qu'ils n'ont pas tenues et que je ne voulais pas faire partie de leur processus de reconstruction, je leur ai demandé s'ils pouvaient me donner mon *« release »* (lettre de libération). Le problème, c'est que je l'ai reçue à la fin du mois de septembre, alors que la majorité des équipes, peu importe la ligue, sont formées ! Disons que j'étais assez déçu de la situation... »

« J'ai donc attendu et attendu jusqu'à ce qu'une formation de l'Alberta, les Wolverines de White Court, me donne un essai à la mi-novembre. Essai qui a été concluant. Toutefois, avec la période de transactions qui arrive, ils ont décidé, eux aussi, d'y aller pour la reconstruction. Ils n'avaient donc plus besoin d'un gardien de 20 ans. Mais comme le hasard fait souvent bien les choses, la journée même où je quittais pour l'Alberta, j'ai reçu un appel des Forts de Chambly qui se disaient de nouveau intéressés par mes services. Je les ai contactés et me voilà rendu leur gardien numéro un ! C'est fou comme ça change vite dans le hockey ! »



Bonne nouvelle : le Granbyen Dorian Laganière est le nouveau gardien numéro un des Forts de Chambly (Junior AAA). —PHOTO FOURNIE PAR DORIAN LAGANIÈRE

Ça, tu peux le dire mon « Door » ! Je peux aussi te dire que tu vas adorer ton instructeur-chef, **Jean-Daniel St-Martin**, une bonne personne et un homme de cœur, tout comme toi !

Bonne chance mon grand !

› ON EN JASE AUTOUR D'UN BON CIGARE

Permettez-moi d'offrir mes meilleurs vœux de succès au jeune granbyen **Gabriel Marois** qui s'apprête à commencer sa carrière dans le milieu du show-business. Contrairement à son concitoyen **Yannick De Martino**, un humoriste autodidacte dont la carrière prend littéralement son envol, Gab a, lui, décidé que son futur passerait par l'École nationale de l'humour, un établissement scolaire privé qui a vu bon nombre de ses étudiants (dont Martin Matte, Patrick Huard, Louis-José Houde et Jean-Michel Anctil, notamment) connaître de très beaux parcours. Il y fait présentement ses premiers pas. Doté d'une personnalité très attachante et d'un sourire contagieux, nul doute que celui qui nous a bien fait rire durant ses études secondaires, possède tous les atouts pour réussir.

› HOMMAGE À FRÉDÉRIC FOURNIER

Après la mort du jeune Frédéric Fournier, retrouvé récemment sans vie à Sainte-Julie, les dirigeants du hockey mineur de Bromont ont demandé à tous leurs joueurs et entraîneurs de porter un brassard en sa mémoire lors des matchs présentés le week-end dernier. De la grande classe de la part d'une organisation désirant honorer et remercier Fred, qui a été un employé de l'aréna, dévoué et aimé de tous.

— PHOTO MÉLANIE DECELLES



CANADIEN

Les joueurs apprécient le calendrier tel qu'il est conçu

MICHEL LAMARCHE
La Presse canadienne

BROSSARD — Les rivalités géographiques dans la LNH ont beau faire le délice des amateurs et permettre aux équipes de limiter les déplacements au fil d'une longue saison, le calendrier tel qu'il est conçu depuis deux saisons convient parfaitement.

C'est du moins l'opinion exprimée par certains joueurs du Canadien de Montréal à la veille d'un troisième match en 11 jours contre les Sénateurs. Ce duel, samedi soir au Centre Bell, sera déjà le dernier entre les deux équipes en saison régulière.

De même, après le passage des Bruins de Boston à Montréal lundi soir, il ne restera qu'un seul rendez-vous entre, peut-être, les deux plus grands rivaux dans toute la LNH, le 14 janvier, à Boston.

Au moins un porte-couleurs du Canadien aime ce genre de segments au calendrier où deux équipes se revoient fréquemment en peu de temps.

«Ça crée la sensation d'être en séries éliminatoires, cette effervescence dans le vestiaire», a affirmé Andrew Shaw après l'entraînement de l'équipe à Brossard, vendredi midi.

«Nous savons comment ils vont jouer et ils savent comment nous allons jouer. Ce devrait être un match amusant», a ajouté le coriace attaquant du Canadien.

En vertu du calendrier actuel, les formations de la section Atlantique — celle du Canadien — ne s'affrontent jamais plus que quatre fois en saison régulière. Elles jouent trois fois contre celles de la section Métropolitaine et disputent deux parties contre chacun des clubs de l'Association Ouest.

En créant des segments comme celui impliquant le Tricolore et les Sénateurs en décembre, il se peut qu'un déséquilibre se crée avec un autre rival géographique.

C'est notamment le cas avec le Canadien et les Maple Leafs de Toronto, qui ont croisé le fer en lever de rideau, mais qui ne se reverront pas avant le 9 février à Montréal. D'ici là, les hommes de Claude Julien auront complété neuf de leurs 15 séries de deux matchs contre des clubs de l'Ouest.

Par le passé, il est arrivé que la LNH accorde beaucoup plus d'importance aux rivalités géographiques. Par exemple, lors des saisons 1987-88 et 1988-89, le Canadien et les Bruins se sont affrontés exactement 13 fois à chacune de ces années, soit huit fois pendant le calendrier régulier et cinq autres fois lors des séries éliminatoires. On parle donc d'un grand total de 26 matchs en deux ans.

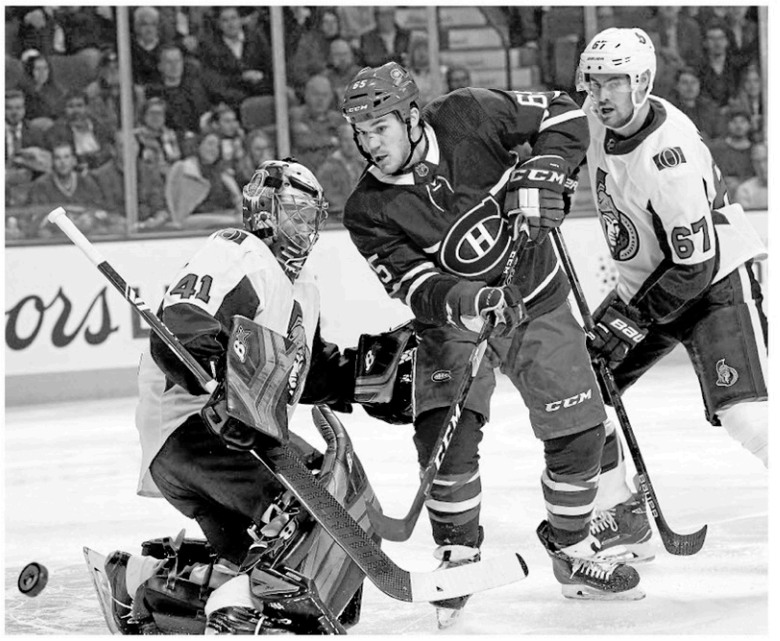
AFFRONTER TOUTES LES FORMATIONS

L'autre aspect du calendrier actuel qui plaît aux joueurs, c'est la possibilité d'affronter toutes les formations de la ligue, même si ça n'implique qu'une seule visite dans un édifice adverse.

Brendan Gallagher voit ces visites sur toutes les patinoires adverses comme spéciales tandis que pour Jordie Benn, ça lui permet de joindre l'utile à l'agréable.

«Parce que je suis originaire de l'Ouest canadien, ce serait plaisant d'y aller une ou deux fois de plus, mais ce n'est pas possible à cause des exigences liées aux voyages, nuance Benn. Je dis ça parce que je viens de Vancouver et c'est plaisant de retrouver les membres de ta famille. Pour cette raison, j'aime aller là-bas une fois par année, et ce serait bizarre de ne pas s'y rendre pour jouer un match.»

Benn ne se tracasse pas trop avec le calendrier et l'accepte tel qu'il est sans trop se poser de questions.



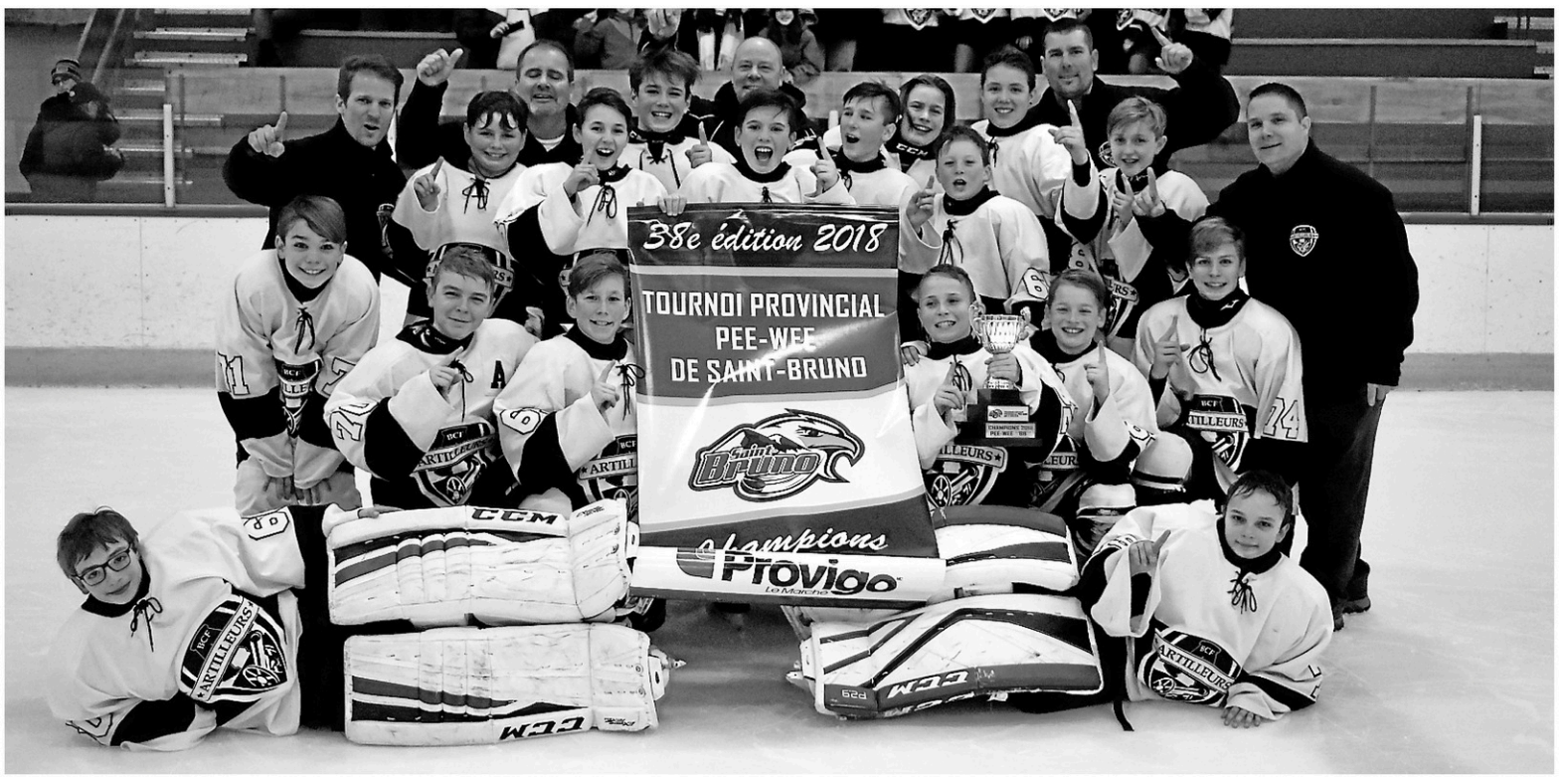
En créant des segments comme celui impliquant le Tricolore et les Sénateurs en décembre, il se peut qu'un déséquilibre se créé avec un autre rival géographique. — PHOTO LA PRESSE

C'est aussi le cas de l'entraîneur-chef Claude Julien.

«Le calendrier sort et tu as quand même une chance de modifier quelques petites choses. Alors, tu vis avec ces situations-là. Tu espères toujours avoir le meilleur calendrier possible, le moins de matchs consécutifs. Mais je ne perds pas beaucoup de temps avec ces situations-là. Peut-être malheureusement pour plusieurs, c'est le dernier match contre Ottawa et nous ne sommes même pas encore arrivés à Noël. C'est sûr que ça fait jaser. Mais encore là, il n'y a rien qu'on peut y faire», a déclaré Julien.

«Même si je donnais mon opinion, ça ne change rien parce qu'on doit contrôler ce qu'on peut contrôler, a-t-il renchéri. Ce sera déjà assez difficile d'ici Noël avec trois (matchs) en quatre (soirs) sur la route. Et depuis hier, et même depuis Minnesota, on joue tous les deux jours. Ce n'est rien de facile. Alors, tu essaies de contrôler les choses que tu peux contrôler et pour moi, c'est de regarder comment je peux reposer mes joueurs sans toujours donner des journées de congé. C'est un plus grand défi que de regarder le calendrier.»

› LES ARTILLEURS S'IMPOSENT À SAINT-BRUNO



Les Artilleurs de Bedford-Cowansville-Farnham ont remporté les honneurs du tournoi de Saint-Bruno en classe pee-wee BB le week-end dernier. Les Artilleurs, qui dominent le classement québécois dans leur division, jouent tellement du bon hockey qu'ils ont été invités à prendre part au Tournoi international de hockey pee-wee de Québec, qui aura lieu en février prochain. **LA VOIX DE L'EST** — PHOTO FOURNIE

EN BREF

HOCKEY MINEUR

Sprint final au tournoi d'Acton

Le Tournoi novice, atome et pee-wee d'Acton Vale, un des premiers tournois de la saison à être présentés dans la région, couronnera ses derniers champions en fin de semaine au centre sportif de l'endroit. Et si on se fie au président Réal Manseau, les choses se déroulent plutôt rondement jusqu'ici. Les Rockies de Bromont, en classe novice A, les Sénateurs de Bellechasse, dans le novice B, et encore Bellechasse, dans le novice C, ont été les premiers champions à être couronnés le week-end dernier. **LA VOIX DE L'EST**

W16 : un compromis qui ne fait pas encore l'unanimité

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY — Les promoteurs des pistes de Granby, Drummondville et Saint-Marcel ont écouté les pilotes mécontents plus tôt cette semaine à Saint-Hyacinthe. Et ils ont assoupli leur position par rapport au moteur W16.

Mais voilà, ce n'est pas suffisant aux yeux de certains. Ou aux yeux de plusieurs, dépendamment à qui on parle.

« On a jasé pendant quatre heures, a expliqué Dominic Lussier, promoteur à l'Autodrome Granby et au RPM Speedway au sujet de la réunion tenue mardi soir. On a commencé par expliquer notre vision aux pilotes ainsi qu'aux propriétaires d'équipes et on a ensuite écouté les arguments de ceux qui sont contre les règles que nous proposons. Puis, nous sommes rentrés à la maison et nous avons à nouveau réfléchi à tout ça. »

Et vendredi matin, Lussier et Yan Bussière, promoteur à l'Autodrome Drummond, ont publié un communiqué où ils ont rendu leur décision qu'ils qualifient de « finale ».

En résumé, les voitures munies d'un moteur W16 devront peser 100 livres de moins que celles équipées d'un moteur 358 au RPM Speedway, 125 livres de moins à l'Autodrome Drummond et 150 livres de moins, comme c'était initialement prévu, à l'Autodrome Granby. Au départ, les bolides avec un W16 devaient peser 150 livres de moins partout.

« Très honnêtement, je pense qu'il s'agit d'un bon compromis, a repris Lussier. Il y a encore des mécontents, c'est clair, mais je pense qu'il s'agit d'un bon compromis. Ce qu'on veut, c'est encourager une alternative qui fera en sorte de diminuer les coûts des pilotes et des équipes. Je le répète encore une fois : on fait ça en pensant à l'avenir de notre industrie. »

CLAIR IRA AILLEURS

Le vétéran Mario Clair, un pilote qui compte un bon fan club, fait partie de ceux qui ne veulent rien savoir des nouvelles règles en lien avec le moteur W16. En entrevue à *La Voix de l'Est*, vendredi soir, il a fait savoir qu'on le ne verra pas courir souvent au Québec la saison prochaine.

« Tout ce qu'on veut, c'est que Granby, Drummondville et Saint-Marcel respectent le règlement de DIRTcar et qu'ils s'en tiennent aux 50 livres de moins, a-t-il dit. On a beau dire que le W16, c'est l'avenir, je n'y crois pas. À l'époque, je m'en souviens, on nous disait aussi que le moteur 358 était plus économique. Et regardez ce qui arrive aujourd'hui ! »

Clair affirme qu'il a reçu de nombreux messages de pilotes tout aussi déçus que lui vendredi.

Sur Facebook, Dany Gagné a parlé d'un « manque de respect » de la part des promoteurs, ajoutant qu'il allait boycotter l'Autodrome Granby en 2019.

À l'opposé, souligneront ceux qui appuient les règles misent en place par les promoteurs, Jean Boissonneault effectuera un retour en piste avec un moteur W16 dans sa voiture, Alain Boisvert va étirer sa carrière en raison des coûts moins importants liés au même moteur, les fils de Martin Roy feront bientôt le saut en modifié pour les mêmes raisons, etc.

« Si on perd quelques pilotes la saison prochaine, on va en gagner plus que l'on va en perdre à long terme », a encore insisté Dominic Lussier.



Mario Clair n'entend pas courir souvent au Québec en 2019. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST



Marc-Antoine Dufour, qui a bloqué 29 lancers, a récolté son quatrième blanchissage. — PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Une 20e victoire cette saison

Face à la Côte-du-Sud, les Inouk ont fait ce qu'ils avaient à faire pour gagner



MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

GRANBY – À défaut de jouer leur match le plus inspiré, les Inouk ont fait ce qu'ils avaient à faire pour gagner face à l'Everest de la Côte-du-Sud vendredi soir au centre sportif Léonard-Grondin.

À leur 28e rencontre, les Granbyens ont ainsi remporté leur 20e victoire de la saison, une décision de 4-0 au profit de Marc-Antoine Dufour, qui a récolté son quatrième blanchissage en 2018-2019.

Vingt en 28, c'est très bon, mais il serait facile de dire que ça devrait être 23 en 28, n'eut été de la fameuse histoire des joueurs inadmissibles. Mais bon, inutile de revenir sur le passé…

Toujours est-il que les Inouk ont disposé d'une équipe qui était tout de même partie de Montmagny pour jouer au hockey. Même s'ils s'étaient déjà inclinés deux fois face à leurs adversaires de vendredi, les joueurs de l'Everest ont travaillé fort et ils ont semblé y croire pendant un bout. Et le score aurait été plus serré si Dufour n'avait pas effectué quelques bons arrêts, lui qui a bloqué un total de 29 lancers.

En deuxième période, Samuel Nadeau a écopé d'une pénalité de quatre minutes pour bâton élevé. Mais l'Everest, en arrière 2-0, a été incapable d'en profiter.

Will The Thrill Leblanc a inscrit son 43e but de la saison, en plus d'ajouter une passe. Alexis Chicoine, Tristan Belliveau et Vincent Lampron ont complété. Miguel Duchaine et Louis-Philippe Denis ont amassé deux passes chacun.

Les Inouk, qui ont marqué la moitié de leurs buts en avantage numérique, ont tiré 41 fois sur Félix-Antoine Leblond, qui n'a pas été vilain devant son filet.

Simon Lavoie (genou), Hubert Blanchard (épaule), Nicolas Roy (cheville) et Thomas Caron (toujours au Défi mondial junior A) étaient absents.

Moins de 450 spectateurs, un vendredi soir, ont assisté au match. Simple question : où sont les amateurs de hockey granbyens ?

FATIGUE

Les joueurs des Inouk, on l'a encore vu, ont l'air fatigué. Bien sûr, on dira que toutes les équipes sont un brin fatiguées à cette période-ci de la saison, mais il n'en demeure pas moins que les Granbyens ont dû composer avec de nombreux blessés depuis le début du calendrier et que certains ont en donné plus qu'ils auraient dû.

« Oui, la fatigue se fait sentir, a expliqué l'entraîneur Patrick Bergeron. Mais il ne faut pas lâcher, il ne nous reste que deux petits matchs avant le congé des Fêtes. Ce soir, ce n'était pas un chef-d'œuvre, mais on est allés chercher les deux points contre une équipe qui ne nous a pas donné la rencontre. »

Plus loin, Miguel Duchaine savourait la deuxième étoile qu'il avait récoltée.

« Même si je ne suis pas là pour ça, c'est toujours agréable de contribuer à l'attaque, a dit celui qui a pour ainsi dire été uniquement employé en défense cette saison. Nous n'avons pas été super disciplinés encore ce soir, mais Anthony et Alexis Chicoine et les gars sur le désavantage numérique ont fait un travail remarquable. »

Les Inouk visiteront le Révolution du Lac Saint-Louis dimanche après-midi.

David Lemieux hospitalisé, son combat annulé



David Lemieux a dû être conduit à l'hôpital après avoir ressenti des malaises à son réveil, vendredi matin.
— PHOTO LA PRESSE

La carrière de David Lemieux vient d'encaisser un dur coup. À la veille de son combat contre Tureano Johnson, le boxeur lavallois a été contraint de déclarer forfait en raison de sérieuses inquiétudes quant à son état de santé.

Le président d'Eye of the Tiger Management, qui gère la carrière de Lemieux, a confirmé dans un communiqué que Lemieux a dû être conduit à l'hôpital après avoir ressenti des malaises à son réveil, vendredi matin.

Camille Estephan a expliqué que le boxeur était très affaibli en raison d'un problème de déshydratation. Dans les circonstances, la décision a été prise d'annuler le combat compte tenu des risques à la lumière de son état de santé actuel.

«Il est présentement pris en charge par le personnel hospitalier de New York, qui lui a fait passer une série de tests et l'a mis sous intraveineuse», a précisé Estephan.

Le combat Lemieux-Johnson devait être présenté en demi-finale du choc opposant Saul «Canelo» Alvarez à Rocky Fielding, samedi soir, au Madison Square Garden.

Ce n'est pas la première fois que Lemieux (40-4, 34 K.-O.) éprouve des problèmes de ce genre avant un combat. En octobre 2015 également à New York, il avait eu beaucoup de mal à respecter la limite de 160 livres à la veille de son duel d'unification contre Gennady Golovkin.

Puis en mars 2016, son affrontement contre Jame De La Rosa avait été annulé lorsque Lemieux a dépassé la limite de poids par plus de deux livres.

Et en mai dernier, il a été incapable de respecter la limite de 160 livres en vue de son combat contre Karim Achour, qui avait néanmoins eu lieu, mais sans que la ceinture de champion WBC international et francophone des poids moyens soit en jeu.

Vers un nouveau Saurette ?

L'homme fort des Maroons aimerait se transformer en agitateur

MICHEL TASSÉ
michel.tasse@lavoixdelest.ca

WATERLOO — En raison d'une douleur persistante à la même main qui a été opérée en 2016, Christopher Saurette n'a disputé que cinq matchs depuis le début de la saison avec les Maroons. Mais l'homme fort ne manquera pas le rendez-vous de samedi soir alors que Mathieu Papineau et les puissants Loups de La Tuque s'amènent à l'aréna Jacques-Chagnon.



Christopher Saurette aimerait en faire plus encore. — PHOTO JOE LABRIE

« C'est un match qui excite pas mal de monde et je comprends pourquoi, mentionne Saurette. En même temps, moi, ma préparation est pas mal toujours la même. Que ce soit contre un petit ou un gros club, je veux gagner autant. »

Saurette est un favori de la foule. En fait, si on en juge par l'accueil qu'il a reçu lors du match d'ouverture local des Maroons, à la mi-octobre, il est probablement le joueur no 1 dans le cœur des partisans. Ce n'est pas le plus grand, ce n'est pas le plus gros, mais il ne recule devant personne et, en plus, il n'a rien d'une nuisance sur la patinoire quand il ne se bat pas.

« Quoi que je fasse, j'essaie de donner mon maximum. Je pense que les gens apprécient ça », dit-il.

Mais on le sait, Saurette aimerait en faire plus encore. Et il semble avoir trouvé un allié en Derrick Jacobs, le nouvel adjoint de Miguel Fortin, pour l'amener plus loin.

« Je travaille beaucoup avec Derrick. Je n'ai rien contre continuer à me battre, mais j'aimerais devenir quelque chose qui ressemble plus à une sorte d'agitateur, un joueur qui provoque des choses. C'est un peu ce que j'étais au hockey mineur. Derrick voit des choses chez moi, il a de l'expérience là-dedans et il m'aide beaucoup. »

Saurette aura 28 ans dimanche. Et c'est aussi parce qu'il aimerait prolonger sa carrière qu'il veut « diversifier » ses activités.

« Être bagarreur, c'est pas un métier facile. Ça fait seulement quatre ans que je fais ça et je commence déjà à être magané. »

Ceci dit, il affirme être toujours heureux au sein des Maroons.

« C'est mon équipe, c'est ma famille. Les Maroons aident à ma confiance en moi comme personne, comme être humain. »

UN TEST

Christopher Saurette est d'avis que tout est possible pour les Maroons cette saison.

« On a une belle équipe, avec du talent partout. Aussi, on n'a jamais été aussi *tough*. La saison a mal partie, mais on est revenus en force assez rapidement. Je pense que le monde à travers la ligue commence à nous prendre au sérieux. »

Le match de samedi, face aux Loups, représente un bon test pour les Maroons aux yeux de plusieurs. Saurette fait la moue en entendant l'auteur de ces lignes lui rappeler ça.

« Moi, je sais qu'on est capables de battre n'importe qui », termine-t-il.

RETOUR DU BASEBALL À MONTRÉAL
LE BASSIN PEEL CONVOITÉ
43

CHEZ
MITSUBISHI GRANBY

MITSUBISHI MOTORS

ENSEMBLE DE PNEUS D'HIVER SANS FRAIS



Préparez-vous pour l'hiver.

/ PNEUS / ROUES / INSTALLATION / MONTAGE / ÉQUILIBRAGE / CAPTEURS
VALANT JUSQU'À 1 400$



PROFITEZ DE L'OFFRE DU BOSS!

OUTLANDER PHEV 2018

Le VUS hybride électrique rechargeable à traction intégrale le plus vendu au monde

99$ PAR SEMAINE | 0$ COMPTANT | LOCATION 60 MOIS | À 0% | PRIX DE VENTE 44 898$ | ENSEMBLE DE PNEUS D'HIVER SANS FRAIS



S-AWC Super Contrôle Intégral

ECLIPSE CROSS 2019

68$ PAR SEMAINE COMPTANT 1995$ | LOCATION 60 MOIS | À 0% | PRIX DE VENTE 29 698$ | ENSEMBLE DE PNEUS D'HIVER SANS FRAIS

ÉQUIPÉ AVEC
S-AWC SUPER CONTRÔLE INTÉGRALE / JANTES 18PO / SIÈGES CHAUFFANTS / CAMÉRA DE RECUL / APPLE CAR PLAY-ANDROID AUTO / PHARES ANTI BROUILLARDS



S-AWC Super Contrôle Intégral

OUTLANDER ES TOURING 2018

83$ PAR SEMAINE COMPTANT 2495$ | ACHAT 84 MOIS | À 1.99% | PRIX DE VENTE 32 393$ | ENSEMBLE DE PNEUS D'HIVER SANS FRAIS

ÉQUIPÉ À SOUHAIT ! AWC TRACTION INTÉGRALE / TOIT OUVRANT / JANTES 18PO / SIÈGES CHAUFFANTS / APPLE CAR PLAY-ANDROID AUTO / PHARES ANTI-BROUILLARD ET PLUS

10 ANS OU 160 000 KM** SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR

MIEUX CONSTRUIT. MIEUX GARANTI.

MITSUBISHI DE GRANBY

1332, RUE PRINCIPALE • 450 777-7720 • WWW.GRANBYMITSUBISHI.CA

Outlander PHEV 2018 / Eclipse Cross ES S-AWC 2019 = basé sur prix de vente 44 898$ / 29 698$. 99$ / 68$ par semaine pendant 60 / 60 mois (260 / 260 semaines) avec 0$ / 1995$ comptant. Limite de 16 000km par année, 0,09$ par km excédentaire. Outlander ES TOURING 2018 = Financement sujet à approbation de crédit. Pneus Yokohama ou Dunlop sans frais = valeur maximale peut varier selon le modèle. La marque des pneus demeure le choix du concessionnaire. Démarreur à distance gratuit = d'une valeur jusqu'à 450$ selon le modèle. Cette promo ne peut être jumelé aux autres offres en vigueur. Des conditions s'appliquent. Taxes et frais de couleur en sus. Détails sur place.